

III^E CONGRES ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL

DOCUMENTS OFFICIELS ET PROCÈS-VERBAUX

Bureau du Congrès.

Président d'honneur : M. le baron E. DE SELYS-LONGCHAMPS.

Membres d'honneur : S. A. R. le prince DE BULGARIE, S. A. I. le prince Roland BONAPARTE, MM. le professeur R. BLASIUS, le duc FÉRY D'ESCLANDS, le professeur FÜRBRINGER, HERMAN, le docteur MARMOTTAN, le professeur Alf. NEWTON, le comte DU PÉRIER DE LARSAN, le docteur Gustave VON RADDE, le professeur STUDER.

Président : M. E. OUSTALET.

Vice-Présidents : MM. le comte de BERLEPSCH, le professeur R. BLASIUS, le docteur L. BUBEAU, le docteur FATIO, le professeur GIGLIOLI, le docteur Remy SAINT-LOUP, H. SAUNDERS, le docteur R.-B. SHARPE.

Secrétaire général : M. Jean DE CLAYBROOKE.

Secrétaires : MM. le professeur comte E. ARRIGONI DEGLI ODDI, E. HARTERT, le docteur P. LEVERRÜHN, H. SCHALOW, le baron A. CRETTE DE PALLUEL, E. DUBREUIL, H. GADEAU DE KERVILLE, L. TERNIER.

Bureaux des sections.

I^{re} SECTION.

Président : M. le docteur R.-Bowdler SHARPE.

Secrétaires : MM. H. GADEAU DE KERVILLE, HARTERT.

II^e SECTION.

Président : M. le professeur R. BLASIUS.

Secrétaires : MM. le comte ARRIGONI DEGLI ODDI, L. TERNIER.

III^e SECTION.

Président : M. le docteur BUREAU.

Secrétaires : MM. le baron CRETTE DE PALLUEL, M. le docteur P. LEVERRÜHN.

2 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

IV^e SECTION.

1^{re} *Sous-section.* — *Protection des Oiseaux, etc.*

Président : M. le docteur V. FATIO.

Secrétaires : MM. le comte D'ORFÈVILLE, SCHALOW.

2^e *Sous-section.* — *Acclimatation.*

Président : M. le docteur Remy SAINT-LOUP.

Secrétaires : MM. CHERNEL DE CHERNELHAZA, DEBREUIL.

3^e *Sous-section.* — *Aviculture.*

Président : M. le duc FÉRY D'ESCLANDS.

Secrétaires : MM. le baron DU TEIL, WACQUEZ.

V^e SECTION.

Président : M. E. OUSTALET.

Secrétaire : M. J. DE CLAYBROOKE.

Liste des délégués officiels des gouvernements.

AUTRICHE-HONGRIE :

Autriche (Musée I. R. d'histoire naturelle), M. le docteur LORENZ VON LIBURNAU, conservateur au Musée I. R. d'histoire naturelle.

Hongrie (Ministère R. hongrois de l'agriculture), M. OTTO HERMAN ; directeur du Bureau central ornithologique hongrois (Muséum national hongrois), M. J. DE MADARASZ, conservateur au Muséum national hongrois.

Bosnie-Herzégovine (Musée de Sarajevo), M. OTIMAR REISER, conservateur au *Landes-Museum*.

BELGIQUE (Musée Royal d'Histoire naturelle), M. le docteur DUBOIS, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle (Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics), M. MOUSEL, directeur des Eaux et Forêts.

BULGARIE, M. le docteur Paul LEVERKÜHN, directeur des Institutions scientifiques et Bibliothèque de S. A. R. le prince Ferdinand I^{er} de Bulgarie.

ESPAGNE, M. SALVADOR CASTELLO Y CARRERAS, directeur de l'École royale d'Aviculture de Barcelone.

FRANCE (Ministère des Affaires étrangères), M. Marcel CHATAIN, consul de France attaché à la Direction des consulats (Ministère de l'Agriculture), MM. RÉCOPÉ, conservateur des Eaux et Forêts,

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 3

- ARNOULD, inspecteur-adjoint des Eaux et Forêts (Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts), M. OUSTALET, président du comité ornithologique international (Ministère des Colonies), M. Jean DYBOWSKI, inspecteur général des cultures coloniales.
- GRANDE-BRETAGNE (British Museum), M. BOWDLER SHARPE, conservateur au British Museum.
- ITALIE (Ministère de l'Agriculture), M. E.-H. GIGLIOLI, professeur à l'Institut royal supérieur et directeur du Musée d'histoire naturelle de Florence.
- MONACO (PRINCIPAUTÉ DE), M. le docteur Jules RICHARD, conservateur des collections scientifiques de S. A. S. le prince Albert I^{er} de Monaco.
- RUSSIE (Ministère de l'Agriculture et des Domaines), M. KAIGORODOFF, professeur à l'Institut forestier de Saint-Pétersbourg.
- SUEDE ET NORVEGE, M. le docteur SJÖSTEDT, directeur de la Station entomologique d'Alban, près Stockholm.
- SUISSE, MM. le docteur V. FATIO, le docteur Th. STÜBER, professeur à l'Université et directeur du Musée d'histoire naturelle de Berne.

Corps savants et Sociétés s'étant fait représenter au Congrès ornithologique international de 1900.

- Académie Royale des Sciences de Belgique*, à Bruxelles (Belgique). — Délégué : M. le baron Edm. DE SELYS-LONGCHAMPS.
- Associazione per la protezione degli Uccelli e della Selvaggina in generale*, à Florence (Italie). — Délégué : M. le professeur Enrico H. GIGLIOLI.
- British Museum*, à Londres (Angleterre). — Délégué : M. le docteur R.-Bowdler SHARPE.
- British Ornithologists' Union* (Angleterre). — Délégués : MM. HARTERT, le docteur R.-Bowdler SHARPE.
- Bund für Vogelschutz*, à Stuttgart (Allemagne). — Délégué : M. Carl OHLSEN.
- Chambre syndicale des fleurs et plumes*, 10, rue de Lancry, Paris. — Délégués : MM. A. LALOUE, L. BOLLACK.
- Circolo Cacciatori Bresciani*, à Brescia (Italie). — Délégué : M. Carl OHLSEN.
- Comizio Agrario del circondario di Palermo*, à Palerme (Italie). — Délégué : M. Carl OHLSEN.
- Deutscher Verein zum Schutze der Vogelwelt*, à Géra, Reuss (Allemagne). — Délégué : M. Carl OHLSEN.
- Federazione Cacciatori Italiani*, à Rome (Italie). — Délégué : M. Carl OHLSEN.
- Geflügelzucht-Verein*, à Vienne (Autriche). — Délégué : M. O. FRANK.

4 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

- Ornithologische Verein*, à Munich (Allemagne). — Délégué : M. le docteur Carl PARROT, président.
- Schweizerische Ornithologische Gesellschaft*, à Zurich (Suisse). — Délégué : M. Carl OHLSEN.
- Société colombophile de Catalogne*, à Barcelone (Espagne). — Délégué : M. SALVADOR CASTELLO Y CARRERAS.
- Société des Aviculteurs français*, 41, rue de Lille, Paris. — Délégués : MM. BRESCHET, DELMAS, le duc FÉRY D'ESCLANDS, le baron DU TEIL, VOITELLIER.
- Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France*, au Muséum de Nantes (Loire-Inférieure). — Délégué : M. le docteur BUREAU.
- Société nationale d'acclimatation de France*, 41, rue de Lille, Paris. — MM. J. DE CLAYBROOKE, le baron CRETTE DE PALLUEL, DEBREUIL, le baron J. DE GUERNE, le comte D'ORFEUILLE, OUSTALET, X. RASPAIL, R. SAINT-LOUP, PAUL UGINET.
- Société nationale d'aviculture de France*, 24, rue des Bernardins, Paris. Délégué : M. ROUILLIER-ARNOULT.
- Société protectrice des animaux*, 84, rue de Grenelle, Paris. — Délégué : M. A. UHRICH, président de la Société.
- Standard avicole de France*. — Délégués : MM. le docteur DENEUVE, MAROIS, R. SAINT-LOUP, P. WACQCEZ.
- Thierschutz-Verein*, à Brunswick (Allemagne). — Délégué : M. le professeur R. BLASIUS.

Liste des membres du Congrès.

- MM. ARBEL (Luc), docteur en médecine, 82, rue de Courcelles, Paris.
- ARNOULD (Louis-Auguste), inspecteur-adjoint des Eaux et Forêts, 29, rue Saint-Guillaume, Paris.
- ARRIGONI DEGLI ODDI (comte Ettore), professeur de Zoologie à l'Université, 2223, via Torricelli, Padoue (Italie).
- BARRACHIN (Edmond), 4, rue Saint-Florentin, Paris.
- BEGOUEN (vicomte), membre titulaire du Standard avicole de France et de la Société nationale d'acclimatation, Élevage des Espas, par Saint-Girons (Ardèche).
- BERG (professeur docteur Carlos), directeur du *Museo Nacional*, à Buenos-Aires (République Argentine).
- BERLEPSCH (Hans baron von), propriétaire, 2, Landaustrasse, Cassel (Allemagne).
- BERLEPSCH (Hans-Carl-Hermann-Ludwig comte von), Erbkammerer in Kurhessen, Majoratsbesitzer, Schloss Berlepsch, Post Gertenbach, par Cassel (Allemagne).
- BERNARD (Paul) négociant, 33, rue des Febvres, à Montbéliard, Doubs.

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 5

- MM. BLAAW (F.-L.) Gooilust, S'Graveland, par Hilversum (Hollande).
- BLASIUS (professeur-docteur Rudolf), ancien président du Comité ornithologique international, 13, Inselfpromenade, Brunswick (Allemagne).
- BOLLACK (Léon), membre de la Chambre syndicale des fleurs et plumes, 4, rue d'Enghien, Paris.
- BONAPARTE (S. A. I. le prince Roland), 10, avenue d'Iéna, Paris.
- BONOTE J. Lewis), membre de la *Brit. Ornith. Union*, secrétaire de l'*Agricultural Society*, Ditt on Hall, Few Ditton, Cambridge (Angleterre).
- BOUCARD (Adolphe), correspondant du Muséum, Membre de la société zoologique de France, Oak Hill, Spring Vale, près Ryde, île de Wight (Angleterre).
- BOURGOIS (Léon), assistant au Muséum, 1, boulevard Henri IV, Paris.
- BRESNIET (Jean-Pierre), aviculteur, 3, passage des Suisses, Paris.
- BREWSTER (William), A. M. Harvard University, ornithologiste titulaire au *Museum of comparative Zoology* de Cambridge, Mass., membre de l'*American Ornithologists' Union* et de la *Zoological Society Lond.*, 143, Brattle Street, Cambridge, Massachusetts (États-Unis d'Amérique).
- BRUYERE (Henri), attaché au Muséum d'histoire naturelle, 37, rue Cuvier, Paris.
- BRUSINA (Spiridon), professeur à l'Université, directeur du Musée national zoologique à Zagreb [(Agram), Croatie].
- BULGARIE (S. A. R. le Prince Ferdinand 1^{er} de), Palais de Sophia, Bulgarie.
- BURCKHARDT (Rodolphe), professeur à l'Université, place de la Cathédrale, Bâle (Suisse).
- BUREAU (le docteur Louis), directeur du Muséum d'histoire naturelle de Nantes, professeur à l'École de médecine, 13, rue Gresset à Nantes (Loire-Inférieure).
- BÜTTIKOFER (le docteur J.), directeur du Jardin zoologique à Rotterdam (Pays-Bas).
- CASTELLO Y CARRERAS (Salvador), président fondateur de la Société nationale des aviculteurs espagnols, fondateur de l'École royale d'aviculture de Barcelone, 173, Diputacion, Barcelone (Espagne).
- CHAPPELLIER (Albert), ingénieur-agronome, licencié ès sciences naturelles, 46, faubourg Poissonnière, Paris.
- CHATAIN (Marcel), consul de France à la Direction des Consuls, ministère des Affaires étrangères, à Paris.
- CHERNEL DE CHERNELHAZA (Étienne), propriétaire à Koszeg (Hongrie).

6 III° CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

- MM. CLARKE (William-Eagle), Senior assistant, *Natural History Department, Edinburgh Museum of Science and Art*, à Edimbourg, Écosse (Grande-Bretagne).
- CLAYBROOKE (Jean DE), secrétaire général du Congrès ornithologique de 1900, 5, rue de Sontay, Paris.
- CLERMONT (Raoul DE), avocat à la Cour d'appel, ingénieur agronome, ancien attaché d'ambassade, 79, boulevard Saint-Michel, Paris.
- COCU (Georges), instituteur, à Fourquenies, près Beauvais, Oise.
- COUVREUX (Charles), propriétaire, 33, rue Vineuse, Paris-Passy.
- CRETÉ DE PALLUEL (baron Albert), 26, rue d'Artois, Paris.
- DALMAS (le comte Raymond DE), 26, rue de Berri, Paris.
- DEBREUIL (Charles), avocat à la Cour d'appel, 25, rue de Châteaudun, Paris et quai Pasteur à Melun (Seine-et-Marne).
- DELMAS, aviculteur, à Muids, par Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure.
- DENEUVE (le docteur), vice-président du Standard avicole de France, 18, rue Hallé à Paris.
- DREWITT (le docteur J.-Dawtrey), membre de la *Zoological Society of London* et de la *British Ornithologists' Union*, 2, Manchester square, Londres W. (Angleterre).
- DUBOIS (Alphonse), docteur ès sciences, conservateur au Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, 123, rue Franklin, à Bruxelles N. E. (Belgique).
- DUMESNY (Paul), curé de Saint-Soupplets, à Saint-Soupplets, Seine-et-Marne.
- DUVAL (Albert), avocat à la Cour d'appel, 17, rue d'Anjou, Paris.
- DYBOWSKI (Jean), inspecteur général des cultures coloniales, directeur du jardin colonial de Nogent-sur-Marne, avenue de Fontenay, Nogent-sur-Marne (Seine).
- ESTERNO (le comte D'), propriétaire, 132, rue de Grenelle, Paris.
- FATIO (Victor), docteur Ph. et Sc. nat., membre de la Soc. de physique et histoire naturelle de Genève, membre de la Société zoologique de France et du Comité ornithologique international permanent, 1, rue Bellot, Genève (Suisse).
- FÉRY D'ESCLANDS (le duc), conseiller-maitre à la Cour des Comptes, président de la Société des Aviculteurs français, 53, rue Pierre-Charron, Paris.
- FISCHER (Léopold), docteur-médecin, président du *Verein der Vogelfreunden* de Karlsruhe, du *Badische zoologische Verein*, membre de la *Deutsche ornitholog. Gesellschaft*, 49, Westendstrasse, Karlsruhe, Bade (Allemagne).
- FORBES (Docteur Henry-D.), L. L. D. M. *Brit. Ornithol. Union*, directeur du Muséum de la corporation de Liverpool, *The Museums*, Brown street, Liverpool (Angleterre).

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 7

- MM. FRANK (O.), marchand d'oiseaux, maison pour l'exportation du gibier vivant, 4, Waaggasse, Vienne, IV (Autriche).
- FÜRBRINGER (le professeur-docteur Max), Docteur méd. et phil., Geheimer Hofrat, directeur de l'*Anatomische Institut* à Iéna (Allemagne).
- GAAL DE GYLA (Gaston), Rövago-Eörs, Zalamegye (Hongrie).
- GADEAU DE KERVILLE (Henri), homme de science, 7, rue Dupont, à Rouen (Seine-Inférieure).
- GIGLIOLI (le professeur Enrico-H.), professeur d'Anatomie comparée et de Zoologie des Vertébrés à l'Institut royal supérieur et directeur du Musée zoologique royal, Florence (Italie).
- GINDRE-MALHERBE, vice-président de la société protectrice des animaux, à Champignol (Seine).
- GOEBIE (Richard), artiste-peintre, 123, avenue de Wagram, Paris.
- GUERNE (le baron Jules DE), secrétaire général de la Société nationale d'acclimatation de France, 6, rue de Tournon, Paris.
- HÄHNLE (Mme Lina), présidente du *Bundes für Vogelschutz*, à Stuttgart (Allemagne).
- † HAMONVILLE (baron Louis D'), trésorier du Comité ornithologique international, au château de Manonville, par Noviant-aux-Prés (Meurthe-et-Moselle).
- HARTERT (Ernest), directeur du Musée zoologique de Tring, *Zoological Museum*, Tring, Hert. (Angleterre).
- HARTERT (M^{me} Claudia), Bellevue Villa, Tring (Angleterre).
- HAVETTE (R.), sténographe, 27, rue Monge, Paris.
- HELM (August-Franz), docteur phil., professeur de sciences naturelles, Schillerplatz 21, II, Chemnitz, Saxe (Allemagne).
- HERMAN (Otto), chef du Bureau central ornithologique hongrois. National Museum, Budapest VIII (Hongrie).
- ICALI SVETOZAR, Bar, Baranya Megye (Hongrie).
- JANET (Charles), ancien président de la Société zoologique de France, Villa des Roses, près Beauvais (Oise).
- KAIGORODOFF, professeur à l'Institut forestier, à Saint-Pétersbourg (Russie).
- KOENIG (Alexandre), docteur en philosophie, professeur à l'Université de Bonn, 164, Coblenzerstrasse, à Bonn-sur-le-Rhin (Allemagne).
- LACOUR (Jean-Baptiste), négociant, Grand'Rue de Vaux, à Vitry-le-François (Marne).
- LALOUÉ (A.), président de la Chambre syndicale des fleurs et plumes, 43, rue du Caire, Paris.
- LANGLASSÉ (René), membre des Sociétés zoologique, d'acclima-

8 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

tation et géologique de France, 50, rue Jacques Dulud, à Neuilly-sur-Seine (Seine).

- MM. LA VAULX (le comte Henri DE), 122, avenue des Champs-Élysées, Paris.
- LAVERGNE DE LABARRIÈRE (Joseph-Loïs), propriétaire, membre des Sociétés entomologique et zoologique de France, au château de Marcouville, à Pontoise (Seine-et-Oise).
- LECLERC (le docteur Jean), 3, square de l'Opéra (rue Boudreau), Paris.
- LENNIER (Gustave), directeur du Muséum, Le Havre (Seine-Inférieure).
- LE SOUEFF (Dudley), C. M. Z. S., F. B. O. U., *Zoological and Acclimation Society*, Melbourne (Australie).
- LEVAT (Louis-Adrien), président de la Société ornithophile, 86, rue Joseph Vernet, Avignon (Vaucluse).
- LEVERKÜHN (le docteur Paul), membre correspondant de la Société zoologique de Londres, directeur des Institutions et Bibliothèque scientifiques de S. A. R. le prince de Bulgarie, Palais de Sophia (Bulgarie).
- L'HOEST (François), directeur du Jardin zoologique de la Soc. royale de Zoologie d'Anvers, au Jardin zoologique, à Anvers (Belgique).
- LORENZ VON LIBURNAU (le docteur Ludwig), conservateur au Musée I. R. d'histoire naturelle, 1, Burgring, 7, Vienne (Autriche).
- LOVIOT (Louis), 3, avenue Velasquez, Paris.
- MADARÁSZ (Jules DE), conservateur au Muséum national hongrois. National Museum, Budapest (Hongrie).
- MAËS (Albert), 39 bis, rue du Landy, à Clichy-la-Garenne (Seine).
- MARCHAL (le docteur Paul), professeur de Zoologie à l'Institut national agronomique, 126, rue Boucicaut, à Fontenay-aux-Roses (Seine).
- MAROIS, aviculteur, 12, avenue de Sceaux, Versailles (Seine-et-Oise).
- MARODIS (Constantin Jean), inspecteur des postes et des télégraphes, à la Direction générale des postes et des télégraphes, à Athènes (Grèce).
- MARMOTTAN (le docteur), maire du XVI^e arrondissement, 31, rue Desbordes-Valmore, Paris-Passy.
- MARTIN (Louis-Paul-Maurice), 7, place de la République, à Toul (Meurthe-et-Moselle).
- MARTINEZ-GÓMEZ (Vicente), professeur de Sciences naturelles au collège Calasancio, Séville (Espagne).
- MARTORELLI (docteur Giacinto), professeur et directeur de la collection ornithologique Turati, au Musée civique de Milan,

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 9

Museo civico di Storia naturale, Giardini pubblici, Coyo Venezia, Milan (Italie).

MM. MEGNIN (Jean-Pierre), vétérinaire de l'armée en retraite, membre de l'Académie de Médecine, 6, avenue Aubert, à Vincennes (Seine).

MEYER (le docteur A.-B.), directeur du Musée royal de Zoologie, d'Anthropologie et d'Ethnographie de Dresde, conseiller intime de S. M. le Roi de Saxe, à Dresde, Saxe (Allemagne).

MIDDENDORFF (Ernest de), propriétaire, au château de Hellenorm, près Elwa, Livonie (Russie).

MILLOT, artiste-peintre, dessinateur d'histoire naturelle, 49, boulevard Saint-Marcel, Paris.

† MILNE-EDWARDS (Alphonse), membre de l'Institut, directeur du Muséum d'Histoire naturelle.

MIRBACH-GELDERN (le comte von), chambellan de S. M. le Roi de Bavière, attaché au Ministère impérial des Affaires étrangères, à Berlin, 76, Wilhelmstrasse, à Berlin (Allemagne).

MOUSEL (Honoré), directeur des Eaux et Forêts, à Bruxelles (Belgique).

NEWTON (Alfred), M. A., F. R. S., professeur de Zoologie et d'Anatomie comparée à l'Université de Cambridge, Magdalene College, Cambridge (Angleterre).

NESSLIN (professeur-docteur Otto), 27, Stephanienstrasse, à Karlsruhe (Grand-duché de Bade, Allemagne).

OBERTHÜR (René), correspondant du Muséum, à Rennes (Ile-et-Vilaine).

OHLSSEN (Carl), chevalier et docteur ès sciences, 33, Via Uffici del Vicario, Rome (Italie).

ORFFUILLE (Comte d'), 6, impasse des Gendarmes, à Versailles (Seine-et-Oise).

OUSTALET (Émile), docteur ès sciences, président du Comité ornithologique international permanent, 121 bis, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.

OWEN (Miss Juliette-A.), memb. ass. de l'*American ornithol. Society*, memb. de la *New-York zoolog. Society*, memb. de la *Michigan ornithol. Society*, etc., 306, N. 9 th. St., Saint-Joseph, Missouri (États-Unis d'Amérique).

PALACKY (le docteur Jean), professeur à l'Université, Vinohrad, rue de Comenius, 7, à Prague (Bohême, Autriche).

PAQUET (René), ornithologiste, licencié en droit, 34, rue de Vaugirard, Paris.

PARROT (le docteur Carl), médecin, président de l'*Ornitholog. Verein*, Klenzerstrasse 26, I, München (Allemagne).

PÉRIER DE LARSAN (le comte Henri du), député de la Gironde, 108, boulevard Montparnasse, Paris.

10 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

- MM. PETIT AÎNÉ (Louis), naturaliste, 21, rue du Caire, Paris.
 PHILIPPE (Jules), aviculteur, à Houan (Seine-et-Oise).
 PICHOT (Pierre-Amédée), directeur de la *Revue Britannique*,
 132, boulevard Haussmann, Paris.
 QUINET (Alfred), docteur en médecine, 14, rue de la Sablon-
 nière, à Bruxelles (Belgique).
 RADDE (le docteur Gustave vox), conseiller intime, directeur
 du Musée du Caucase, à Tiflis (Russie).
 RADOT (Émile), président du tribunal de Commerce de Corbeil,
 à Essonnes (Seine-et-Oise).
 RASPAIL (Xavier), membre de la Société zoologique de France,
 à Gouvieux (Oise).
 RÉCOPÉ, conservateur des Eaux et Forêts, 125, rue de Sèvres,
 Paris.
 REISER (Othmar), conservateur au *Bosn.-Herz. Landes-Museum*,
 à Sarajevo (Bosnie).
 RENESSE VAN DUVENBODE (Constantin Willem van), Trompenberg,
 Hilversum (Pays-Bas).
 RICHARD (le docteur Jules), conservateur des Collections scienti-
 fiques de S. A. S. le Prince de Monaco, 30, rue du Faubourg-
 Saint-Honoré, Paris.
 RICHER (Henri-Marie-Joseph), avoué, 22, rue Péan, à Châteaudun
 (Eure-et-Loir).
 ROSIER (Eugène), 8, quai des Eaux-Vives, à Genève (Suisse).
 SAINT-LOUP (Remy), docteur ès sciences, maître de conférences
 à l'École des Hautes-Études, 13, rue de Siam, Paris.
 SAUNDERS (Howard), membre de la Soc. linnéenne, de la Soc.
 zool. de Londres, de la *Brit. Ornithologists' Union*, éditeur
 de *Ibis*, 7, Radnor place, Hyde Park, Londres W. (Angle-
 terre).
 SCHALOW (Herman), vice-président de la *Deutsche ornitholog.*
Gesellschaft, 15, Schleswiger Ufer, Berlin N. W. (Allemagne).
 SCHLÜTER (Wilhelm), naturaliste, à Halle s/S. (Allemagne).
 SELYS-LONGCHAMPS (le baron Edm. de), membre de l'Académie
 royale des Sciences de Belgique, ancien président du Sénat
 belge, 32, boulevard de la Sauvenière, à Liège (Belgique).
 SHARPE (le docteur R.-Bowdler), Senior Assistant, *British Mu-*
seum, Natural history Department, South Kensington, Lon-
 dres S. W. (Angleterre).
 SHARPE (Miss Emily-Mary), Lyndhurst, Barrowgate Road,
 Chiamets (Angleterre).
 SIMON (Eugène-Louis), ancien président des Sociétés zoolo-
 gique et entomologique de France, 16, Villa Saïd, Paris.
 SJÖSTEDT (le docteur Yngve), *Statens Entomologiska Austall*,
 Alban, près Stockholm (Suède).

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 11

- MM. SMET (Firmin DE), conseiller provincial, délégué du Gouvernement belge au Congrès international d'aviculture de Saint-Pétersbourg, château de Schouwbroeck, Vinderhoute-lez-Gand (Belgique).
- STUDER (Théophile), docteur-médecin, professeur de Zoologie et d'Anatomie comparée, 14, rue de l'Hôtel, à Berne (Suisse).
- SYLANTIEV (Anatol-Alexis), M. du Bur. de la Chasse, Zool. appl. et Pisciculture du Ministère d'Agriculture et des Domaines russes, professeur de la Chasse et assistant au cabinet zoologique à l'Institut forestier de Saint-Pétersbourg, à l'Institut Forestier, Saint-Pétersbourg (Russie).
- TALAMON (Georges-Félix), négociant, à Bizerte (Tunisie).
- TEIL (le baron Pierre-Marie-Raymond du), vice-président de la Société des Aviculteurs français, 38, boulevard des Invalides, Paris.
- TERNIER (Louis), avocat à la Cour d'appel, 13, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris et Honfleur (Calvados).
- TSCHUSI ZU SCHMIDHOFFEN (Victor Ritter von), directeur de l'*Ornitholog. Jahrbuch*, Villa Tannenhof, près Hallein, Salzbourg (Autriche).
- TYPALDO-BASSIA (A.), député, avocat à la Cour suprême, professeur agrégé à l'Université, Athènes (Grèce).
- UGINET (Paul), membre de la Société nationale d'acclimatation de France, 13, rue des Bauges, Paris.
- URRICH (Albert), président de la Société protectrice des animaux, 10, rue Washington, Paris.
- VAN KEMPEN (Charles), membre de la Société zoologique de France, 12, rue Saint-Bertin, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).
- VERNET (docteur Henri), à Duillier, près Nyon (Suisse).
- VIAN (Jules-Alfred-Denis), président honoraire de la Société zoologique de France, 42, rue des Petits-Champs, Paris.
- VOITELLIER (Henri), vice-président de la Société des aviculteurs français, 22, rue d'Alsace, à Mantes (Seine-et-Oise).
- WACQUEZ (Paul), ornithologiste, secrétaire général de la Société des Aviculteurs français, 13, rue des Trois-Frères, à Villemonble (Seine).
- WALLEEN (le baron Michel DE), membre de la Société zoologique de Finlande, station Kansala, propriété Rauhala, Finlande (Russie).
- WARY (Joseph), inspecteur des Eaux et Forêts, 46, chaussée Saint-Pierre, à Bruxelles (Belgique).
- WHITAKER (le chevalier Joseph-J.-S.), membre de la Société zoologique de Londres et de la *Brit. Ornithologists' Union*, président de la Société humanitaire et pour la protection des

12 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

animaux à Palerme, Musée zoologique, Villa Malfitano, Palerme, Sicile (Italie).

M. WILSON (Scott Barchard), F. Z. S., B. O. U., Heatherbank, Weybridge Heath, Surrey (Grande-Bretagne).

Séance générale du mardi 26 juin 1900 (matin).

Président : M. E. Oustalet.

Secrétaire : M. J. de Claybrooke.

La séance d'inauguration du Congrès est ouverte à dix heures trente, dans la grande salle du Palais des Congrès, à l'Exposition universelle. M. E. Oustalet, président de la Commission d'organisation, occupe le fauteuil de la présidence. A ses côtés prennent place M. J. de Claybrooke, secrétaire général de la Commission, M. Gariel, délégué principal des Congrès à l'Exposition universelle de 1900, et les membres de la Commission d'organisation.

M. LE PRÉSIDENT déclare la séance ouverte et prononce le discours suivant :

« Messieurs,

« Cette séance devait être ouverte par un savant illustre, par M. A. Milne-Edwards, membre de l'Institut et directeur du Muséum d'histoire naturelle, que la Commission d'organisation du Congrès ornithologique avait choisi comme Président d'honneur.

« Nul parmi nous ne nous avait paru plus digne d'inaugurer cette réunion que l'auteur des *Recherches pour servir à l'histoire des Oiseaux fossiles de la France*, des *Mémoires sur la faune ancienne des îles Mascareignes*, de *l'Histoire naturelle des Oiseaux de Madagascar* et des *Recherches sur la faune des régions australes*. Aussi je serai certainement votre interprète en déplorant la perte récente de ce grand naturaliste dont la présence eût contribué à rehausser l'éclat de ce Congrès.

« Quelque temps auparavant la Commission d'organisation avait déjà été privée d'un de ses collaborateurs les

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 43

plus dévoués par le décès du trésorier du Comité ornithologique, M. le baron Louis d'Hamouville, à la mémoire duquel je tiens à offrir ici un sympathique souvenir.

« Par suite de la mort de mon illustre Maître, M. Milne-Edwards, c'est à moi qu'échoit l'honneur de saluer aujourd'hui les représentants des Gouvernements étrangers et du Gouvernement français et d'exprimer la profonde reconnaissance du Comité ornithologique international envers les États qui, après avoir accordé à ce Comité leur bienveillant appui, ont daigné manifester encore l'intérêt qu'ils lui portent en se faisant représenter officiellement à un Congrès placé sous ses auspices. Au nom de la Commission d'organisation du Congrès je tiens à remercier aussi les Sociétés savantes qui ont bien voulu envoyer des délégués et les ornithologistes de tous pays qui ont répondu à notre appel avec un si aimable empressement.

« Votre présence en si grand nombre, Messieurs, est la meilleure récompense de nos efforts; elle nous prouve qu'en dépit des difficultés que nous avons rencontrées au début, nous avons eu raison de compter que, grâce à la sympathie de nos Collègues, nous parviendrions à accomplir la tâche que nous avait confiée le Congrès de Budapest en nous chargeant d'organiser à Paris un troisième Congrès ornithologique international. Du moment où il a été décidé que ce Congrès coïnciderait avec l'Exposition universelle de 1900, notre tâche a du reste été singulièrement facilitée par l'appui que nous avons trouvé auprès de la Commission supérieure des Congrès et de son Délégué principal, M. le professeur Gariel, qui a droit à tous nos remerciements.

« Le chiffre élevé des adhérents à ce Congrès, chiffre qui dépasse nos évaluations les plus optimistes, reconforte à un autre point de vue nos cœurs d'ornithologistes : il témoigne de la faveur dont jouit encore une science qui nous est chère et que l'on s'est plu quelquefois à représenter comme une science morte, comme une science dont le terrain a été tellement exploré qu'elle ne saurait plus offrir à ses adeptes aucun sujet d'investigation. Il y a plus

14 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

de trente ans, du reste, que j'ai entendu formuler cette opinion décourageante et cependant, depuis lors, que de découvertes ont été faites, que de progrès ont été accomplis dans le domaine de cette science ornithologique qu'on voulait délaissier entièrement pour l'étude des animaux inférieurs jugée plus féconde en résultats! Après avoir découvert dans les couches jurassiques de Solenhofen le fameux *Archæopteryx*, qui établit une connexion entre les Reptiles et les Oiseaux, n'a-t-on pas trouvé dans les terrains crétacés du Kansas ces *Hesperornis* et ces *Ichthyornis* qui paraissent être les précurseurs des Plongeurs et des Goélands et qui conservent encore certains caractères reptiliens? N'a-t-on pas exhumé des terrains tertiaires de la Patagonie les débris de l'étrange *Phororhacus*, Échassier gigantesque qui avait le bec d'un Rapace? Les gypses d'Aix et de Montmartre, les phosphorites du Quercy, les gisements de Sansan et de Saint-Gérand-le-Puy n'ont-ils pas livré les restes d'une faune toute différente de celle qui vit maintenant dans les mêmes contrées et offrant des affinités incontestables avec la faune actuelle des régions tropicales? Enfin l'exploration des couches récentes du sol, à la Nouvelle-Zélande, à Madagascar, à l'île de la Réunion n'a-t-elle pas démontré que l'ordre des Coureurs, actuellement si pauvre en espèces, était représenté naguère encore par une grande variété de formes dont quelques-unes atteignaient des dimensions colossales et que l'ordre des Pigeons comptait dans les Drontes ou Dodos des formes géantes dont les *Didunculus* des îles Samoa semblent être la réduction.

« Ces découvertes paléontologiques, jointes aux recherches anatomiques de Lherminier, de R. Owen, de Huxley, de Parker, d'Émile Blanchard, d'Alphonse Milne-Edwards, d'Alfred Newton, de Murie, de Garrod, de Fürbringer, de Shufeldt, ont profondément modifié les idées des naturalistes relativement à la généalogie et aux affinités réciproques des divers groupes d'Oiseaux et ont déterminé un remaniement complet des classifications ornithologiques.

« En même temps nos connaissances relativement à la

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 43

faune des diverses parties du globe se sont singulièrement accrues par la publication des grands ouvrages et des mémoires de Gould, de Sharpe et de Salvadori sur les Oiseaux de l'Asie, de l'Australie et de la Nouvelle-Guinée, de Meyer sur les Oiseaux de Célèbes, de M. Armand David et d'un autre naturaliste français sur les Oiseaux de la Chine et de l'Indo-Chine, de Barboza du Bocage, de Reichenow, de Büttikofer et de Matschie sur les Oiseaux de l'Afrique tropicale, de Layard sur les Oiseaux de l'Afrique australe, du docteur König et du baron d'Erlanger sur les Oiseaux de l'Algérie et de la Tunisie, de Sclater et de Salvin sur les Oiseaux de l'Amérique tropicale, de Coes, de Merriam et d'Outram Bangs sur les Oiseaux de l'Amérique du Nord, de Giglioli sur les Oiseaux d'Italie, de Dubois sur les Oiseaux de la Belgique, de Fatio sur les Oiseaux de la Suisse, de Sharpe et Dresser sur les Oiseaux d'Europe en général. C'est par centaines que des espèces nouvelles ont été décrites et figurées, si bien qu'actuellement le nombre des espèces connues dans la classe des Oiseaux dépasse certainement 12000! Et ce qu'il y a de remarquable, ce qui n'a pu être fait jusqu'à présent pour aucun autre groupe zoologique, c'est que toutes ces espèces, ou presque toutes, ont été inventoriées, classées et même décrites sommairement dans cette magnifique série des *Catalogues du British Museum* qui, pour les Oiseaux seulement, ne comprend pas moins de 27 volumes.

« Cette œuvre considérable à laquelle ont collaboré MM. Seebohm, Sclater, Salvin, Hargitt, Saunders, Salvadori, Gadow, Hartert et dont mon ami le docteur R. Bowdler Sharpe a été l'un des principaux artisans, représente un effort considérable, auquel je me plais à rendre ici un public hommage, et constitue un véritable trésor pour les ornithologistes.

« Sclater, Sharpe et Palacky ont fait, sous ces dernières années, une étude spéciale de la distribution géographique des Oiseaux dont à l'exemple de Gätke, on notait soigneusement, d'autre part, les déplacements réguliers ou les apparitions accidentelles.

16 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

« A la suite des Congrès ornithologiques de Vienne et de Budapest, des enquêtes annuelles ont été faites, en divers pays de l'Europe, sur les migrations des Oiseaux, et le dépouillement des feuilles d'observations remplies par les gardiens des phares, les forestiers, les instituteurs, a fourni les éléments de travaux intéressants à MM. John Cordeaux, Eagle Clarke, Tehusi zu Schmidhoffen, Meyer, von Middendorf, Fatio, Studer, Giglioli, Blasius, Herman, Chernel de Chernelhaza, von Berg, Ternier, etc. Plusieurs de ces travaux ont été publiés dans l'*Ornis, Bulletin du Comité ornithologique international*.

« La nidification, les mues et le régime alimentaire des Oiseaux ont été également étudiés par MM. Bureau, Xavier Raspail, Cretté de Palluel, Fløericke, Georges Cocu et d'autres naturalistes dont les observations modifieront sans doute les idées qu'on se faisait sur l'utilité ou la nocivité de certaines espèces et permettront d'apprécier d'une façon plus équitable les services qu'elles rendent ou les dommages qu'elles peuvent causer à l'agriculture.

« Enfin, il n'est pas jusqu'à l'ornithologie appliquée qui n'ait réalisé, depuis vingt ans, des progrès considérables. Si le nombre des espèces exotiques acclimatées en Europe est encore fort restreint, il n'en est pas moins certain qu'on a désormais résolu le problème d'élever et de faire reproduire, en dehors de leurs pays d'origine, les Autruches, les Nandous, les Casoars, les Tinamous et de nombreuses espèces de Faisans, de Perdrix, d'Oies et de Canards.

« Il suffit de visiter nos Concours agricoles pour voir que l'élevage de la volaille a pris un essor remarquable, et que si certaines races anciennes ont été malheureusement délaissées, d'autres ont singulièrement gagné en beauté et en qualités.

« Ces découvertes, ces observations, ces améliorations dont je viens de donner une idée bien incomplète, constituent-elles tout ce qu'on peut attendre de la science ornithologique? Évidemment non.

« Je viens de faire allusion à l'aviculture et à l'accli-

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 17

matation. De ce côté n'y a-t-il pas de nouvelles races à créer, des races anciennes à perfectionner? N'est-il pas nécessaire de fixer, de décrire les caractères de celles-ci? N'y a-t-il pas en Asie, en Amérique et en Afrique des centaines d'espèces dont l'introduction et l'acclimatation en Europe ou dans les colonies européennes pourraient être profitables?

« D'autre part n'est-il pas grand temps de sauver d'une destruction prochaine nos espèces indigènes, de modifier dans le sens de leur protection les lois des divers pays, d'arriver à la conclusion d'une convention internationale assurant la sécurité du gibier migrateur et des Oiseaux utiles à l'agriculture ?

« Quelque élevé que soit déjà le nombre des espèces décrites, il s'accroîtra certainement encore dans une large proportion, quand on aura réussi à pénétrer dans l'intérieur de la Nouvelle-Guinée, quand on n'aura plus seulement traversé, mais exploré le centre de l'Afrique, quand on aura visité toutes les îles de l'Océanie, quand on sera maître d'étudier à loisir cette faune si curieuse du Laos, de l'Annam et du Tibet dont je compte mettre quelques spécimens sous vos yeux dans une prochaine visite au Muséum.

« La paléontologie ornithologique nous réserve encore bien des surprises.

« Enfin dans le domaine de ce qu'on appelait naguère encore la biologie, que de points ne restent-ils pas à élucider relativement aux mœurs des Oiseaux, à leur mode de nidification, à la durée de l'incubation, à la longévité chez les diverses espèces, au régime, aux mœurs, aux migrations, à leur direction et à leurs causes ?

Nous sommes persuadés, messieurs, que vos travaux jetteront une vive lumière sur ces sujets encore obscurs, et, par l'examen seul des titres des communications annoncées, nous constatons avec plaisir que toutes les parties du programme, cependant très vaste, que nous avons élaboré seront également touchées. Si nous éprouvions quelque crainte, ce serait plutôt celle que le temps

48 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

dont vous pourrez disposer ne vous parût insuffisant. Je n'abuserai donc pas plus longtemps de vos instants précieux et en qualité de Président de la Commission d'organisation, je déclare ouvert le III^e Congrès ornithologique international. »

M. LE PRÉSIDENT annonce que, conformément au Règlement, il va inviter l'assemblée à procéder à l'élection du Bureau du Congrès, et, pour épargner du temps, à l'élection des Bureaux respectifs des quatre premières sections, la cinquième étant réservée au Comité ornithologique international, qui a son Bureau constitué. Toutefois, la Commission d'organisation ayant pensé qu'il y avait lieu de choisir un Président d'honneur et des Membres d'honneur, M. le Président demande qu'il soit procédé d'abord à leur élection et présente, comme Président d'honneur, aux suffrages de l'assemblée, un des doyens de la science ornithologique, M. le baron Edmond de Selys-Longchamps, membre du Sénat belge et délégué de l'Académie royale des sciences de Belgique.

M. LE BARON DE SELYS-LONGCHAMPS est élu par acclamations. Il adresse à ses Collègues quelques mots de chaleureux remerciements et, en les assurant de son entier dévouement, les prie de vouloir bien l'excuser si en raison de son grand âge (87 ans), il ne peut toujours prendre une part active à leurs discussions.

M. LE PRÉSIDENT donne ensuite lecture de la liste des Membres d'honneur dressée par la Commission d'organisation.

Cette liste comprend les noms de S. A. R. le Prince de Bulgarie, membre du Comité ornithologique international, S. A. I. le Prince Roland Bonaparte, membre de la Société zoologique de France, M. le duc Féry d'Esclands, M. le comte du Périer de Larsan, membre de la chambre des Députés, M. le docteur Marmottan, maire du XVI^e arrondissement de Paris, M. le professeur Fürbringer, de l'Université d'Iéna, M. le professeur Th. Studer, de l'Université de Berne, M. le professeur A. Newton, de l'Uni-

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 19

versité de Cambridge, M. le conseiller d'État G. von Radde, directeur du Musée de Tiflis, M. le professeur-docteur R. Blasius, ancien président du Comité ornithologique international et M. Otto Herman, président du Bureau central ornithologique hongrois.

Elle est votée par acclamations.

On passe ensuite à l'élection du Bureau du Congrès.

Une liste de candidats est présentée par la Commission d'organisation. Elle porte comme Président, le président actuel du Comité ornithologique international, comme Vice-Présidents des naturalistes appartenant, en majorité, aux nations étrangères qui se sont fait représenter au Congrès ou qui ont aidé le Comité par leurs subventions; comme Secrétaire général le Secrétaire actuel du Comité ornithologique, et comme Secrétaires un certain nombre d'ornithologistes choisis par moitié entre Français et étrangers, la Commission ayant pensé qu'il y aurait avantage à ce que chaque Secrétaire étranger eût à côté de lui un Français pour l'aider dans la rédaction des procès-verbaux.

Cette liste est adoptée sans modifications. En conséquence sont élus successivement :

Président du Congrès : M. E. OUSTALET, docteur ès sciences, président du Comité ornithologique international et de la Commission d'organisation du Congrès (France).

Vice-présidents : MM. le comte H. VON BERLEPSCH (Allemagne), le professeur L. BUREAU (France), le professeur E.-H. GIGLIOLI (Italie), le docteur V. FATIO (Suisse), le docteur A.-B. MEYER (Saxe, Allemagne), le docteur R. SAINT-LOUP (France), HOWARD SAUNDERS (Angleterre), le docteur R.-B. SHARPE (Angleterre).

Secrétaire général : M. J. de CLAYBROOKE, secrétaire du Comité ornithologique international et de la Commission d'organisation (France).

Secrétaires : MM. le professeur comte E. ARRIGONI DEGLI ODDI (Italie), E. HARTERT (Angleterre), le docteur P. LEVERKÜHN (Bulgarie), H. SCHALOW (Allemagne), le baron A. CRETTE de PALLUEL (France), E. DEBREUIL (France), H. GADEAU de KERVILLE (France), L. TERNIER (France).

M. LE PRÉSIDENT propose de procéder ensuite, en séance plénière du Congrès, à l'élection des bureaux des sections,

20 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

puisque'il est probable que la plupart des membres du Congrès se proposent de prendre part aux travaux des diverses sections. Les séances des sections, dit-il, ont d'ailleurs été distribuées de façon qu'il n'y en ait jamais deux qui aient lieu simultanément, de sorte que tous les membres du Congrès pourront assister à chacune d'elles.

Cette proposition est acceptée sans opposition pour ce qui concerne les trois premières sections. Sont successivement élus :

I^e SECTION. — *Ornithologie systématique, anatomie, physiologie, pathologie des Oiseaux, paléontologie.*

Président : M. le docteur R.-B. SHARPE.

Secrétaires : MM. E. HARTERT, H. GADEAU de KERVILLE.

II^e SECTION. — *Distribution géographique des Oiseaux, migrations.*

Président : M. le professeur R. BLASIUS.

Secrétaires : MM. le professeur E. ARRIGONI DEGLI ODDI, L. TERNIER.

III^e SECTION. — *Mœurs, régime, embryogénie, nidification, oologie.*

Président : M. le professeur L. BUREAU.

Secrétaires : MM. le docteur P. LEVERKÜHN, le baron A. CRETTE DE PALLUEL.

M. LE PRÉSIDENT fait remarquer que la Commission d'organisation a pensé qu'il y avait lieu d'établir dans la quatrième section (Ornithologie économique, protection des Oiseaux, chasse, aviculture et acclimatation) deux sous-sections : 1^o protection des Oiseaux et chasse ; 2^o acclimatation et aviculture. Il propose de procéder pour ces deux sous-sections comme pour les sections précédentes, et indique les noms des personnes qui, dans la pensée de la Commission, pourraient remplir les fonctions de présidents et de secrétaires de ces sections.

M. H. VOITELLIER fait des objections à cette proposition. Il demande que la quatrième section seule se réunisse immédiatement : 1^o pour examiner s'il n'y a pas lieu

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 21

d'établir une troisième sous-section consacrée à l'aviculture; 2^e pour établir une liste de candidats aux fonctions de présidents et de secrétaires des trois sous-sections.

Il est fait droit à cette demande, appuyée par M. LE BARON DE TEIL et la séance est suspendue pendant un quart d'heure pour permettre à la quatrième section de délibérer.

La section ayant adopté la motion de M. Voitellier et s'étant partagée en trois sous-sections, il est procédé, à la reprise de la séance, aux élections pour les bureaux de ces sections. Sont nommés :

I^e Sous-section. — Protection des Oiseaux.

Président : M. le docteur V. FATIO.

Secrétaires : MM. H. SCHALOW, le comte d'ORFEUILLE.

II^e Sous-section. — Aviculture.

Président : M. le duc FÉRY d'ESCLANDS.

Vice-président : M. S. CASTELLO y CARRERAS.

Secrétaires : MM. P. WACQUEZ, le baron DE TEIL.

III^e Sous-section. — Acclimatation.

Président : M. le docteur R. SAINT-LOUP.

Secrétaires : MM. E. CHERNEL de CHERNELHAZA, DEBREUIL.

La cinquième section, réservée au Comité ornithologique international, ayant déjà son bureau ainsi composé :

Président : M. E. OUSTALET.

Secrétaire : M. J. DE CLAYBROOKE.

Les bureaux des différentes sections se trouvent désormais constitués.

M. LE PRÉSIDENT adresse en ces termes ses remerciements au Congrès :

« Permettez-moi de vous dire, messieurs, combien je vous suis reconnaissant du grand honneur que vous venez de me faire. Je vous demande d'en reporter la plus grande partie sur le pays auquel j'appartiens, sur la France, qui vous reçoit ici.

22 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

« En choisissant comme Vice-Présidents et Secrétaires un si grand nombre de hautes personnalités scientifiques, étrangères et françaises, vous avez du reste, bien simplifié ma tâche. Je n'aurai pas beaucoup de peine et en revanche j'aurai le grand plaisir de me trouver en contact continuel avec des Collègues dont plusieurs sont déjà et dont tous, je l'espère, deviendront mes amis. »

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL remercie également le Congrès au sujet de son élection et assure ses Collègues de son entier dévouement.

M. LE PRÉSIDENT donne la parole à M. OTTO HERMAN pour une communication.

« Comme représentant de la personne de M. le docteur Daranyi, Ministre royal hongrois de l'Agriculture, et aussi comme chef du Bureau central ornithologique hongrois, dit M. Herman, je salue le III^e Congrès ornithologique international, en souhaitant, dans l'intérêt de notre science spéciale, les résultats les plus splendides.

« Au nom de M. le Ministre docteur Daranyi j'ai l'honneur d'offrir deux ouvrages :

1^o Rapport sur l'ouvrage intitulé *Les Oiseaux de la Hongrie et leur importance économique*, écrit par Étienne Chernel de Chernelhaza (1899).

2^o *La migration de l'Hirondelle de cheminées en 1898*, par Gaston Gaal de Gyula (1900). »

M. LE PRÉSIDENT fournit ensuite quelques indications au sujet du banquet qui aura lieu le dimanche 1^{er} juillet (au lieu du samedi 30 juin) au restaurant Marguery et sur la visite aux collections ornithologiques du Muséum qui a été fixée au vendredi 29 juin, à dix heures du matin. En vue de cette visite le bureau de la Commission d'organisation, avec le gracieux concours de quelques ornithologistes, amateurs et artistes, a préparé, dans une des salles du Muséum, une petite exposition où se trouvent réunis divers spécimens, objets d'histoire naturelle, peintures, dessins, gravures et instruments qui pourront intéresser les membres du Congrès.

M. le Président rappelle enfin quels seront les sujets

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 23

dont auront à s'occuper les diverses sections dans les séances de l'après-midi et du lendemain mercredi et indique les noms des personnes qui se sont déjà fait inscrire pour des communications.

Sur la demande de M. le comte du Périer de Larsan, il est décidé qu'une séance supplémentaire de section, consacrée à la question de la protection des Oiseaux, aura lieu le 27 juin, à trois heures, sous la présidence de M. le docteur V. Fatio.

La séance est levée à onze heures et demie.

**Séance de la 1^{re} section (Ornithologie systématique)
le mardi 26 juin (après-midi).**

Président : M. le docteur R.-Bowdler Sharpe.

Secrétaires : MM. E. Hartert et H. Gadeau de Kerville.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. LE DOCTEUR R.-B. SHARPE, président, prononce une courte et chaleureuse allocution. Il dit qu'il est heureux de constater la présence, dans l'assemblée, de l'illustre et vénérable baron Edmond de Selys-Longchamps, doyen des naturalistes de la Belgique, président d'honneur du Congrès ornithologique international.

Dans le cours de cette séance les communications suivantes ont été faites (1) :

M. XAVIER RASPAIL : *Les Légendes sur le Coucou;*

M. LE DOCTEUR BOWDLER SHARPE : 1^o *Notice sur les Oiseaux recueillis en Mandchourie par MM. le docteur Donaldson Smith et Mell;*

2^o *Notice sur les Oiseaux recueillis au Shensi par le P. Hugh;*

3^o *Les Oiseaux de Mascate (Arabie méridionale);*

4^o *Note sur les Oiseaux du nord de Célèbes, par M. Ch. Hose;*

(1) Toutes ces communications, à l'exception de celles dont le texte n'a pas été envoyé par l'auteur en temps utile, sont publiées dans la deuxième partie du *Compte rendu du Congrès (Notes et Mémoires)*.

24 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

5^o *Note sur les Oiseaux de Costa-Rica*, par M. Underwood ;

M. LE DOCTEUR V. FATIO : *Note sur trois exemplaires d'une forme particulière de Tetrao tetrix, peut être femelles de T. medius* (M. le baron de Sélvs-Longchamps et M. Hartert présentent quelques observations au sujet de cette communication) ;

M. LE PROFESSEUR ROD. BURCKHARDT : *Le poussin du Rhinocetus jubatus* (avec présentation de photographies, de dessins et de spécimens en alcool) ;

M. LE PROFESSEUR TH. STUDER : *Le poussin du Chionis et les poussins de quelques autres Oiseaux* ;

MM. EUG. SIMON ET LE COMTE R. DE DALMAS : *Listes de Trochilidæ du Venezuela et de la Colombie occidentale* ;

M. EUG. SIMON : *Description de trois espèces nouvelles de la famille des Trochilidæ* ;

M. LE DOCTEUR ARBEL : *Note sur le Faucon Alethe* ;

M. LE COMTE HANS VON BERLEPSCH (en son nom et au nom de M. Jean Stolzmann : *Description de plusieurs espèces nouvelles d'Oiseaux recueillis dans le Pérou central*, par le voyageur Jean Kalinowski ;

M. ERNEST HARTERT : *Sur une espèce inédite de Martinet (Cypselus) de l'Inde* ;

M. LE DOCTEUR LOUIS BUREAU : *Sur les mues de quelques Laridés* ;

M. LE DOCTEUR RÉMY SAINT-LOUP : *Proposition des méthodes de recherche des affinités*.

La séance est levée à quatre heures trois quarts.

Séance de la 3^e section (Mœurs et régime des Oiseaux, nidification et oologie), le mardi, 26 juin (après-midi).

Président : M. le docteur Louis Bureau.

Secrétaires : MM. le docteur P. Leverkühn et le baron A. Cretté de Palluel.

La séance est ouverte à cinq heures, 68 membres sont présents.

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 25

M. P. WACQUEZ fait une communication intitulée : *Observations sur la reproduction des Hirondelles en chambre.*

M. R. SAINT-LOUP demande s'il a été fait des recherches sur le mécanisme de la coloration des œufs des Oiseaux.

Plusieurs membres signalent les travaux de Cornay sur la coloration des œufs et le livre de P.-O. des Murs intitulé : *Oologie ornithologique.*

M. LE DOCTEUR L. BUREAU fait une communication sur les Oiseaux qui se reproduisent en plumage du jeune âge et ceux qui ne se reproduisent qu'en plumage d'adulte.

Il présente un Autour ordinaire (*Astur palumbarius*) femelle en premier plumage, tuée sur un nid contenant trois œufs, dans le département de la Loire-Inférieure, le 10 avril 1893, et rapproche de ce fait deux cas semblables mentionnés par Savatier. Il expose que les individus de cette espèce conservent leur premier plumage complet pendant plus d'une année révolue, ce qui leur permet de se reproduire une fois en plumage de jeune, avant de continuer à pondre sous le plumage d'adulte.

M. Bureau mentionne encore une femelle d'*Aquila Adalberti* dont la dépouille est conservée dans sa collection et qui a été tuée sur le nid contenant un œuf, aux environs de Séville, le 20 mai 1880. L'Oiseau n'est ni en premier, ni en second plumage, mais peut-être, en troisième plumage, avec la livrée roussâtre très différente de la livrée noire, avec tête, scapulaire et petites couvertures des ailes de coloration blanche. Cette espèce se reproduit donc avant d'avoir revêtu le plumage de l'adulte.

M. Bureau présente enfin une femelle de Cormoran largup (*Phalacrocorax cristatus*) en premier plumage, tuée sur les côtes de Bretagne. Les femelles pondeuses, sous cette livrée, se mêlent souvent aux adultes.

L'auteur de cette communication rapproche ce fait des phénomènes analogues observés par Hardy chez le Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) sur les falaises de Dieppe.

« Ces exemples de ponte sous le plumage du jeune âge ne sont pas exceptionnels, dit-il, et ne doivent pas être

26 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

attribués, comme on serait tenté de le croire, à un retard dans la mue de l'Oiseau. Beaucoup d'Oiseaux qui ne muent pas à l'automne qui suit leur naissance et qui conservent normalement leur premier plumage pendant une année révolue, se reproduisent une fois avec la livrée du jeune âge.

« Il faut toutefois éliminer les Laridés ou Goélands qui mettent plusieurs années à revêtir le plumage d'adulte et ne se reproduisent pas avant de l'avoir pris. C'est ainsi que la Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) et la Mouette tridactyle (*Rissa tridactyla*) ne pondent qu'à deux ans révolus. »

M. P. WACQUEZ dit que des faits analogues s'observent chez des Oiseaux domestiques : des Poules et des Pigeons se reproduisent parfois sans avoir changé de livrée.

M. OUSTALET rappelle que M. l'abbé A. David et lui, dans leur ouvrage intitulé : *Les Oiseaux de la Chine*, ont décrit une variété de l'*Ibis nippon* (*Ibis nippon* var. *Sinensis*) et que cette variété ne représente peut-être en réalité qu'une livrée grise de l'*Ibis nippon*, livrée sous laquelle l'Oiseau serait apte à se reproduire. « De même, dit-il, le Crossoptilon gris (*Crossoptilon tibetanum*) ne serait-il point, par hasard, identique spécifiquement au Crossoptilon blanc (*Crossoptilon manchurium*), les deux plumages correspondant à deux phases de la vie d'un même Oiseau qui nicherait avant d'avoir revêtu sa livrée définitive. » L'existence d'individus portant une livrée grise maculée de blanc ou blanche maculée de gris pourrait être invoquée comme preuve à l'appui de cette hypothèse que M. Oustalet n'émet d'ailleurs qu'avec une grande réserve.

M. CH. VAN KEMPEN, dit qu'il possède dans sa collection un exemplaire de l'OEdicnème criard (*OEdicnemus crepitans*) et un Bécasseau cocorli (*Tringa subarquata*) qui offrent une anomalie singulière. Ces deux Oiseaux sont porteurs d'une huppe assez longue.

M. LE DOCTEUR LOUIS BUREAU, comme complément aux Notes publiées par feu le baron Louis d'Harmonville et par M. E. Oustalet dans l'*Ornis* de 1896-1897, fait une

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 27

communication *sur les plumages de la Mouette de Sabine (Nema Sabinei)*.

« Presque chaque année, dit M. Bureau, les Mouettes de Sabine font apparition en Bretagne : mais elles passent toujours au large, loin des côtes. Les adultes arrivent dès le 15 août et forment des bandes à part ; les jeunes ne se montrent que quelques semaines plus tard. Parmi les adultes il en est en parfait plumage, tandis que d'autres ont déjà effectué leur mue et portent le plumage d'hiver. »

C'est principalement sur cette livrée que M. Bureau appelle l'attention des membres du Congrès. Il montre que, contrairement à ce qui a été écrit par plusieurs auteurs, l'Oiseau adulte en hiver a la tête blanche et porte sur le derrière et les côtés du cou un large collier noir, semblable à celui que l'on observe chez la *Rissa tridactyla* après la première mue d'automne.

« Les Mouettes à capuchon (*Larus ridibundus*, *L. minutus*), ajoute M. Bureau, ont cinq livrées différentes : premier plumage avant la première mue ; deuxième plumage après la première mue d'automne ; troisième plumage après la première mue du printemps ; quatrième plumage après la deuxième mue d'automne ; cinquième plumage après la deuxième mue du printemps. Il en est sans doute ainsi chez la Mouette de Sabine ; mais le troisième plumage, dont on peut se faire une idée par analogie, n'a pas été décrit jusqu'ici.

La séance est levée à six heures.

Séance de la 2^e section (Distribution géographique des Oiseaux, faunes actuelles, migrations, etc.) le mercredi 27 juin (matin).

Président : M. le professeur R. Blasius.

*Secrétaires : MM. le professeur E. Arrigoni Degli Oddi
et M. L. Ternier.*

La séance est ouverte à neuf heures et demie.

L'ordre du jour comporte quatorze communications.

28 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

La parole est donnée à M. LE DOCTEUR LOUIS BUREAU pour une communication sur la présence de l'*Acredula Irbii* dans le midi de la France.

M. LE PROFESSEUR R. BLASIUS soumet à l'approbation de la section une proposition, due à l'initiative de M. Otto Herman, chef du Bureau central ornithologique hongrois. Cette proposition, que l'assemblée des naturalistes réunie à Sarajevo, du 25 au 29 septembre 1899, a décidé de présenter au Congrès ornithologique de 1900, est conçue en ces termes :

« Le III^e Congrès ornithologique international, afin d'élucider autant que possible les phénomènes de la migration des Oiseaux, émet le vœu qu'il soit organisé, dans une des prochaines années, un système d'observations générales s'étendant sur toute l'Europe, sur la migration vernale de l'*Hirundo rustica* et donne au Comité international permanent l'autorisation de faire les démarches nécessaires pour réaliser ce vœu et de faire un rapport sur les résultats obtenus.

« Les moyens pour atteindre ce but seraient :

« 1^o Des cartes postales affranchies comme celles du Bureau central ornithologique hongrois.

« 2^o Les gares des chemins de fer et les postes de toute l'Europe seraient chargées de noter l'arrivée des Hironnelles.

« 3^o Les Gouvernements des divers États seraient priés d'accorder la franchise du port postal et de se charger des dépenses nécessaires. »

La proposition est accompagnée d'un modèle des cartes-correspondance employées par le Bureau central ornithologique hongrois. Ces cartes portent au recto, l'adresse de ce Bureau à Budapest, dans l'angle supérieur gauche une Hironnelle de cheminées comme emblème et dans l'angle supérieur droit l'indication que la carte circule avec franchise de port par autorisation ministérielle ; au verso le texte ci-après :

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 29

L'Hirondelle de cheminées (Hirundo rustica) au printemps de est arrivée :

Aux champs le.....du mois de.....
 Auprès de la maison le.....du mois de.....
 Commencement de la nidification le.....du mois de.....
 Donné à.....le.....du mois de.....19.....
 Pays.....
 Département.....
 Arrondissement.....

Signature

M. E. OUSTALET fait quelques observations au sujet de cette proposition dont il reconnaît d'ailleurs l'utilité. Il craint d'une part que l'on ait de grandes difficultés à obtenir des Gouvernements les subsides et les franchises de port nécessaires pour mener à bien une vaste enquête, de l'autre que dans bien des cas, les observateurs, qui ne seront point, pour la plupart, des naturalistes, ne confondent avec l'Hirondelle de cheminées (*Hirundo rustica*) l'Hirondelle de fenêtres (*Chelidon urbica*) ou même le Martinet (*Cypselus apus*). Il voudrait en tous cas que l'on fit porter les observations non seulement sur l'Hirondelle de cheminées, mais sur une ou deux autres espèces bien tranchées, bien faciles à reconnaître, comme le Coucou et la Cigogne blanche, afin que les personnes chargées du dépouillement pussent aisément vérifier l'exactitude des données transmises en les contrôlant les unes par les autres.

M. O. HERMAN développe les motifs qui lui font maintenir intégralement sa proposition.

M. P.-A. PICHOT est d'avis de l'adopter, mais de lui donner plus d'extension en ajoutant à l'Hirondelle de cheminées deux ou trois espèces comme le demande M. Oustalet, chaque espèce devant servir de moyen de contrôle pour les autres.

Cet amendement, mis aux voix, est adopté. La propo-

30 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

sition de MM. Herman et Blasius, avec l'addition demandée par MM. Oustalet et Pichot, est ensuite adoptée. En conséquence le texte primitif est modifié comme il suit :

« Le III^e Congrès ornithologique international, afin d'élucider autant que possible les phénomènes de la migration des Oiseaux, émet le vœu qu'il soit organisé, dans une des prochaines années, un système d'observations générales s'étendant sur toute l'Europe, sur la migration vernale de l'Hirondelle de cheminées (*Hirundo rustica*) et de quelques espèces d'Oiseaux très connues, comme la Cigogne blanche (*Ciconia alba*) et le Coucou vulgaire (*Cuculus canorus*) et donne au Comité ornithologique international permanent l'autorisation de faire les démarches nécessaires pour réaliser ce vœu et de rédiger un rapport sur les résultats obtenus, etc. (Le reste comme dans le texte primitif de M. Herman). »

M. LORENZ VON LIBURNAU soumet ensuite au Congrès, après les avoir motivées, les propositions de vœux suivantes :

1^o Que des postes d'observations sur les migrations des Oiseaux soient établis comme ceux qui existent en Autriche, en Hongrie, en Bosnie et dans d'autres pays ;

2^o Que des observateurs (ornithologistes) soient envoyés en plusieurs pays, dans les parties méridionales de l'Europe et dans les parties septentrionales de l'Afrique, en même temps ;

3^o Que les Gouvernements soient invités à donner dans ce but des missions aux observateurs qui devront effectuer et rédiger leurs observations suivant un plan uniforme ;

4^o Que ces observations soient adressées au Comité ornithologique international qui les centralisera, les examinera et en fera le dépouillement.

Ces propositions, mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

M. E. OUSTALET donne lecture d'une communication écrite de M. P. BERNARD (de Montbéliard, Doubs) sur l'habitat du Casse-noix (*Nucifraga caryocatactes*). M. Bernard

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 31

a constaté que cette espèce est sédentaire et niche constamment sur les montagnes de l'arrondissement de Montbéliard.

M. LE PROFESSEUR R. BLASIUS, qui a fait une étude particulière de la distribution du Casse-Noix en Europe présente à ce sujet quelques observations.

M. E. OUSTALET donne lecture d'une lettre de M. G. DE ROCQUIGNY-ADANSON signalant la capture d'un exemplaire de la Demoiselle de Numidie (*Anthropoides virgo*) sur les bords de l'Allier, aux environs de Moulins, le 15 juin 1900, et d'une lettre de M. Ch. C. Mortensen, professeur au lycée de Viborg (Danemark), fournissant quelques renseignements sur l'enquête qu'il poursuit sur les migrations de l'Étourneau vulgaire (*Sturnus vulgaris*), ainsi que cela a été annoncé dans l'*Ornis* (t. X, n^{os} 1 et 2, p. 119).

M. E. OUSTALET et M. LE PROFESSEUR R. BLASIUS font ressortir l'intérêt que présente cette enquête.

M. LOUIS TERNIER expose les résultats de son étude sur la distribution géographique en France de l'Outarde canepetière (*Otis tetrax*) d'après les documents fournis par l'enquête faite en 1885 et 1886, sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique et centralisés par la Commission ornithologique française.

M. H. SCHALOW fait ensuite une communication sur la distribution géographique en Afrique des espèces du genre *Struthio*.

M. O. REISER dépose sur le bureau quelques exemplaires d'un *Rapport sur l'activité déployée dans le domaine ornithologique sur le territoire de la péninsule des Balkans par le Muséum de Bosnie-Herzégovine à Sarajevo*. Ce Rapport a été rédigé spécialement pour le Congrès.

M. LE DOCTEUR QUINET présente quelques observations sur les causes de la migration des Oiseaux et remet au Président un Mémoire imprimé sur cette question.

Les autres orateurs inscrits n'ayant point répondu à l'appel de leur nom ou n'ayant pas envoyé les communications annoncées, la séance est levée à onze heures et demie.

**Séance générale du mercredi 27 juin
(après-midi).**

Président : M. E. Oustalet, président du Congrès.

Secrétaire : M. J. de Claybrooke.

La séance est ouverte à deux heures un quart.

M. LE PRÉSIDENT rappelle qu'en vertu d'une décision prise par l'assemblée et qui dérange un peu le programme primitif, une séance de la sous-section de protection des Oiseaux viendra s'intercaler entre la séance générale et la séance du Comité ornithologique international. Il est donc obligé de prier les orateurs d'être très brefs.

M. LE PROFESSEUR G. MARTORELLI, de Milan, a le premier la parole pour deux communications. Il donne d'abord quelques renseignements sur le *Ptilopus Huttoni* et présente une aquarelle exécutée d'après le seul et unique exemplaire connu de cette espèce de Pigeon, une femelle qui a été envoyée au docteur Finsch par le professeur Hutton, de l'Université d'Otago (Nouvelle-Zélande). C'est la première figure complète qui ait été faite de l'Oiseau, dont on n'avait représenté jusqu'ici que la tête.

M. Martorelli présente ensuite une figure coloriée d'un hybride de *Turdus obscurus* et de *T. iliacus* qui appartient au Musée civique de Milan (collection Turati) et qui avait été désigné, avec un point de doute, sous le nom de *Turdus obscurus*.

M. LE PROFESSEUR E. H. GIGLIOLI fait une communication sur la découverte qu'il a faite dans la collection du Musée d'histoire naturelle de Florence, qu'il dirige, d'un squelette de l'Émeu noir (*Dromaius ater*), espèce qui vivait, jusqu'au commencement de ce siècle, sur l'île Decrès ou île des Kangourous, voisine de la côte méridionale de l'Australie. Il rappelle que MM. A. Milne-Edwards et E. Oustalet, dans un Mémoire inséré dans le *Volume commémoratif du Centenaire du Muséum d'histoire naturelle de Paris* et dans une Note plus récente, publiée dans

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 33

le *Bulletin du Muséum d'histoire naturelle* (1899, n^o 5, p. 206), ont fait l'historique de la disparition de cette espèce dont Péron avait rapporté trois individus vivants en Europe. Ces individus furent conservés pendant quelques années les uns à la Malmaison, l'autre au Jardin des Plantes et plus tard la dépouille et le squelette de deux d'entre eux prirent place dans les collections du Muséum où ils figurent encore. Mais on ignorait ce qu'étaient devenus les restes du troisième sujet. M. Giglioli montre que c'est certainement le squelette de ce dernier qui se trouve actuellement au Musée de Florence auquel il a dû être donné en échange entre 1825 et 1830.

M. Giglioli annonce ensuite qu'il vient de constater la présence en Italie d'une espèce de Chevêche (*Athene*) qu'il a désignée sous le nom d'*Athene Chiaradia*. Le premier et unique exemplaire de cette espèce, dont il donne la description, a été découvert dans les ruines du château de Caneva, en Vénétie.

M. LE PRÉSIDENT remercie M. le professeur Giglioli de ses deux communications dont il n'est pas besoin, dit-il, de faire ressortir le grand intérêt. Grâce à M. Giglioli les données que l'on possédait sur une espèce éteinte sont heureusement complétées et la liste des Oiseaux de la faune européenne, que l'on considérait comme définitivement close, vient encore de s'accroître d'une forme nouvelle.

M. OUSTALET résume ensuite en quelques mots une Note manuscrite qu'il dépose sur le bureau et qui est relative à une espèce domestique, la Tourterelle rieuse (*Turtur risorius*) dont l'origine est encore fort mal connue. Il établit que, contrairement à l'opinion de plusieurs auteurs, la souche de la Tourterelle rieuse ne doit pas être cherchée en Afrique, mais bien en Asie et il rectifie en même temps l'erreur qui a été commise par Lesson au sujet de la provenance d'un exemplaire de *Turtur risorius* faisant partie des collections du Muséum et qui a été indiqué à tort comme ayant été pris sur l'une des îles Tonga.

M. LE PRÉSIDENT dépose également sur le bureau une Note

34 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

manuscrite de M. HERMAN JOHANSEN, assistant au Musée zoologique de l'Université impériale de Tomsk (Russie). Cette Note donne un résumé des observations ornithologiques les plus importantes qui ont été faites dans la Sibérie centrale dans le cours de l'année 1899.

La séance est levée à trois heures.

Séance de la 1^{re} sous-section (Protection des Oiseaux) de la 4^e section, le mercredi 27 juin (après-midi).

Président : M. le docteur Victor Fatio.

Secrétaires : MM. H. Schalow et le comte d'Orfeuille.

La séance est ouverte à trois heures.

M. LE PRÉSIDENT rappelle à l'assemblée que son rôle consiste à émettre des vœux et non à voter des lois.

M. LE BARON H. VON BERLEPSCH dépose sur le bureau plusieurs exemplaires d'un petit livre qu'il a publié sous le titre de *Der gesamnte Vogelschutz* et dont il a paru en même temps une édition française (*Manuel de la protection des Oiseaux*) et une édition suédoise.

Il présente, au nom de la Société ornithologique allemande (*Deutsche Ornithologische Gesellschaft*), le projet d'une loi internationale pour la protection des Oiseaux, élaboré spécialement en vue du Congrès ornithologique international de 1900, par une Commission composée de : M. le baron Hans von Berlepsch, de Cassel, président ; M. le conseiller municipal A. Nerhorn, de Brunswick ; M. le professeur-docteur Koenig, de Bonn ; M. Ernest Hartert, conservateur du musée de Tring (Angleterre) ; M. le professeur-docteur Rærig, de Berlin ; M. Kollibay, avocat, de Weisse.

« Dans la rédaction de ce projet, dit M. le baron von Berlepsch, la commission s'est inspirée des actes de huit Congrès qui se sont occupés de la protection des Oiseaux, dans le cours de ces dernières années, à Budapest en

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 35

1871, 1875 et 1891, à Vienne en 1873 et 1884, à Rome en 1875, à Paris en 1895, à Graz en 1898; elle a cherché à exprimer les désirs de ces Congrès et à atteindre le but proposé sans toucher, ou en touchant le moins possible, aux lois existantes, et particulièrement aux lois sur la police de la chasse. » M. von Berlepsch fait remarquer du reste expressément que la Commission ne s'est point occupée des cas particuliers, mais a cherché à formuler, d'une manière brève et précise, des principes généraux qui pourront guider les différents États dans la rédaction des lois que chacun d'eux aurait l'intention de promulguer pour la protection des Oiseaux. Il espère que de cette façon on pourra arriver à des mesures uniformes pour toute la région paléarctique.

Le projet de la Société ornithologique allemande comprend cinq paragraphes dont voici la traduction :

§ 1.

Il est interdit :

a. De capturer des Oiseaux et de les dénicher, c'est-à-dire de détruire les nids et les couvées; toutefois les nids qui se trouveront dans ou contre les bâtiments et dans les cours pourront être enlevés par les propriétaires ou locataires (1);

b. De chasser les Oiseaux au fusil (2) du 1^{er} mars au 15 août;

c. De mettre en vente et d'importer des Oiseaux, des dépouilles ou des parties d'Oiseaux et des plumes soit pour l'alimentation, soit pour le commerce de la plumasserie.

§ 2.

Par dérogation aux défenses mentionnées au paragraphe 1 *a* et *b*, sur la demande de personnes honorablement connus, les autorités compétentes pourront

(1) *Nutzberechtigte*, littéralement *ayant droit d'usage*.

(2) *Schiessen*, littéralement *tirer*.

36 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

concéder exceptionnellement, pour une localité et un temps déterminés et sur la production d'autorisations formelles du propriétaire du sol et des personnes ayant le droit de chasse, la permission de prendre et de chasser les Oiseaux :

1^o Dans un but scientifique ;

2^o Pour le peuplement des cages et volières, à la condition que la capture ne sera pas faite en masse, et toujours dans la période comprise entre le 15 août et le 1^{er} mars ;

3^o Pour la destruction d'espèces devenues nuisibles ou incommodes dans la localité.

§ 3.

Les dispositions précédentes ne s'appliquent point :

1^o Aux Oiseaux de basse-cour ;

2^o Aux Oiseaux désignés comme nuisibles par divers États ;

3^o Au gibier à plumes, y compris les Oiseaux d'eau, de marais, de rivage, les Gallinacés et les Pigeons.

§ 4.

Les Oiseaux de passage, à l'exception des Oiseaux d'eau, de marais, de rivage, des Gallinacés et des Pigeons ne peuvent être considérés comme gibier.

§ 5.

Chaque État reste libre de prendre, pour son territoire, des mesures particulières plus rigoureuses.

Dans le projet présenté chacun de ces articles est accompagné de commentaires que M. von Berlepsch développe successivement. Ainsi il fait remarquer à propos du paragraphe 1^{er} que, faute de moyens de surveillance suffisants, on sera obligé de tolérer, dans les pays méridionaux, la chasse au fusil de toute espèce d'Oiseaux du 15 août au 1^{er} mars et qu'il n'y aura pas moyen d'empêcher la mise

en vente des Oiseaux et de leurs dépouilles dans les contrées où il n'existe pas de règlements suffisamment sévères. Il exprime cependant l'espoir que, grâce aux mesures proposées, l'importation de quantités innombrables de petits Oiseaux destinés à la plumasserie serait arrêtée, comme elle l'a été depuis un an dans l'Amérique du Nord. On n'a d'ailleurs pas besoin de craindre, dit-il, que cette prohibition nuise aux intérêts de la science, car les dépouilles d'Oiseaux, que la mode emploie, n'étant généralement accompagnées d'aucune indication précise de provenance, sont plutôt propres à induire les naturalistes en erreur.

A propos du paragraphe 2, M. le baron von Berlepsch, fait observer que dans les pays où la chasse est libre, l'autorisation du propriétaire du sol sera seule nécessaire, tandis que dans les pays où la terre appartient à l'État, la seconde autorisation devra être exigée. Il ajoute que par une des dispositions de ce paragraphe on a cherché à ne pas enlever brusquement les moyens d'existence des marchands d'Oiseaux; mais qu'on a voulu néanmoins mettre un terme aux captures en masse des Rossignols et des autres Bees-fins qui se vendent à la douzaine.

A propos du paragraphe 3, M. le baron von Berlepsch, rappelle que des listes d'Oiseaux utiles ou nuisibles ne peuvent trouver place dans une loi internationale, car, par suite des différences profondes qui existent entre les différents pays, sous le rapport de la nature du sol et des conditions économiques, telle espèce qui est utile dans une contrée peut être nuisible dans une autre contrée. Il vaut donc mieux, dit M. de Berlepsch, laisser à chaque État le soin de dresser des listes, s'il le juge convenable, d'après les indications fournies par le projet de la Société ornithologique allemande.

L'addition des mots « Oiseaux d'eau, de marais, de rivage, Gallinacés et Pigeons » a paru nécessaire après les mots gibier à plumes parce que les Oiseaux ci-dessus mentionnés ne sont pas considérés comme gibier dans tous les pays (par exemple en Angleterre) et que sans cette addition la

vente de ces Oiseaux (Canards, Bécassines, Pigeons), se trouverait interdite dans certaines contrées.

D'une façon générale, dit M. von Berlepsch, on a cherché à ne point toucher aux lois de chasse actuellement existantes, cependant il paraît impossible de supprimer le paragraphe 4 si l'on veut sauver les petits Oiseaux migrateurs et notamment les Turdidés. Il serait certainement très désirable aussi que la capture des Cailles au printemps et la chasse à la Bécasse au moment du passage fussent interdites d'une façon générale. M. von Berlepsch reconnaît que cela sera très difficile à obtenir et ne voudrait pas qu'en cherchant à tout prix à atteindre ce résultat, on risquât de compromettre le succès de la loi tout entière. Il préfère donc laisser à chaque État le soin de prendre à cet égard des mesures particulières, ainsi que cela est prévu par le paragraphe 4.

Au projet de loi de la Société allemande était annexé un petit travail intitulé la *Capture des Turdidés* (*Die Krammetsvogelfang*) et donnant des renseignements sur le nombre des Merles, Grives, Rouges-gorges, etc., capturés à Gemund (près Cassel) dans l'espace de dix ans (1).

A la suite de la communication de M. le baron von Berlepsch, M. LE DOCTEUR VERNET soutient, contrairement à l'opinion exprimée par les auteurs du projet de loi, qu'il y aurait à établir des listes d'Oiseaux utiles, neutres ou nuisibles.

M. LE PROFESSEUR R. BLASIUS et M. O. HERMAN prennent ensuite la parole en faveur du projet qui vient d'être présenté.

M. LE PROFESSEUR GIGLIOLI estime que si l'on veut obtenir un résultat, il faut se borner à proposer des mesures d'un intérêt général. « Aucun Gouvernement, dit-il, n'acceptera des projets de loi rédigés par un Congrès ; il faut donc se contenter d'exprimer ici des vœux. » M. Giglioli pense que la protection des Oiseaux utiles s'obtiendra surtout

(1) Ce travail est publié dans la seconde partie du *Compte rendu du Congrès (Notes et Mémoires)*.

par l'éducation nationale et il voudrait voir publier partout d'excellents manuels comme celui que vient de faire paraître M. le baron von Berlepsch. Il constate qu'il se produit maintenant en Italie un mouvement très prononcé en faveur de la protection des Oiseaux.

M. LE BARON VON BERLEPSCH et M. HARTERT ajoutent quelques mots.

M. OUSTALET partage entièrement les idées émises par son collègue M. Giglioli. Il pense qu'en établissant des classifications trop détaillées, des listes trop compliquées d'Oiseaux utiles, nuisibles ou indifférents on se heurterait à des résistances locales presque insurmontables et qu'il vaudrait mieux se borner à indiquer les espèces franchement nuisibles. La Conférence internationale pour la protection des Oiseaux, réunie en 1895, a fait une œuvre utile en élaborant un projet de convention destiné à être soumis à la ratification des divers Gouvernements; il importe de ne pas compromettre cette œuvre. « Le Congrès, ajoute M. Oustalet, ne doit pas oublier qu'il n'a point de pouvoir diplomatique et doit se contenter du seul droit qu'il possède, celui d'émettre des vœux. »

M. LE CHEVALIER C. OHLSEX croit qu'une loi particulière à chaque pays n'est pas suffisante et qu'il est nécessaire d'arriver à une loi internationale pour la protection des Oiseaux. « Le Congrès, dit-il, peut en tout cas émettre le vœu que les différents États se mettent promptement d'accord à cet égard. »

M. CHATAIN, délégué du ministère des Affaires étrangères de France, s'associe absolument aux réserves formulées par M. Oustalet et pense qu'il importe, avant tout, de ne pas entraver des projets de convention qui sont sur le point d'aboutir. En s'exprimant ainsi il croit répondre aux intentions du Gouvernement français.

M. DEVAL voudrait la constitution d'une commission qui établirait quels sont les Oiseaux nuisibles et indiquerait la taille de ceux qu'il serait permis de chasser.

M. LE DOCTEUR VERNET signale le danger qu'il y aurait à établir ces catégories d'après les idées locales. « Par exem-

40 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

ple, dit-il, dans les pays où a lieu la destruction des Cailles, on ferait de ces Oiseaux des animaux nuisibles. »

M. LE DOCTEUR FATIO, président de la section, dit qu'il a pris part, comme délégué officiel du Gouvernement helvétique, au Congrès de Vienne, en 1884 et qu'il y a exprimé cette idée que tous les animaux pourraient être utiles. C'est l'homme qui, par sa gourmandise, a détruit l'équilibre naturel. « Établir des listes serait chose dangereuse, dit M. Fatio. En Europe sur 600 Oiseaux, 500 pourraient être considérés comme indifférents. Les 100 autres seront difficilement classés. Appliquer à une espèce l'épithète de *nuisible*, c'est vouloir sa perte. Il vaudrait mieux que chaque État dressât la liste des Oiseaux que tout le monde s'accorde à considérer comme utiles, car on comprend qu'il est impossible de faire ici un pareil travail. Après ces études préparatoires faites dans chaque pays, une Commission internationale résumerait les travaux partiels. »

M. ARNOULD, inspecteur-adjoint des Eaux et Forêts, examine le projet de convention rédigé par la Commission diplomatique de 1895; il compare la liste des Oiseaux à protéger, dressée par cette Commission, avec les listes adoptées par la législation des différents États et les mesures proposées en 1895 avec celles qui sont édictées par les diverses législations européennes en ce qui concerne la durée de la période d'interdiction de la chasse et il met en évidence les obstacles de diverses natures qui s'opposent à la réalisation immédiate de l'œuvre du Congrès. Il montre que la principale cause du retard apporté à la ratification de la convention de 1895 réside dans la difficulté d'établir les délimitations entre la chasse et l'oïellerie; toutefois il constate avec plaisir que l'accord est virtuellement fait sur certains points et qu'il n'est pas impossible à réaliser sur d'autres; mais comme l'ornithologie n'est plus directement en cause, comme il s'agit de questions de droit international comparé qui sont du ressort des légistes et des diplomates, il faudrait se garder, dit M. Arnould, de compromettre par des vœux bien intentionnés, mais imprudents, la ratification d'une con-

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 41

vention qui est d'ailleurs susceptible d'améliorations.

Après quelques observations de M. HARTERT, M. PETIT exprime l'avis qu'on n'arrivera à empêcher la destruction des Oiseaux qu'en empêchant le colportage.

M. LE DOCTEUR QUINET, de Bruxelles, résumant un Mémoire qu'il présente au Congrès, déclare qu'à son avis la solution de la question de la protection des Oiseaux au point de vue de l'agriculture ne pourra être obtenue qu'après une enquête sérieuse sur le régime alimentaire des Oiseaux de l'Europe sur lequel on ne possède qu'un nombre insuffisant de données scientifiques.

« Ce qui importe, dit-il, ce n'est pas de savoir qu'un Oiseau se nourrit d'Insectes, mais de savoir s'il se nourrit d'Insectes nuisibles ou d'Insectes utiles. »

M. LE BARON DE SÉLYS-LONGCHAMPS constate quelles difficultés se présentent en cette matière. A telle époque et dans telle localité les Moineaux et les Étourneaux seront jugés utiles, dans telles autres ils seront considérés comme nuisibles. Il faut donc avant tout, prendre garde de les détruire, car nous ignorons les lois qui maintiennent un équilibre utile entre les espèces.

Après ces observations, qui sont accueillies par un assentiment unanime, la séance est levée à quatre heures et demie.

Séance de la 5^e Section (Comité ornithologique international), le mercredi 27 juin (après-midi).

Président : M. E. Oustalet.

Secrétaire : M. J. de Claybrooke.

Membres présents : MM. Blasius, Bureau, Büttikofer, Chernel de Chernelhaza, J. de Claybrooke (secrétaire du Comité), Fatio, Gadeau de Kerville, Giglioli, Herman, Lorenz von Liburnau, Madarasz, E. Oustalet (président du Comité), R.-B. Sharpe, O. Reiser, le baron de Selys-Longchamps, Studer.

42 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

L'ordre du jour appelle la lecture du rapport du président en exercice sur le fonctionnement du Comité de 1876 à 1900 et l'élection de nouveaux membres du Comité.

M. LE PRÉSIDENT donne lecture du Rapport suivant :

RAPPORT DU PRÉSIDENT EN EXERCICE, M. E. OUSTALET, SUR
LA SITUATION ET LE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

En 1891, lors de la réunion à Budapest du II^e Congrès ornithologique, le Comité ornithologique a, comme vous le savez, décidé de renouveler son bureau. Il a choisi comme président M. E. Oustalet, docteur ès sciences, comme trésorier M. le baron Louis d'Hamonville, laissant au nouveau président le soin de choisir le secrétaire. Il a été décidé en même temps, sur ma proposition, que le prochain Congrès aurait lieu à Paris où se trouverait transporté le siège du Comité. A ma demande aussi, et d'accord avec l'honorable président sortant, M. le docteur Rudolf Blasius, il a été convenu que le nouveau bureau n'entrerait en fonction que lorsque des difficultés alors pendantes et notamment celles qui existaient avec l'éditeur de l'*Ornis*, Bulletin du Comité ornithologique international, seraient entièrement aplanies, que jusqu'alors, c'est-à-dire pendant trois mois, six mois ou même un an, l'ancien président voudrait bien conserver ses fonctions et la direction des publications.

Les difficultés auxquelles je viens de faire allusion ayant été beaucoup plus longues à résoudre qu'on ne pouvait le présumer, c'est seulement cinq ans après la réunion de Budapest, au mois d'août 1896, que M. le docteur Blasius put me transmettre intégralement et définitivement les fonctions de président du Comité. Je m'occupai immédiatement de la double tâche que le Comité m'avait confiée à savoir : 1^o présider le Comité ornithologique international et continuer la publication de l'*Ornis*, dont huit volumes avaient paru jusqu'alors ; 2^o préparer la réunion à Paris du III^e Congrès ornithologique.

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 43

Je me suis mis aussitôt à l'œuvre, de concert avec notre regretté collègue, M. le baron Louis d'Hamonville et avec M. Jean de Claybrooke qui a bien voulu accepter les fonctions de secrétaire. En attendant que les subventions précédemment accordées par différents États aient pu être renouvelées et que de nouvelles subventions aient pu être obtenues, nous nous sommes adressés à nos collègues pour les prier de nous aider, par des cotisations volontaires, à assurer le fonctionnement du Comité dont les fonds étaient presque entièrement épuisés. Plusieurs de nos collègues, avec un empressement dont nous leur sommes reconnaissants, ont répondu à notre appel. Bientôt après, M. le ministre de l'Instruction publique de France accordait une subvention au Comité, et obtenait de son collègue M. le ministre des Affaires étrangères l'assurance de sa bienveillante intervention pour faire transmettre, par les représentants de la France aux Gouvernements auprès desquels ils sont accrédités, les invitations et programmes du Congrès projeté.

Ensuite d'autres subventions plus ou moins importantes étaient accordées au Comité ornithologique international par la principauté de Reuss-Greiz, par le Gouvernement d'Alsace-Lorraine, par son S. A. S. le prince Albert I^{er} de Monaco, par le Gouvernement fédéral suisse, par M. le ministre de l'Agriculture de France, par S. A. R. le prince Ferdinand I^{er} de Bulgarie, par le royaume de Prusse, le Grand-Duché de Bade, le royaume de Saxe, par M. le ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique et par M. le ministre de l'Agriculture de Belgique.

En revanche le Wurtemberg, le Grand-Duché de Brunswick, le Duché de Saxe-Cobourg-Gotha, le Duché de Saxe-Altenbourg et le Danemark déclaraient ne plus être disposés à subventionner le Comité. Quelques-uns de ces États avaient d'ailleurs déjà cessé d'accorder des subsides plusieurs années avant que mon prédécesseur me transmitt ses pouvoirs.

Les royaumes d'Autriche et de Hongrie qui avaient des premiers soutenus le Comité, et dont l'un avait con-

44 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

tinué à lui accorder en 1892 et 1893 des subventions qui furent remises à mon honorable prédécesseur, répondirent par un refus formel à la demande du renouvellement que j'eus l'honneur de leur adresser. Les autres États de l'Europe se sont abstenus jusqu'à présent.

Telle est, messieurs, la situation actuelle au point de vue des subventions. Dès l'année 1898 elle était devenue assez favorable pour me permettre de continuer la publication de l'*Ornis*.

Du mois d'août 1898 au mois d'août 1899, j'ai fait paraître, à intervalles à peu près réguliers, de trois mois en trois mois, quatre fascicules constituant le tome IX, et du mois d'août 1899 au mois de juin 1900, trois fascicules du tome X.

Le quatrième fascicule du tome X est sous presse et paraîtra incessamment.

Je me suis attaché à conserver scrupuleusement le caractère international de ce recueil, dont les numéros renferment des articles ou mémoires en diverses langues : français, allemand, anglais, italien.

Ces mémoires et articles traitent de sujets variés, mais surtout des questions qui présentent pour le Comité ornithologique un intérêt particulier, c'est-à-dire de la distribution géographique, des migrations, des mœurs et du régime des Oiseaux. Vous avez pu juger de la valeur et de l'intérêt que présentent ces travaux. Leur publication n'a pas entraîné des dépenses bien considérables ; environ 3000 francs par an. Les recettes du Comité permettent d'y faire face, ainsi que vous pouvez le voir par l'exposé financier ci-joint. Mes collaborateurs et moi avons d'ailleurs réduit les frais de bureau et les dépenses en général à des sommes minimales, au strict nécessaire, ainsi que l'on peut en juger par l'état ci-après.

Les comptes ayant été arrêtés au 25 juin ne comprennent naturellement pas la totalité des recettes et des dépenses pour l'exercice 1900. Aux recettes il y aura à inscrire diverses subventions (entre autres celle du ministère de l'Agriculture de France) qui sont d'ores et déjà ordonnées en faveur du Comité, aux dépenses, les frais d'im-

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 45

pression du tome X de l'*Ornis*, en cours de publication, dépenses qui peuvent être évaluées à 3 000 francs environ.

État des recettes et des dépenses du Comité ornithologique international, du mois d'août 1896 au 25 juin 1900.

1896.			
<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Néant.		Néant.	
1897.			
<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
23 nov. Reçu de M. d'Ha-			
monville sur le reliquat			
qui lui avait été envoyé			
par le Dr Blasius.....	100 »	Papeterie, carnets à souche,	
Cotisations volontaires de		timbres en caoutchouc..	46 85
MM. Milne-Edwards, Ous-		Affranchissements et autres	
talet et de Claybrooke...	30 »	menus frais de bureau...	28 85
Total.....	130 »	Total.....	75 70
1898.			
<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
1 ^{er} janv. Reliquat de 1897..	54 30		
9 mars. Subvention du mi-			
nistère de l'Instruction pu-			
blique de France pour 1897.	600 »		
25 avril. Subvention de la			
principauté de Reuss-Greiz			
pour 1898 (frais déduits).	61 25		
9 mai. Subvention de l'Ai-			
sace-Lorraine pour 1897			
et 1898 (frais déduits)....	498 75		
14 juin. Subvention de			
S. A. S. le prince de Mo-			
naco pour 1898.....	200 »		
31 septembre. Subvention			
du Gouvernement fédéral			
suisse pour 1898.....	200 »		
10 novembre. Subvention du			
ministère de l'Instruction			
publique de France pour			
1898.....	600 »		
10 novembre. Subvention du			
ministère de l'Agriculture			
de France pour 1898....	600 »		
9 décembre. Subvention du			
ministère de l'Agriculture			
de France pour 1897....	600 »	Librairie, papeterie, agen-	
28 décembre. Subvention de		das, etc.....	73 90
S. A. R. le prince de		Cliché pour la couverture	
Bulgarie.....	500 »	de l' <i>Ornis</i>	35 50
Total.....	3914 30	Dépenses diverses, affran-	
		chissements, etc.....	51 70
		Total.....	161 10

En caisse au 31 décembre 1898 : 3914 30 — 161 10 = 3753 20.

46 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

1899.

Recettes.

1 ^{er} janvier. Reliquat de 1898.	3753 20
18 janvier. Subvention du royaume de Prusse pour 1898-1899	625 »
— Subvention du royaume de Saxe pour 1898.....	250 »
28 janvier. Subvention du grand-duché de Bade pour 1898.....	250 »
11 mars. Subvention du royaume de Saxe pour 1899.....	250 »
15 juin. Subvention du ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique de Belgique pour 1899...	250 »
21 octobre. Subvention de la principauté de Reuss-Griez pour 1899.....	61 45
18 novembre. Subvention du Gouvernement fédéral suisse pour 1899.....	200 »
25 novembre. Subvention de l'Alsace - Lorraine pour 1898 et 1899.....	489 45
4 décembre. Subvention de S. A. S. le prince de Monaco pour 1899.....	200 »
10 décembre. Reçu de M. le baron d'Hamonville fils la somme de 660 fr. trouvée dans la caisse de son père, trésorier du Comité.	660 »
23 décembre. Subvention du ministère de l'Instruction publique de France pour 1899.....	600 »
30 décembre. Subvention du royaume de Prusse pour 1899-1900.....	625 »
Total.....	8214 10

Dépenses.

8 septembre. Déposé à l'imprimerie G. Masson, en compte sur les frais d'impression de l' <i>Ornis</i>	3000 »
Frais de bureau, affranchissements et dépenses diverses.....	76 20
Total.....	3076 20

En caisse au 31 décembre 1899 : 8214 10 — 3076 20 = 5137 90.

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 47

1900.

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
1 ^{er} janvier. Report de 1899.	5137 90		
Cotisations volontaires....	85 "		
20 janvier. Subvention du ministère de l'agriculture de Belgique.....	250 "		
3 février. Subvention du grand-duché de Bade pour 1899.....	250 "		
6 mars. Subvention du mi- nistère de l'Agriculture de France pour 1899.....	600 "		
20 avril. Subvention du royaume de Saxe pour 1900.....	250 "	3 mars. Dessin pour l' <i>Ornis</i> .	20 "
		Alfranchissements, ports de caisse et de paquets, etc.	72 "
Total au 25 juin 1900.	6572 90	Total.....	92 "

En caisse au 25 juin 1900 : 6572 90 — 92 = 6480 90.

M. LE PROFESSEUR R. BLASIUS, ancien président du Comité ornithologique international permanent, dépose sur le bureau le relevé suivant des sommes qu'il a reçues ou dépensées pour le compte du Comité depuis qu'il a cessé ses fonctions de président jusqu'à l'heure actuelle :

Compte particulier de M. le professeur R. Blasius du 17 août 1896 au 27 juin 1900.

1896.

<i>Recettes.</i>	<i>Dépenses.</i>
Néant.	Ports et frais de corres- pondance.....
	10 ^{mks} ,00

1897.

<i>Recettes.</i>	<i>Dépenses.</i>
Néant.	Ports et frais de corres- pondance.....
	20 ^{mks} ,80

1898.

<i>Recettes.</i>	<i>Dépenses.</i>
Néant.	Ports et frais de corres- pondance.....
	20 ^{mks} ,00

48 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

1899.

<i>Recettes.</i>	<i>Dépenses.</i>
24 novembre. Reçu de E. Gerold's soins à Vienne, 256 ^{fl} ,58 th =	Ports et frais de correspondance.....
433 ^{mks} ,60	20 ^{mks} ,00
6 décembre. Reçu de J.-I. Meyer de Brunswick, pour vente de l' <i>Ornis</i> , de 1896 à 1899.....	
64 ^{mks} ,70	

1900.

<i>Recettes.</i>	<i>Dépenses.</i>
Néant.	30 janvier. Impression de nouvelles formules d'observation pour les phares.....
	32 ^{mks} ,00
	14 avril. Subvention pour le dépouillement des feuilles d'observation des phares.....
	64 ^{mks} ,00
	7 mai. Transcription du travail en caractères latins.....
	21 ^{mks} ,50
	Frais de correspondance. 10 ^{mks} ,00
Total des recettes. 498 ^{mks} ,30	Total des dépenses. 197 ^{mks} ,50

En caisse au 27 juin 1900 : 498^{mks},30 — 197^{mks},50 = 300^{mks},80^{pf} = 476 francs.

La section nomme une commission de trois membres : MM. Büttikofer, Fatio, Giglioli et Lorenz von Liburnau, pour examiner les comptes présentés par le Président.

Après examen la commission conclut à l'approbation des comptes de MM. Oustalet et Blasius et la section consultée vote à l'unanimité cette approbation. Sur la proposition de M. Giglioli la section vote en outre, à l'unanimité, des remerciements au Président actuel pour sa gestion.

M. HERMAN demande que les comptes soient publiés dans *Ornis* ainsi que la liste des membres qui viendront à être élus durant le présent Congrès.

L'élection de ces membres est remise à la prochaine séance pour que les membres du Comité présents au Congrès aient le temps de préparer les éléments d'une liste.

La séance est levée à cinq heures et demie.

**Séance de la 2^e sous-section (Acclimatation)
de la 4^e section, le jeudi 29 juin (matin).**

Président : M. le D^r Remy Saint-Loup.

Secrétaires : MM. E. Chernel de Chernelhaza et Debreuil.

La séance est ouverte à dix heures.

M. LE PRÉSIDENT prononce l'allocution suivante :

« En accordant une séance tout entière aux travaux compris sous ce seul titre « Acclimatation », le Congrès zoologique international a sans doute voulu marquer tout l'intérêt que présentent les multiples problèmes dont dépendent les succès de l'acclimatation des Oiseaux. Et, en effet, si je jette un coup d'œil sur les communications que nos très sympathiques collègues de l'étranger ou de France ont bien voulu nous annoncer, je suis frappé de la variété des sujets que l'on désire aborder.

« C'est que pour l'acclimateur il faut non seulement la diagnose zoologique, mais il faut les connaissances anatomiques et embryologiques qui aident à mieux connaître l'Oiseau dont il s'agit de faire la conquête ; il faut encore la connaissance des conditions habituelles d'existence de cet Oiseau exotique. Toutes ces notions doivent se lier en un faisceau ordonné qui peut s'appeler l'Aviculture scientifique, et les faits apportés à la constitution de cette technique seront souvent des plus précieux pour éclairer les recherches biologiques d'un intérêt moins spécial.

« La Commission d'organisation du Congrès a pensé qu'il était nécessaire d'utiliser le plus possible les ressources de connaissances que la venue d'ornithologistes éminents réunissait ici, et vous l'excuserez d'avoir eu l'indiscrétion de demander la préparation de trois questionnaires. Non seulement la Commission a désiré recueillir les communications spontanément offertes, mais elle a voulu aller jusqu'à la mendicité : « Une petite charité de savoir s'il « vous plaît ? » Telle est la formule humble et touchante, je l'espère, que vous voudrez bien entendre dans votre esprit,

50 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

après chacune des interrogations de nos questionnaires.

« Et permettez-moi, messieurs, de vous dire un mot des ouvriers qui vous ont préparé ces embûches. Plusieurs font partie de la section ornithologique de la Société d'acclimatation de France qui a envoyé ici ses délégués. Et parmi ces coupables je vais trahir notre affectionné président M. le D^r Oustalet, je vais trahir le baron Jules de Guerne, secrétaire général de la Société d'acclimatation, M. Debreuil, notre secrétaire, le comte d'Orfeuille, M. Uginet, et j'en épargne d'autres pour me livrer aussi moi-même.

« Déjà un certain nombre d'ornithologistes étrangers ou français ont bien voulu nous envoyer leurs aumônes ; cela nous a mis en goût et notre pudeur ne s'offense pas à l'idée de vous solliciter encore, vous, mesdames, qui avez certainement la charité toujours délicate et gracieuse, vous, messieurs, peut-être moins patients mais aussi disposés à donner pour la science un effort supplémentaire d'intelligence et de mémoire.

« La Commission d'organisation du Congrès avait aussi songé à réunir ici les communications de MM. les délégués du Standard avicole de France, mais l'heureuse division de travail qui attribue à une section spéciale les questions d'aviculture pratique nous dispense de retenir ces communications qui sont mieux à leur place dans un autre cadre, avec l'étude plus spéciale des Oiseaux de basse-cour.

« Ce très court exposé du travail auquel vous voulez bien consacrer une séance est naturellement une ébauche très imparfaite. Je la laisse cependant ainsi pour ne pas prendre davantage vos instants. D'un dernier mot, je vous remercie cordialement de l'honneur que vous m'avez fait, messieurs et chers collègues, en me désignant pour présider cette section du Congrès. »

M. LE PRÉSIDENT annonce que plusieurs exemplaires des deux ouvrages suivants sont déposés sur le bureau et mis à la disposition des membres du Congrès :

1^o *Rapport sur l'ouvrage intitulé : « Les Oiseaux de la Hongrie et leur importance économique ».*

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 51

Ce Rapport, offert aux membres du III^e Congrès ornithologique international par M. le Ministre royal de l'Agriculture de Hongrie, est un résumé, en langue française, du grand ouvrage illustré sur les Oiseaux de la Hongrie rédigé, en langue hongroise, par M. Étienne Chernel de Chernelhaza qui avait été chargé de cette publication par M. le Ministre royal de l'Agriculture (1).

Le livre de M. Chernel de Chernelhaza est d'une importance capitale pour la connaissance de la faune ornithologique de la Hongrie. Il renferme, à côté de documents d'ordre purement scientifique, des renseignements d'une utilité pratique, l'auteur s'étant efforcé d'établir, d'après des données précises, la valeur économique des différentes espèces. La description détaillée des divers Oiseaux de la Hongrie est accompagnée d'excellentes figures en chromolithographie et suivie d'indications relatives aux mœurs et au régime de chaque espèce. Ces indications ont été fournies, presque entièrement, par des expériences personnelles de l'auteur. Enfin M. Chernel de Chernelhaza a accordé dans son travail (et ce n'est pas une des parties les moins intéressantes de son livre) une assez large place aux documents linguistiques et étymologiques, aux traditions et aux légendes populaires.

2^e *Contribution aux recherches sur la migration des Oiseaux d'après les résultats fournis par l'enquête faite en Hongrie, en 1898, sur la migration vernale de l'Hirondelle de cheminées (*Hirundo rustica*)* par M. Gaston Gaal de Gyula. Ce Mémoire remarquable a été publié dans le journal *Aquila* (du Bureau central ornithologique hongrois) dont il remplit presque entièrement le septième volume. Il représente une somme de travail considérable, l'auteur ayant dû mettre en œuvre des observations sur l'arrivée de l'Hirondelle provenant de près de 6 000 stations. Il est accompagné de nombreuses cartes et de graphiques. Les cartes montrant jour par jour les arrivées des Hirondelles

(1) Un exemplaire de ce livre avait été présenté, dans la première séance générale du Congrès, par M. O. Herman, chef du Bureau central ornithologique hongrois (Voy. ci-dessus).

52 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

sur les différents points du pays sont particulièrement intéressantes (1).

M. LE BARON J. DE GUERNE donne lecture d'un Questionnaire concernant l'histoire naturelle des Nandous, leurs mœurs et l'utilisation de leurs produits, questionnaire qui a été rédigé par les soins de la section d'ornithologie-aviculture de la Société nationale d'acclimatation de France en vue de la réunion à Paris du III^e Congrès ornithologique international.

Voici ce Questionnaire avec les réponses qui y ont été faites par quelques membres ou correspondants de la Société d'acclimatation (2).

1. Donner les caractères du genre Nandou.

2. Indiquer ses caractères anatomiques.

En réponse à ces demandes M. Emile Daireaux, qui a longtemps habité la République Argentine, a rappelé seulement que le Nandou a été pendant longtemps considéré comme une Antruche du même genre que celles qui vivent en Afrique et que c'est à Ch. Darwin que revient surtout le mérite d'avoir établi nettement, dans son *Journal d'un naturaliste*, les caractères distinctifs du Nandou, caractères qui sont fournis non seulement par l'aspect extérieur de l'Oiseau et le nombre de ses doigts, mais par son squelette.

3. Indiquer la répartition géographique du genre Nandou.

« Les Nandous se trouvent sur la plus grande partie de l'Amérique du Sud. Dans la pampa je les ai vus à l'état sauvage là où existent aujourd'hui des exploitations pastorales et agricoles : ils ont reculé devant le peuplement et se sont retirés, en bandes innombrables, dans les plaines de la Patagonie, les vallées des Andes, celles du nord de l'Argentine, du Paraguay et du Brésil. » (E. Daireaux.)

4. Indiquer les différentes espèces de Nandous, avec le nom vulgaire de chacune d'elles.

(1) Des exemplaires de ce Mémoire sont mis à la disposition des membres du Congrès.

(2) Les noms de ces personnes sont indiqués entre parenthèses.

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 53

5. Indiquer les caractères zoologiques de ces espèces.

6. Indiquer les observations qui ont été faites sur les Nandous à l'état de liberté dans leur pays d'origine (nourriture, reproduction, etc.).

7. Indiquer leurs ennemis naturels, leurs parasites, internes et externes.

« On connaît plusieurs parasites du Nandou (*Rhea americana*):

« 1^o *Filaria horrida* Diesing, 1850, grand Nématode qui vit dans la cavité thoracique ou sous la peau. La collection helminthologique de mon laboratoire en possède plusieurs spécimens recueillis en Amérique.

« 2^o *Strongylus dimidiatus* Diesing, 1850, qui vit dans le gros intestin et dans le cæcum.

« 3^o *Spiroptera uncinipenis* Molin, 1860, qui vit enkysté dans les parois de l'estomac et du gésier.

« 4^o *Davainea tauricollis* Chapman, 1876, *Tænia argentina* Zschokke, 1888, *Chapmania tauricollis* Monticelli, 1893. — Ce Ténia remarquable a été recueilli nombre de fois, non seulement au Brésil, mais aussi aux États-Unis et en France. J'en possède des fragments recueillis à Melun, en 1899, par M. C. Debreuil. Il serait très utile d'en posséder des spécimens entiers, avec la tête. » (R. Blanchard, professeur à la Faculté de médecine.)

8. Indiquer les moyens de défense des Nandous.

« Ils n'emploient que rarement leurs moyens de défense qui n'ont rien de spécial et qui consistent à résister, à la prise, par le bec et surtout par les pattes et les ailerons. » (E. Daireaux.)

« Les Nandous se défendent à coups de pattes et de bec lancés en avant. » (Uginet.)

« Le mâle se défend avec son bec; il arrive en courant et donne de forts coups de bec; on est obligé de le conduire en lui mettant un bâton dans le bec et de le tenir par le cou jusqu'à une porte, de manière à être séparé de lui. » (Debreuil.)

9. Indiquer quels sont les procédés de chasse.

« A l'état sauvage, les Nandous sont chassés à cheval.

54 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

Les chasseurs s'éparpillent, battent le pays jusqu'à ce qu'ils aient réussi à enfermer l'animal ou les troupes d'animaux dans une enceinte de montagnes ou, en plaine, dans un cercle de cavaliers. Ils leur jettent alors les *bolas* (boules), armes qui se composent de trois boules reliées par des lanières. Le chasseur tient une de ces boules dans la main et lance le tout, après l'avoir fait tourner autour de sa tête pour augmenter la force de projection. L'arme tombe sur l'animal et l'enveloppe assez solidement pour le faire tomber à la discrétion du chasseur, qui ne recherche guère que les plumes, mais qui, néanmoins, tue le plus souvent l'animal. » (E. Daireaux.)

10. Les Nandous sont-ils domestiqués et élevés dans leur pays d'origine ? Détails à ce sujet.

« Les Nandous sauvages ont été, peu à peu, recueillis et multipliés par les propriétaires, qui tendent à en faire des animaux domestiques élevés comme les autres troupeaux, en demi-liberté dans de grandes enceintes formées de fils de fer.

« Une propriété peut, en surplus du bétail ordinaire, supporter, sans inconvénient, 1 000 Nandous par lieue carrée de 2 500 hectares. Les propriétaires les plus soucieux des soins de leur bétail n'ont pas hésité à en conserver cette quantité sur leurs terres, et ils ont été imités par beaucoup d'autres. Je puis en citer deux qui en conservent de 4 000 à 5 000 chacun sur 10 000 hectares. J'en ai moi-même 500 sur 10 000 hectares et c'est à peine si on en voit, de temps en temps, courir quelques bandes. » (E. Daireaux.)

11. Faire l'histoire de l'acclimatation des Nandous en Europe et dans les autres parties du monde.

12. Décrire les mœurs des Nandous en captivité, hors de leur pays.

13. Indiquer la résistance des Nandous adultes aux diverses conditions de milieu (froid, chaleur, humidité, etc.).

« Ces animaux supportent toutes les températures et tous les climats ; ils abondent en liberté au Paraguay par

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 55

18°, et en Patagonie par 55°, mais ne vivent qu'en plaine. » (E. Daireaux.)

« Ils supportent très bien le froid et se couchent même dans la neige. » (Debrenil.)

14. Indiquer le régime animal, végétal ou mixte.

« On ne leur donne aucun soin, on ne s'en occupe pas (dans la République Argentine). Ils se nourrissent surtout d'Insectes et de Reptiles et détruisent les Chardons nuisibles, ce qui les fait spécialement apprécier... Leur nourriture est des plus variées, ce sont des omnivores. En captivité, ils absorbent tout ce qu'ils trouvent. » (E. Daireaux.)

« En liberté, dans un pré, ils se nourrissent d'herbes et de fruits tombés (en France). L'hiver on leur donne une ration de Betteraves coupées, 20 litres environ. » (Uginet.)

15. Indiquer les maladies organiques et parasitaires.

« Les Nandous rendent fréquemment des Vers. » (Debreuil, Voy. plus haut.)

16. Existe-t-il des signes extérieurs permettant de bien distinguer les sexes en dehors de l'époque de la reproduction ?

« Le mâle a le bas du cou et la poitrine plus noirs que la femelle. » (Uginet.)

17. A quel âge ces signes commencent-ils à être visibles ?

18. Quelle est l'époque de la pariade ? Modifications survenant au moment du rut. Cri du mâle.

« La pariade a lieu (en France) vers le 15 mars. A ce moment le mâle devient méchant, étale ses ailes et se jette sur les personnes qui s'approchent de lui ; il pousse alors un cri sourd, sans faire aucun mouvement du corps ni du bec. » (Debreuil.)

« Le mâle devient méchant au moment de la pariade et crie plus souvent. Son cri ressemble au bruit que fait la trompe d'un bateau éloigné. » (Uginet.)

19. Quelle est l'époque de la ponte ?

« Dans la République Argentine les Nandous nichent et pondent plus ou moins tard suivant la latitude, en septembre, en octobre ou même, en Patagonie, seulement en décembre. » (E. Daireaux.)

56 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONALE.

20. Cette époque s'est-elle modifiée par suite de l'acclimatation ?

« En France, aux environs de Melun, les Nandous ont pondu le 15 avril, et, en 1897, à partir du 15 mai. » (Debreuil.)

21. Y a-t-il plusieurs pontes par an ?

« Il n'y a qu'une seule ponte par an. » (E. Daireaux ; Debreuil.)

22. Quel est le nombre des œufs, leur couleur, leur utilisation alimentaire ?

« Les femelles pondent ensemble environ 28 à 30 œufs dans un nid qui est confié au mâle. Les œufs sont couleur beige plutôt que blancs. Un seul œuf suffit à faire deux omelettes suffisantes chacune pour cinq personnes. On en vend sur tous les marchés (dans la République Argentine) ; ils sont assez peu recherchés en ville, mais les gens de la campagne en prennent autant qu'ils en trouvent, ce qui ne peut se faire que pendant la ponte. » (E. Daireaux.)

« La ponte est de 22 œufs d'un blanc d'ivoire. Ces œufs sont aussi fins de goût que les œufs de Poule. » (Uginet.)

« La ponte est de 20 œufs environ, de couleur paille. » (Debreuil.)

23. Quel est leur poids ?

« 800 grammes. » (Debreuil.)

« 700 grammes. » (Uginet.)

« 700 grammes, souvent. » (E. Daireaux.)

24. Quelle est la quantité relative des œufs clairs et des œufs fécondés ?

« Les deux tiers sont clairs. » (Debreuil.)

« Deux éclosions seulement sur 11 œufs mis en incubation. » (Uginet.)

25. Comment est pratiquée l'incubation ? Quelle en est la durée ?

« Le mâle couve consciencieusement les œufs pendant vingt jours. Quand l'heure de l'éclosion approche, il brise d'avance les œufs clairs qu'il a, lui-même, écartés du nid, et les laisse pourrir pour préparer ainsi la nourriture des nouveau-nés. — Après la ponte, le mâle qui couve ne laisse

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 57

approcher personne : il est même dangereux de s'approcher par mégarde de la brousse où est le nid. Heureusement le cheval avertit généralement le cavalier. » (E. Daireaux.)

« L'incubation est faite par le mâle ; elle dure de trente à trente-deux jours. » (Uginet.)

« Le mâle creuse un trou dans la terre, le garnit de paille, de mousse, de feuilles, etc. La femelle pond à côté de lui. Le mâle ramasse les œufs et les place autour de lui ; il commence à couvrir lorsque les œufs sont au nombre de trois ou quatre. Si on ne lui enlève pas les œufs excédant le nombre nécessaire, il les prend tous sous lui. » (Debreuil.)

26. Quelle est la résistance des jeunes ?

« Les jeunes, en liberté, sont très résistants ; ils le sont aussi en domesticité libre, mais cet élevage n'est possible que dans les campagnes où l'on a peu souci de la propreté ; c'est l'animal le plus abondamment sale de la création ; il dégoûte vite les amateurs de sa présence gênante. » (E. Daireaux.)

« Les jeunes sont très rustiques et ne craignent que les grandes pluies. » (Uginet.)

27. Quel est leur régime ?

« On les nourrit de pain et de gros son. » (Uginet.)

28. Quelle est la durée de la croissance ?

29. A quelle époque les jeunes commencent-ils à changer de plumage ?

30. Quelles sont les habitudes des jeunes ?

31. Quels soins leur donnent les parents ?

« Les jeunes courent aussitôt éclos et sont soignés par le mâle, qui se promène avec sa troupe d'autruchons et les conserve adultes autour de lui. » (E. Daireaux.)

« Les jeunes suivent le mâle et s'en éloignent seulement de 4 à 5 mètres. Au moindre danger ils reviennent près de lui et se blottissent dans l'herbe... Le mâle conduit les petits et éloigne les animaux qui pourraient leur nuire ; le soir il les ramène se coucher toujours à l'abri du vent. Il couve ses petits. » (Uginet.)

58 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

32. Sont-ils atteints de maladies spéciales?

33. A quel âge sont-ils adultes et aptes à la reproduction?

34. Y a-t-il eu des essais d'incubation artificielle?

35. A-t-on tenté l'incubation par des Dindes?

36. Quel est le prix de revient de l'Oiseau adulte?
Citer des exemples.

37. Quelle est la qualité de la chair des Nandous comparée à celle de divers Oiseaux, volailles ou gibier?

« La chair des Nandous n'est guère comestible; elle est huileuse et coriace. Les gauchos prétendent que l'aïleron est un morceau de roi; mais leurs appréciations gastronomiques n'ont sans doute pas plus de valeur sur ce point que sur les autres. L'aïleron représentait sans doute, à l'origine, pour les Indiens, une sorte de trophée; en somme donc, ce qu'ils font rôtir et apprécient c'est un symbole dont ils ont oublié la signification première. »
(E. Daireaux.)

« La chair du Nandou est un peu ferme et se rapproche un peu de celle du Chevreuil (l'animal dégusté avait au moins cinq ans). » (Uginet.)

38. Quelle est son utilisation au point de vue culinaire?

« L'utilisation de l'espèce au point de vue culinaire paraît devoir consister surtout dans l'emploi des œufs. »
(Uginet.)

39. Quelle est l'utilité des Nandous en dehors de l'alimentation (destruction d'Insectes et de petits Rongeurs)?

40. Nettoyage des prairies; est-il vrai que les Nandous mangent certaines plantes laissées par le bétail?

« Il ne semble pas douteux que le Nandou soit un excellent destructeur de Reptiles, d'Insectes et de graines de Chardons. » (E. Daireaux.)

« Les Nandous mangent certaines plantes délaissées par le gros bétail, les jeunes pousses de Chardon par exemple; mais comme ils ne détruisent que la partie supérieure des plantes nuisibles sans attaquer la racine, leur concours ne paraît pas appréciable pour le nettoyage des prairies. » (Uginet.)

41. Quel est l'emploi et la valeur des plumes ?

« Les plumes sont classées sur les marchés européens comme *plumes de Vautour* ; elles en ont l'aspect et servent presque exclusivement à la fabrication des plumeaux ; l'emploi des plumes du Dindon d'Amérique pour cet usage a fait baisser le prix des plumes de Nandou. Celles-ci sont grises et souvent blanches ; on les décolore et on les teint, pour les substituer aux plumes d'Australie, et on en assemble les morceaux ou les brins autour d'une tige artificielle.

« Elles valent, à Buenos-Ayres, de 12 à 20 francs la livre. On les présente au marché attachées par paquets et elles s'exportent en caisiers. » (E. Daireaux.)

Le même correspondant donne les renseignements suivants sur la façon dont on récolte les plumes dans la République Argentine :

« Le propriétaire, sans se soucier même de l'époque de la mue, traite avec un entrepreneur qui se charge de réunir et de plumer les animaux. Il possède un matériel spécial de grands filets, qui sont traînés et fixés à des pieux autour des groupes d'animaux ; ceux-ci sont pris non pas avec des *bolos*, mais avec des *lassos* comme on le fait pour les veaux et les poulains lors de la marque et autres opérations, et la plume est violemment arrachée. L'entrepreneur paye tous les frais et, en plus, une piastre, soit 2 fr. 10 par animal pris. Les propriétaires assurent que c'est un revenu qui ne leur coûte rien. » (E. Daireaux.)

42. Indiquer les ouvrages et mémoires relatifs aux Nandous.

« Tous les ouvrages qui traitent de l'Amérique du Sud parlent des Nandous. Il faut citer parmi les naturalistes qui se sont particulièrement occupés de ces Oiseaux : Ch. Darwin et, avant lui, Félix d'Azara ; plus récemment, d'Orbigny, Burmeister, Moreno, Martin de Moussy ; mais il n'existe pas encore de monographies intéressantes. » (E. Daireaux.)

« On trouvera dans le tome XXVII du *Catalogue of the Birds in the collection of the British Museum*, tome qui a été rédigé par M. le comte T. Salvadori et qui est consacré

60 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

aux *Anatidæ*, aux *Tinamidæ*, aux *Struthinidæ* et aux *Rheidæ*, toutes les indications bibliographiques désirables relativement aux *Rhea americana*, *Rh. Darwini* et *Rh. macrorhyncha*. » (E. Oustalet.)

M. DE GUERNE fait observer que M. Daireaux n'a relaté que ses observations personnelles dans la République Argentine et a volontairement laissé de côté dans ses réponses tout ce qui concerne les Nandous introduits en Europe, mais qu'on trouve à cet égard de nombreux renseignements dans le *Bulletin de la Société nationale d'acclimatation*.

M. LE COMTE H. DE LA VAULX a la parole au sujet de la communication précédente. Sur plusieurs points il n'est pas d'accord avec M. E. Daireaux. M. de La Vaulx dit que la ponte a lieu en octobre, que le Nandou mâle ne se jette pas sur les Chevaux, même lorsqu'il couve et que les œufs n'ont pas une couleur fixe. Il a vu généralement les Nandous en troupes de dix à quinze, sous la conduite d'un mâle. On les chasse, dit-il, avec des Chiens ressemblant un peu à nos Lévrier. D'après M. de La Vaulx, la plume des ailes n'a pas grande valeur, mais celle qui se trouve sous les ailes et sur la poitrine est très estimée et est employée dans l'industrie de la mode. Elle vaut de 80 à 100 francs le kilogramme et fournit, par conséquent, aux propriétaires éleveurs un revenu important. Enfin M. de La Vaulx fait ressortir les avantages qu'il y aurait à introduire en France, de préférence à toute autre espèce, le Nandou de Patagonie, *Rhea Darwini*.

M. DEBREUIL donne quelques indications sur la valeur actuelle des Nandous vivants sur le marché. Les adultes se paient de 100 à 150 francs. C'est encore, dit-il, un prix trop élevé ; il faudrait qu'il tombât à 50 francs pour que l'élevage devînt rémunérateur. Un couple de Nandous pourrait alors rapporter environ 80 francs, cette somme se décomposant ainsi :

20 œufs.....	40 francs.
Plumes.....	10 —
2 jeunes.....	30 —
	<hr/>
Total...	80 francs.

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 61

M. E. HARTERT rappelle que dans son grand parc, à Tring, en Angleterre, le D^r Walter Rothschild élève avec succès depuis neuf ou dix ans des Nandous et des Emeus et qu'il possède les éléments de réponses intéressantes aux questions formulées dans le Questionnaire de la Société d'acclimatation ; mais ces réponses ne peuvent être improvisées et M. Hartert ne pourra les donner qu'après s'être concerté à cet égard avec M. le D^r Rothschild et avoir fait des recherches dans ses notes, à Tring. Il peut cependant dire dès à présent que les Nandous du parc de Tring n'aimaient pas à être dérangés pendant qu'ils couvaient et que, pendant l'hiver, on était obligé de les nourrir, tandis qu'en été on les laissait chercher leur nourriture eux-mêmes.

M. BÜTTIKOFER constate que dans le Jardin zoologique de Rotterdam, dont il a la direction, il y a cinq Nandous avec lesquels on n'a pas eu grand succès au point de vue de la reproduction. Ces Oiseaux sont du reste enfermés dans un parquet d'étendue restreinte et dépourvu d'herbe ; aussi faut-il les nourrir avec des Betteraves, des Carottes et du pain.

M. UGINET dit qu'il élève aussi des Nandous avec de la Betterave et qu'il a obtenu des jeunes.

M. DE GUERNE donne lecture d'un autre Questionnaire concernant les œufs et l'incubation chez les Oiseaux domestiques. Ce Questionnaire, rédigé sous les auspices de la section d'ornithologie-aviculture de la Société nationale d'acclimatation de France, par les soins de M. Remy Saint-Loup, vice-président de la section, à l'occasion de la réunion du Congrès ornithologique, est conçu en ces termes :

1. Quel est le poids moyen de l'œuf des différentes espèces d'Oiseaux domestiques ou en voie de domestication ?

2. Quel est le poids moyen de l'œuf des différentes races ou variétés d'une même espèce ?

3. Quel est le poids des producteurs adultes des deux sexes dans chacune de ces espèces, races ou variétés ?

62 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

4. Dans quelles limites varient le poids de l'œuf et le poids de l'adulte dans une même espèce et dans une même race?

5. Quels sont les volumes des œufs et des producteurs? — (La méthode la plus simple consiste à mesurer le volume d'eau déplacé par l'œuf ou l'animal immergé.)

6. Quel est le poids de chacune des parties de l'œuf? Jaune ou vitellus. Blanc ou albumen. Coquille. (La coquille doit être pesée après lavage intérieur à l'eau tiède et dessiccation à une température voisine de 20° C. Indiquer cette température.)

7. A-t-on observé que les variations du régime alimentaire dans une même espèce aient une influence : 1° sur l'augmentation ou la diminution du poids de l'œuf? 2° sur les propositions en poids des trois substances, coquille, albumen, vitellus?

8. Les coquilles des différentes espèces sont-elles perméables à l'eau ou aux vapeurs? Quelles sont les conditions d'humidité requises pour l'incubation artificielle?

9. La sélection permet-elle de fixer des races pondant régulièrement de gros œufs?

10. Quel est le nombre des œufs pondus chaque année par les différentes espèces ou races d'Oiseaux domestiques?

11. Quelle est l'époque de la ponte maxima dans l'année, suivant les espèces?

12. Quelle est la fréquence de la ponte ou, en d'autres termes, à quels intervalles de temps les œufs sont-ils pondus?

13. Y a-t-il des substances dont l'ingestion active la ponte? Ces substances agissent-elles pour une augmentation du nombre total annuel des œufs ou simplement pour une plus grande fréquence de la ponte?

14. Y a-t-il d'autres conditions générales qui puissent avoir une influence sur la fréquence, l'abondance et l'époque de la ponte?

15. Existe-t-il un moyen pratique d'obtenir la ponte maxima chez la Poule commune d'une race déterminée à

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 63

une époque où normalement la ponte serait très faible?

16. Pour les Oiseaux domestiques communément observés, quel est l'âge du rendement maximum en œufs?

17. Quels sont les âges correspondant en moyenne et aussi dans les cas exceptionnels à la première et la dernière ponte?

18. Quelle est la durée de l'incubation dans les espèces domestiques?

19. Y a-t-il des variations à cette durée suivant les races?

20. Quelle est l'époque ou quelles sont dans l'année les époques normales d'incubation dans les espèces domestiques?

21. Le nombre moyen des éclosions est-il le même pour une espèce quelle que soit l'époque de l'incubation?

22. Par quel mécanisme le poussin brise-t-il ses enveloppes dans les différentes espèces?

23. Combien de temps avant l'éclosion le jeune fait-il entendre de petits cris indiquant ainsi que l'air a pénétré dans ses poumons?

24. Y a-t-il avantage à prolonger le temps de contact du thermomètre jusqu'à cinq ou six minutes?

25. A quelle cause est dû le bruit qui se produit avant l'éclosion et dont on parle en disant que le poussin « bêche sa coquille »?

26. Quelle est la température des Oiseaux domestiques, chez le mâle et chez la femelle à l'état normal, chez la femelle pendant l'incubation? (Ces températures doivent être prises au contact de la peau, sous le ventre et sous l'aile, et aussi dans le cloaque. Il faut faire trois observations à environ un quart d'heure d'intervalle, le thermomètre étant maintenu au moins une minute. Il y a avantage à se servir du thermomètre à maximum. Enfin l'échelle des thermomètres ayant servi à la mesure de la température doit être contrôlée au bain de sable avec un ou plusieurs thermomètres de précision.)

27. La température est-elle la même aux différents jours de l'incubation naturelle?

64 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

28. Quelle est la température moyenne de l'œuf situé sous la femelle aux différents jours de l'incubation ?

29. Les Oiseaux apportent-ils à la surface de la coquille pendant l'incubation des substances étrangères, eau, poussière naturelle du plumage, matières grasses secrétées par la peau ?

30. Déterminer si possible l'état hygrométrique du milieu incubateur aux différents jours de l'incubation.

31. Quelle est l'influence du lavage préalable des œufs ?

32. Quel abaissement de température peuvent supporter les œufs sans perdre leurs propriétés germinatives ?

33. Pendant combien de temps les œufs conservés vers 15° gardent-ils leurs facultés germinatives ?

34. Quelle est la perte de poids subie par les œufs au bout de 1, 2, 3, 15 jours à l'air libre à une température et dans des conditions hygrométriques déterminées ?

35. Quelle est la perte de poids pendant l'incubation naturelle ?

36. Quelle est le poids des Oiseaux des différentes espèces ou races immédiatement après la naissance ?

37. Quelle est la perte de poids subie par les jeunes Oiseaux dans les deux ou trois jours qui suivent l'éclosion ?

38. Quelle est la température de ces Oiseaux à la naissance ?

M. R. SAINT-LOUP expose dans quel esprit de recherches scientifiques il a rédigé ce questionnaire et montre combien de données sont encore nécessaires pour éclaircir les problèmes qui sont liés à l'application des procédés de l'incubation artificielle, si précieuse pour l'acclimatation. Il fait appel au zèle des membres du Congrès pour que les questions relatives à la connaissance physique et biologique de l'œuf d'Oiseau reçoivent de nombreuses réponses et signale quelques points de physiologie particulièrement obscurs à l'heure actuelle. M. R. Saint-Loup cite quelques-unes des expériences qu'il a instituées pour l'étude des conditions normales de l'évolution de l'embryon de Poulet. Il rappelle les travaux de Daresté, ceux du D^r Féré, et s'attache à faire ressortir combien il sera

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 65

important pour les applications de reproduire l'étude encore plus détaillée de certains points de l'évolution de l'œuf en incubation. Enfin, il dépose sur le bureau une note manuscrite renfermant quelques réponses au questionnaire reproduit ci-dessus (1).

M. DE GUERNE dépose également sur le bureau quelques réponses rédigées par M. le D^r Féré.

M. BÜTTIKOFER remercie M. R. Saint-Loup d'avoir précisé les données d'un problème qui intéresse la science et l'industrie et d'avoir apporté déjà, de cette façon, un progrès vers la solution désirable.

M. LE BARON J. DE GUERNE donne ensuite lecture d'un troisième Questionnaire concernant l'histoire naturelle des Tinamous et spécialement du Tinamou roux (*Rhyrchotus rufescens*) et sur l'acclimatation, la domestication et l'élevage en Europe de cette dernière espèce. Comme les précédents, ce questionnaire a été rédigé spécialement en vue de la réunion du III^e Congrès ornithologique et sous les auspices de la section d'ornithologie-aviculture de la Société nationale d'acclimatation de France. Il comprend les demandes suivantes, dont quelques-unes ont reçu des réponses de membres ou de correspondants de la Société d'acclimatation.

1. Donner les caractères généraux du groupe des Tinamous.
2. Indiquer les caractères anatomiques.
3. Indiquer la répartition géographique de ces Oiseaux.
4. Indiquer les différentes espèces du groupe des Tinamous avec les noms vulgaires correspondants.
5. Indiquer les caractères zoologiques de ces espèces.

« Les caractères généraux et la répartition géographique du groupe des Tinamous, les caractères des différentes espèces et leur distribution ont été indiqués par M. le comte T. Salvadori dans le tome XXVII du *Catalogue of the Birds in the collection of the British Museum.* » (E. Oustalet.)

(1) Cette note est publiée, ainsi que la note de M. le D^r Féré sur le même sujet, dans la seconde partie du *Compte rendu du Congrès (Notes et Mémoires)*.

N. B. Les réponses des correspondants à ces premières questions ne concernent, pour la plupart, que le Tinamou roux (*Rhynchotus rufescens*).

« Le Tinamou roux occupe toute la République Argentine, sauf les vallées de la Cordillère des Andes, toute la République de l'Uruguay et celle du Paraguay; il existe encore dans les Missions, et on le trouve dans la partie brésilienne du bassin de La Plata, mais la forêt semble lui être antipathique. Il est vulgairement appelé *Martíneta* dans l'Amérique du Sud. » (Émile Daireaux.)

6. Indiquer les observations qui ont été faites sur les Tinamous, à l'état de liberté, dans leur pays d'origine (nourriture, reproduction, etc.).

« Le Tinamou roux a vécu et s'est nourri, depuis la découverte et avant, dans les pays les plus pauvres; il est facile encore de le trouver, en groupes très nombreux, dans les terrains incultes, en même temps qu'il abonde déjà dans les terres cultivées et les fermes, partout où il trouve soit des plantes croissant naturellement, comme le *Gynereum argenteum*, ou les autres plantes herbacées de la pampa, soit des fourrages ou des céréales.

« A mesure que la colonisation partant du littoral s'est faite, par les grands troupeaux, sans l'aide de la culture, le Tinamou s'est retiré au loin; il fuyait l'homme d'autant plus vite que les abris, dont il avait joui jusque-là, disparaissaient sous les pieds du bétail. On en a conclu que cet Oiseau était des plus sauvages et redoutait la présence de l'homme; mais depuis que la culture est venue aider l'éleveur, il nous a été facile d'observer que le Tinamou, loin de redouter la présence de l'homme, est assez hardi pour entourer la charrue, se nourrir de toutes les larves et des Vers qu'elle remue et prendre sa part de la récolte sous l'œil de celui qui l'a préparée, en venant devant lui déterrer les pommes de terre ou attaquer les épis de maïs. Le Tinamou devient familier, ou reconstruit sans doute pour l'agriculture, et sous l'influence d'une nourriture de choix, sa chair se modifie et s'améliore rapidement, en même temps que son volume augmente.

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 67

« Dans la pampa inculte le Tinamou se nourrit de toutes sortes d'Insectes (Scarabées, Sauterelles, etc.), de Vers, de Reptiles et de Batraciens et aussi des racines qu'il peut déterrer et des graines des plantes sauvages.

« J'ai, pour ma part, fait beaucoup d'observations sur le Tinamou; je l'ai beaucoup chassé et j'ai conservé en volière des sujets venant, les uns du nord, du Paraguay, les autres du sud, mais je ne l'ai jamais vu se reproduire ou pondre en volière. » (E. Daireaux.)

« Les Tinamous vivent dans les champs couverts d'herbes; ils sortent principalement dans l'après-midi, se nourrissent de graines et de fruits, particulièrement de ceux du *Margyricarpus octosus* qui donnent à sa chair une saveur amère, volent peu et sont plutôt marcheurs. Leur vol est peu élevé et ne dépasse pas 100 à 200 mètres en étendue. Ils font beaucoup de bruit en volant. » (Holmberg.)

7. Indiquer leurs ennemis naturels, leurs parasites internes et externes.

« Peu d'études ont été faites sur les ennemis naturels et les parasites du Tinamou; cet animal est trop abondant et a trop peu de valeur vénale dans le pays pour qu'on se préoccupe des ennemis qui peuvent en diminuer le nombre. Il a, malheureusement, dans son pays tous les ennemis qu'ont les autres Gallinacés sans défense, les Renards, les *Zorrinos*, les Éperviers, etc. » (E. Daireaux.)

« On connaît déjà deux parasites internes du Tinamou roux (*Rhynchotus rufescens*):

« 1^o *Filaria quadrilobata* Molin, 1857, qui a été observée, au Brésil même, aussi bien chez le *Rhynchotus maculosus* que chez le *Rh. rufescens*. Cet Helminthe est un Ver rond, long de 30 millimètres environ; il se loge sous la peau ou dans la cavité abdominale.

« 2^o *Ligula reptans* Diesing, 1850, Ver rubané, non-segmenté, enkysté sous la peau.

« On a signalé encore d'autres Helminthes chez les autres espèces de Tinamous, mais on est bien loin d'avoir des notions suffisantes au sujet des parasites de ces

68 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

Oiseaux ; il y a donc lieu de porter son attention sur ce point. En particulier la recherche des parasites intestinaux serait très utile et, pour des raisons trop techniques pour être précisées ici, mériterait d'être faite avec soin. Il y a lieu de distinguer à cet égard entre des animaux morts peu après leur introduction en Europe, des individus ayant séjourné longtemps sous nos climats et des individus y ayant pris naissance. Les premiers auront encore leurs parasites *normaux*, les seconds pourront les avoir perdus et avoir acquis d'autres Helminthes, les derniers n'auront apparemment que les Helminthes vulgaires de nos Oiseaux de basse-cour. C'est donc surtout chez des Tinamous récemment introduits que la recherche des Helminthes doit être faite.

« Tous les parasites recueillis doivent être conservés dans l'alcool à 75°, ou, si la chose est possible, dans un mélange ainsi constitué :

Alcool à 75°.....	2 parties.
Eau formolée à 4 p. 100.....	1 partie.

« Ce mélange a le très grand avantage de conserver aux Vers leur souplesse et leur transparence. Si la muqueuse de l'estomac, de l'intestin ou de tel autre organe présente des particularités dignes d'attention, il importe d'en couper de longs fragments, qui se conserveront aussi fort bien dans le mélange d'alcool et d'eau formolée. Cette eau formolée s'obtient par le simple mélange de 4 volumes de formol ou aldéhyde formique du commerce avec 100 volumes d'eau ordinaire, non distillée. Ce mélange, qui a l'avantage de ne coûter presque rien, est un excellent liquide conservateur, dont l'usage ne saurait être trop recommandé. Il ne peut s'appliquer à tous les cas, mais convient parfaitement pour les Helminthes, surtout mélangé à 2 volumes d'alcool. » (Professeur Raphaël Blanchard.)

8. Indiquer les moyens de défense des Tinamous.

« Ils sont sans défense et courent longtemps avant de se décider à prendre leur essor. » (E. Daireaux.)

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 69

9. Indiquer quels sont les procédés de chasse.

« Dans la pampa les naturels chassent encore le Tinamou comme autrefois : *ils les pêchent à la ligne*. Montés à cheval, sans chien, ils découvrent le Tinamou dans les herbes et lui tendent au bout d'un long roseau un collet dans lequel il passe tout naturellement la tête ; ils lèvent la ligne et mettent la proie dans le sac. Par ce procédé un *chasseur à la ligne* prend dans sa journée un nombre considérable d'Oiseaux. Ce procédé de chasse n'est employé que dans les propriétés mal gardées et son produit est envoyé dans les villes par quantités énormes. Le chasseur de profession vend sa chasse par cent paires à un prix qui varie, suivant l'abondance et la température, de 10 à 40 centavos (soit de 0 fr. 25 à 1 franc) la paire. Rendu à Buenos-Ayres et vendu dans les rues, il ne coûte jamais plus de 2 fr. 50 la paire et généralement 2 francs.

« Le Tinamou se chasse du reste aussi au chien d'arrêt. » (E. Daireaux.)

« On chasse le Tinamou à cheval. Le chasseur remarque l'endroit où l'Oiseau s'est remis et le prend en posant sur lui un filet semblable à une épuisette de grande dimension. L'Oiseau essaie de s'envoler et se prend dans la poche du filet. Les Tinamous sont apportés sur les marchés dans des cages comme les Poulets. » (Tissot.)

« Le Tinamou se cache bien et est très difficile à faire lever. » (Debreuil.)

10. Faire l'histoire de l'acclimatation des Tinamous, en Europe et dans les autres parties du monde.

11. Faire une étude spéciale du Tinamou roux (*Rhynchotus rufescens*).

12. Décrire les mœurs des Tinamous en captivité.

« Les Tinamous vivent en bonne intelligence lorsqu'ils sont réunis en grand nombre.

« La femelle qui couve cesse de chanter. » (Debreuil.)

13. Indiquer la résistance des Tinamous adultes aux diverses conditions de milieu (froid, chaleur, humidité, etc.).

« Le Tinamou résiste aux grandes chaleurs et aux grands

70 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

froids ; il se trouve indifféremment dans l'intérieur des terres ou sur le littoral, dans le sud ou dans le nord de la République Argentine. Il ne redoute ni les marais ni les terrains humides. » (E. Daireaux.)

« Le Tinamou ne paraît pas souffrir des intempéries. » (Tissot.)

« Il résiste mieux au froid qu'à la chaleur. » (Debreuil.)

14. Indiquer le régime animal, végétal ou mixte.

« Le Tinamou se nourrit de toutes sortes d'Insectes, de Reptiles et d'autres animaux, de légumes, de graines, de tubercules, d'herbes, etc. Son bec allongé et légèrement recourbé est utilisé par lui pour déterrer les graines et les larves du sol. » (E. Daireaux.)

« Il a un régime mixte et une nourriture très variée : graines sèches ou germées, Insectes, Crapauds, Grenouilles, Rats, Souris, Oiseaux, même d'assez forte taille. » (Tissot.)

« Le Tinamou se trouve bien d'une alimentation phosphatée (provende américaine). Il aime l'eau. » (Debreuil.)

« L'élevage du Tinamou est préférable en terrain humide où l'Oiseau trouve abondamment des Vers, des Mollusques, des Insectes. En terrain sec et élevé exclusivement au moyen de graines, il meurt fréquemment par suite d'affections intestinales. » (P. Mégnin.)

15. Indiquer les maladies organiques et parasitaires.

« Le Tinamou a souvent des Vers intestinaux. » (P. Mégnin.) (Voy. ci-dessus.)

16. Existe-t-il des signes extérieurs permettant de distinguer les sexes ?

« Les sexes sont très difficiles à distinguer. » (Tissot.)

17. Quelle est l'époque de la parade ?

18. Quelle est l'époque de la ponte ?

« Dans son pays le Tinamou pond en septembre. » (E. Daireaux.)

19. L'époque de la ponte s'est-elle modifiée par suite de l'acclimatation ?

« Dans notre pays, en 1898, la ponte a commencé le 5 juin ; en 1899, le 4 mars, et en 1900, le 18 avril. » (Tissot.)

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 71

« A Melun, la ponte a lieu vers le 15 avril; en 1897 elle a commencé le 15 mai. » (Debreuil.)

20. Y a-t-il plusieurs pontes par an ?

21. Quel est le nombre des œufs, leur couleur, leur utilisation alimentaire ?

« Dans leur pays les Tinamous font en général deux pontes par an, de six œufs violets. Les œufs sont excellents à manger, mais, sauf quelques Gauchos, toujours prêts à manger tout ce qu'ils trouvent, les habitants n'en font pas usage. Les pays où vivent les Tinamous sont, du reste, peu peuplés. » (E. Daireaux.)

« La ponte s'effectue du 15 avril a la fin de juin en trois séries séparées par des intervalles. » (Debreuil.)

« La ponte est très irrégulière. » (Tissot.)

« Les œufs, au nombre de 25 à 30, sont de couleur violacée. » (Debreuil.)

« Il y a, en moyenne, 20 œufs de couleur violacée. » (Tissot.)

22. Quel est le poids des œufs ?

« 74 grammes environ. » (Debreuil.)

23. Quelle est la quantité relative des œufs clairs et des œufs fécondés ?

« Il y a au moins un tiers d'œufs clairs. La coquille est très fragile. » (Debreuil.)

24. Quelle est la durée de l'incubation ?

« 21 jours. » (Tissot.)

« L'incubation dure de 19 à 21 jours. » (Debreuil.)

25. Quelle est la résistance des jeunes ?

« Les petits souffrent de la chaleur. Les jeunes sont vigoureux. » (Debreuil.)

« Les jeunes meurent souvent à l'âge d'un à trois mois. » (Tissot.)

« Ils semblent craindre le froid. » (De Vergennes.)

26. Quel est leur régime ?

« Des œufs cuits durs mélangés de mie de pain; des Vers de terreau. A trois semaines ils mangent le blé. » (Debreuil.)

« Le régime des jeunes Tinamous est le même que celui des jeunes Faisans. » (Tissot.)

72 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

« Pendant les huit premiers jours nos jeunes Tinamous n'ont pris aucune autre nourriture que du pain, puis ils ont commencé à manger du petit blé et des Vers de terre dont ils sont très friands, et des petits morceaux de viande de Bœuf crue.

« Ils ne mangent ni les Souris ni les Taupes.

« Quand le froid est venu, ils ont mangé de l'avoine et du pain. » (De Vergennes.)

27. Quelle est la durée de la croissance ?

« Les jeunes croissent très vite ; à l'âge de trois semaines ils peuvent se passer de leurs parents. » (Debreuil.)

« La croissance est très rapide jusqu'à l'âge d'un mois, très lente ensuite. » (Tissot.)

28. A quelle époque les jeunes commencent-ils à changer de plumage ?

« A trois semaines. » (Debreuil.)

« Les jeunes changent de plumage à l'âge de huit à dix jours. » (Tissot.)

29. Quelles sont les habitudes des jeunes ?

30. Quels soins leur donnent les parents ?

« C'est le mâle qui couve et qui élève la nichée. Il en réunit, dit-on, plusieurs ; cependant je dois dire que je n'en ai jamais vu en nombre autour du père nourricier ; j'ai rencontré seulement, par exception, les adultes en troupes avec les vieux, mais généralement on ne trouve les Tinamous que par deux ou trois au plus. » (E. Daireaux.)

« Les jeunes ne comprennent pas la Poule qui les a élevés. Ils s'écartent loin du mâle, mais entendent ses appels. Il est prudent de ne pas laisser les petits avec les adultes qui les tueraient. » (Debreuil.)

31. Y a-t-il des maladies spéciales ?

« Chez les jeunes élevés à Melun j'ai observé parfois de la fragilité des membres due au rachitisme. » (Debreuil.)

32. A quel âge sont-ils adultes et aptes à la reproduction ?

« Dans l'année qui suit celle de leur naissance. » (Debreuil.)

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 73

33. Y a-t-il eu des essais d'incubation artificielle ?

34. A-t-on tenté l'élevage par les Poules ?

« L'élevage est très souvent fait par des Poules. »
(Tissot.)

« L'élevage par les Poules réussit très bien. — Elles peuvent être employées pour achever l'incubation des œufs en retard. » (Debreuil.)

35. Quelles couveuses naturelles faut-il choisir ?

« De préférence des Poules négresses. » (Debreuil.)

36. Quelles qualités spéciales celles-ci doivent-elles présenter ?

« La Poule couveuse doit être d'un caractère doux et ne pas trop gratter, du moins dans les premiers jours. » (Debreuil.)

37. Quel est le prix de revient de l'Oiseau adulte ?

38. Peut-on considérer le Tinamou roux comme Oiseau de volière, de basse-cour, de parc ou de chasse ?

« Le Tinamou est un Oiseau de parc. » (Debreuil.)

« C'est plutôt un Oiseau de parc. » (Tissot.)

39. Quelles sont ses qualités ou ses défauts à ces différents points de vue ?

« Le Tinamou est un mauvais Oiseau de chasse ; il ne se défend pas, se rase et ne se lève que très difficilement. » (P. Mégnin.)

40. Quels sont ses moyens de défense ?

« Le Tinamou se défend mal et ne s'envole pas. » (Debreuil.)

41. Quelle est la qualité de la chair du Tinamou, comparée à celle de divers Oiseaux, volailles ou gibiers ?

« La chair du Tinamou se rapproche plutôt de celle de la Bécasse que de celle de la Perdrix. » (Mégnin.)

« La chair du Tinamou est excellente et supérieure à celle du Faisan. » (Tissot.)

42. A-t-on fait des essais de transport de Tinamous conservés, en vue de l'alimentation, dans des appareils frigorifiques ?

« Il a déjà été fait des envois de Tinamous conservés dans des appareils frigorifiques. Les steamers en emportent

74 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

et l'on en sert abondamment à la table à des passagers. Les Oiseaux ainsi conservés ne perdent aucune des qualités de leur chair. Depuis quelques années, les usines de conservation de viande par le froid enlèvent chaque jour, sur le marché de Buenos-Ayres, des quantités de ces Oiseaux et en offrent à la consommation locale lorsque la chasse est fermée, après le 15 août. Il en est envoyé aussi en Angleterre, mais je ne suis pas renseigné sur l'opinion des consommateurs. Je n'ai pas vu de ces conserves en France. » (E. Daireaux.)

43. Peut-on se procurer des Tinamous ainsi conservés?

« Pour s'en procurer il faudra s'adresser 5, rue de Turbigo. » (E. Daireaux.)

44. Quelle est l'utilisation du Tinamou au point de vue culinaire?

« Au point de vue culinaire le Tinamou peut remplacer avantageusement la volaille et le gibier : il se prépare de même, est excellent rôti, en ragoût, froid ou même bouilli. » (E. Daireaux.)

45. Quelle est l'utilité du Tinamou en dehors de l'alimentation (destruction d'Insectes, de Reptiles, de petits Rongeurs)?

« Le Tinamou se nourrit de toutes sortes d'Insectes, de Vers, de Reptiles et de Batraciens. » (E. Daireaux.)

« Le Tinamou est un destructeur d'Insectes et de petits Rongeurs; mais il mange aussi tous les petits Oiseaux tombés du nid. » (Debreuil.)

46. Quel est l'emploi et la valeur des plumes?

47. A quel âge et à quelle époque de l'année convient-il de pratiquer l'opération de l'éjointage?

« A l'âge de trois à six semaines. » (Debreuil.)

48. Indiquer les ouvrages et mémoires relatifs aux Tinamous.

« Il n'y a pas d'ouvrages américains qui traitent du Tinamou autrement que superficiellement. » (E. Daireaux.)

« On trouvera dans le Catalogue des Tinamous du *British Museum* rédigé par M. le comte T. Salvadori (*Catalogue of the Birds in the collection in the British Museum*,

t. XXVII, p. 496 et suiv.) de nombreuses indications bibliographiques relatives aux Tinamous. » (E. Oustalet.)

A la suite de la lecture de ce questionnaire, M. LE COMTE H. DE LA VAULX présente quelques observations sur le Tinamou commun de Patagonie, qui n'est pas le Tinamou roux. « C'est, dit-il, un Tinamou gris, tacheté de blanc, qui pour la grosseur tient le milieu entre la Perdrix et le Faisan. Il ne perche pas et habite les broussailles et les hautes herbes, dans le voisinage des rivières. Il pond des œufs verts. Les Argentins l'appellent *Martinetta*, *Ganari* (1). » M. de La Vaulx termine en exprimant le vœu qu'on importe en France ce Tinamou gris.

M. FRANCK dit qu'il a élevé en volière des Tinamous roux, mais que ces Oiseaux ne se sont pas reproduits dans ces conditions, tandis qu'ils se sont reproduits en liberté et que leur nombre a triplé.

Il a fait venir 100 paires de Tinamous nains (*Taoniscus nanus*?), mais de ces 100 paires 88 ont succombé. M. Franck en conclut que cette dernière espèce n'est pas propre à l'acclimatation. Il serait très désireux de connaître les caractères extérieurs qui permettent de distinguer les sexes chez le Tinamou roux.

La séance est levée à midi.

Séance de la 3^e sous-section (Aviculture) de la 4^e section, le jeudi 28 juin (matin).

Président : M. le duc Féry d'Esclands.

Secrétaires : MM. P. Wacquez et le baron du Teil.

La séance est ouverte à dix heures.

M. LE PRÉSIDENT remercie la sous-section d'aviculture de l'honneur qu'elle lui a fait en le choisissant pour présider ses travaux; puis il donne la parole à M. le secrétaire pour la lecture de l'ordre du jour.

(1) C'est probablement la *Nothara Darwini* Gr. (Salvadori, *Cat. Birds Brit. Mus.*, t. XXVII, p. 562, pl. xix).

76 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

M. LE BARON DU TEIL, délégué de la Société des aviculteurs français, rappelle l'origine des premières expositions d'aviculture en France, expositions dont la création est due à M. A. Geoffroy Saint-Hilaire; il expose ensuite le programme et le rôle de la Société des aviculteurs français. Il pense qu'une société avicole doit s'occuper également des volailles de luxe et des volailles de ferme et que, si les premières sont encouragées par de fréquentes expositions d'aviculture, les secondes auraient besoin de recevoir des encouragements dans leur région même; pour arriver à ce but, il serait désirable que, sur les sommes allouées par l'État aux Comices agricoles, une part fût réservée à l'aviculture.

Cette manière de voir est approuvée à l'unanimité.

M. MAROIS désirerait que l'on spécifiât bien que l'État lui-même prendra cette initiative.

M. LE BARON DU TEIL exprime le vœu qu'une médaille commémorative soit remise à tous les membres du Congrès ornithologique. Ce vœu sera soumis à la commission d'organisation et l'accomplissement en sera subordonné à l'état de son budget.

M. SALVADOR CASTELLO Y CARRERAS parle de l'erreur commise depuis de longues années au sujet de la race de Poules dite « espagnole ». Il affirme que cette race n'est pas originaire d'Espagne; qu'elle n'y est pas plus répandue que dans d'autres pays, au contraire, et il demande qu'on la change de nom, qu'on l'appelle par exemple Poule à face blanche (*Gallus albifacies*), sans aucune allusion à son origine, fort obscure encore, certainement pas espagnole en tout cas. Il demande également que la race d'Ancône ne soit plus classée parmi les races espagnoles, comme elle l'a été par plusieurs auteurs; il y a ici erreur manifeste, la ville d'Ancône étant en Italie. M. Castello signale ensuite, comme réellement espagnole, la race connue partout sous le nom de Minorque, qu'il conviendrait plutôt d'appeler *Castillane noire* ou *blanche* (*Gallus hispanicus niger* ou *albus*), car c'est la péninsule, et non les îles Baléares, qui fut son berceau. Il cite aussi une espèce de

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 77

Castillane blanche ou noire, mais à pattes jaunes, ressemblant assez aux Leghorns, et très répandue sur les côtes de la Méditerranée; enfin la race catalane du Prat, qu'il pense, comme M. Voitellier, être un croisement de l'ancienne race de Catalogne avec les Cochinchinois.

Enfin M. Castello développe son exposé sur l'enseignement méthodique de l'aviculture qu'il applique à l'École royale d'aviculture de Barcelone; il formule le désir que les Gouvernements, sur les instances des délégués officiels au Congrès, organisent l'enseignement avicole soit comme complément aux études zootechniques, soit en créant un enseignement spécial, soit en encourageant l'initiative particulière.

M. LE SECRÉTAIRE dit que l'enseignement primaire en France comporte des notions d'agriculture et qu'on devrait y joindre quelques principes d'aviculture, car les volailles et les œufs constituent une des plus grandes ressources pour l'alimentation.

Les vœux de M. Castello sont mis aux voix par M. le Président et adoptés par la section.

M. H. VOITELLIER fait une communication sur les croisements rationnels et la possibilité d'améliorer au point de vue pratique les races de Poules de tous pays. Le mot « améliorer », dit-il, n'est pas pris ici dans le sens purement zootechnique, mais dans le sens pratique du producteur visant un rendement supérieur. À côté du sport attrayant que constitue l'élevage des volailles de race pure, il faut se préoccuper de l'approvisionnement des halles et marchés. « Loin de moi, poursuit M. Voitellier, l'idée de supprimer les races pures; la condition première pour un croisement étant d'allier des éléments purs, il importe avant tout de continuer à maintenir par sélection les races de chaque contrée dans toute leur pureté.

« Généralement les sujets produits par des croisements de races pures sont plus forts que leurs père et mère; mais il faut s'élever avec force contre la pratique néfaste des croisements irraisonnés. Seuls les croisements rationnels, pratiqués par les producteurs, à côté des amateurs de races

78 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

pures, pourront constituer une industrie avicole ; c'est grâce à eux seulement que la basse-cour peut devenir un des éléments principaux du revenu des agriculteurs. »

A propos de cette communication, fort applaudie, M. Delmas appelle l'attention des assistants sur l'intérêt que présente cette question et que M. Voitellier vient de traiter avec sa compétence bien connue.

M. PHILIPPE dit que les races gallines sont le produit du sol et du climat et que, transportées hors de leur terrain d'origine, elles dégénèrent plus ou moins vite. Que deviendrait, dit-il, la Crève-cœur sur un sol sec et aride, sans herbages, ou la Houdan élevée dans un pays marécageux ? Il parle ensuite de la race de Faverolles, dont les points typiques sont presque fixés maintenant. Il vante les nombreux avantages de cette race d'une rusticité remarquable. Après avoir montré l'importance des marchés de Houdan, de Dreux et de Nogent-le-Roy, M. Philippe termine en exprimant le vœu que les cultivateurs de toutes les parties de la France, si riche en bonnes races de volailles, comprennent enfin quelles ressources importantes ils pourraient retirer de l'élevage intensif et rationnel.

M. LE PRÉSIDENT donne lecture d'une lettre de M. Sibillot demandant que la section fasse voter un vœu en faveur de la protection légale dans tous les pays des Pigeons voyageurs de passage.

La séance est levée à midi.

**Visite à diverses sections de l'Exposition,
le jeudi 28 juin, à deux heures.**

Les membres du Congrès, en grand nombre, sous la conduite de M. E. Oustalet, président, de M. J. de Claybrooke, secrétaire général, de M. le D^r Remy Saint-Loup, président, et de M. L. Ternier, secrétaire d'une des sous-sections, ont visité successivement plusieurs pavillons des sections étrangères, le palais des sciences et des lettres, le pavillon des forêts, etc.

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 79

Les collections recueillies au Spitzberg dans le cours de la dernière expédition de S. A. S. Albert I^{er}, prince de Monaco ; la reconstitution d'une montagne à Oiseaux dans le pavillon de la Norvège ; les spécimens de la faune ornithologique de la Finlande, Harfangs, Pies, Tétràs, Géliottes, etc., montés dans leurs attitudes naturelles ; une collection intéressante d'Oiseaux de l'île San-Thomé présentée par M. Almada Negreiros dans la section des colonies portugaises ; une série d'Oiseaux obtenus par la commission d'exploration du Mexique ; les groupes pleins de vie de la section hongroise dans l'exposition de chasse et pêche, et les tableaux représentant l'ensemble des stations d'observations ornithologiques en Hongrie, tableaux qui ont été présentés par M. O. Herman, chef du Bureau central ornithologique à Budapest, ont successivement attiré l'attention des membres du Congrès. Plusieurs d'entre eux avaient déjà visité antérieurement, dans l'intervalle des séances, l'admirable collection exposée dans le pavillon du Caucase et de l'Asie russe par les soins de M. le conseiller d'État D^r von Radde, directeur du musée de Tiflis (Caucase) qui, en raison du mauvais état de sa santé, n'a pu malheureusement assister aux dernières séances du Congrès, et les collections exposées soit dans la section du ministère de l'Instruction publique de France (Missions scientifiques), soit dans les divers pavillons des colonies françaises et anglaises, notamment au pavillon du Canada et au pavillon de Ceylan. Dans ce dernier une très grande vitrine rectangulaire renfermait de nombreux spécimens de la faune de Ceylan, Mammifères, Oiseaux, Reptiles, montés dans des poses naturelles et placés par les soins de M. Davidson, commissaire, et de M. E. Gerrard, naturaliste, au milieu d'arbres, d'herbes et de broussailles représentant les jungles ; au pavillon du Canada une vingtaine d'armoires et de vitrines contenaient des exemplaires isolés ou des groupes appartenant à toutes les espèces de la faune canadienne et disposés par les soins de M. le lieutenant-colonel Gourdeau, Commissaire, et de M. le professeur Andrew Halkett, naturaliste. Dans la section

80 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

du ministère de l'Instruction publique de France, les Mammifères et les Oiseaux tués par M. Ed. Foa dans ses grandes chasses en Afrique centrale, les animaux recueillis en Basse-Californie par M. L. Diguët, en Patagonie par M. le comte Henri de La Vaulx; dans la section du ministère des Colonies, les collections provenant des voyages de M. Pavié à travers l'Indo-Chine française, les spécimens de la faune de la côte des Comalis avaient été également examinés avec intérêt par un certain nombre de membres du Congrès.

**Séance de la 3^e sous-section (Aviculture)
de la 4^e section, le jeudi 28 juin (après-midi).**

Président : M. le duc Féry d'Esclands.

Secrétaires : MM. P. Wacquez et le baron du Teil.

La séance est ouverte à cinq heures.

Quelques observations sont présentées par MM. BRESCHET, COUVREUX et VOITELLIER au sujet de la précédente communication de M. Philippe sur la Poule Faverolles; ils pensent qu'on ne peut donner le nom de race à cette variété qui n'est plutôt qu'un type d'élevage local.

M. LE SECRÉTAIRE donne lecture d'une communication de M. LE D^r DENEUVE sur le Pigeon messager et ses transformations. Après un exposé du côté historique de la question, l'auteur décrit quelques spécimens de Pigeons voyageurs modernes et conclut en disant que le type idéal serait un Pigeon bien planté, à la poitrine épaisse, au sternum profond, ayant les os du bassin rapprochés, les ailes ramassées, le petit vol large, la tête régulière, l'œil vif entouré d'une membrane blanche ou grisâtre; ce serait là, dit-il, le standard des colombophiles et celui vers lequel ils doivent diriger tous leurs efforts.

M. MAROIS n'ayant pu assister à la séance, M. le secrétaire donne également le résumé de sa communication sur l'historique de la race Cochinchinoise et de la Pintade ainsi

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 81

que sur les travaux du Comité du *Standard avicole* de France. L'auteur dit que la race cochinchinoise a fait son apparition, tant en France qu'en Angleterre, vers l'année 1846, importée par le vice-amiral Cécile, et qu'elle provient non de la Cochinchine, mais de Shanghai. Les premiers sujets étaient de couleur fauve foncée ; depuis, on a obtenu par sélection une série de couleurs qui sont :

- 1^o La Cochinchine fauve ;
- 2^o La Cochinchine perdrix ;
- 3^o La Cochinchine noire ;
- 4^o La Cochinchine blanche ;
- 5^o La Cochinchine rousse ;
- 6^o La Cochinchine coucou ;

M. MAROIS parle ensuite de la Pintade ; après avoir indiqué quelques particularités de son élevage, il signale son utilité comme précieux destructeur d'insectes et sa transformation possible en gibier de chasse.

Il termine par un exposé des travaux et du rôle du Comité du *Standard avicole* de France.

M. WAGQUEZ prend la parole sur le Pigeon boulangier. Après avoir exposé sa transformation depuis Aldrovande jusqu'à nos jours, il indique la disposition à adopter pour les plumes des jambes du boulangier anglais, puis il donne les caractéristiques du boulangier de Poméranie et enfin du Pigeon maillé.

M. BRESCHET expose que le Pigeon romain est une race parisienne et que quelques-unes de ses variétés ont été créées à Paris même ; quant à son lieu d'origine exact, ce doit être, dit-il, un endroit des environs de Paris qu'il dési-rerait voir déterminer d'une façon précise.

Ce Pigeon, en tout cas, n'est nullement originaire d'Italie.

M. LE PRÉSIDENT remercie les aviculteurs qui ont bien voulu apporter aux travaux de la section d'aviculture du Congrès l'appui de leur expérience, de leur talent, et leur dévouement à la cause de l'aviculture.

La séance est levée à sept heures et quart.

**Visite aux collections ornithologiques du Muséum,
le vendredi 29 juin, à dix heures du matin.**

Le lendemain, 29 juin, les membres du Congrès ont été conviés à visiter les collections ornithologiques exposées dans les galeries du Muséum, où ils ont été reçus par M. Edmond Perrier, récemment nommé directeur du Muséum en remplacement de M. A. Milne-Edwards, par M. le professeur L. Vaillant, chargé par intérim de la chaire de Zoologie (Mammifères et Oiseaux) et par M. E. Oustalet, président du Congrès. Le nouveau directeur du Muséum leur a souhaité la bienvenue dans une salle où avait été organisée, spécialement en vue du Congrès, et par les soins de MM. E. Oustalet, J. de Claybrooke, R. Saint-Loup, L. Ternier et le D^r Arbel, une petite exposition d'Oiseaux et de nids ainsi que d'aquarelles, de dessins, d'ouvrages et d'appareils ayant trait à l'ornithologie et à ses applications. M. P.-A. Pichot, directeur de la *Revue britannique*, avait bien voulu prêter pour cette circonstance plusieurs aquarellés originales exécutées pour le célèbre *Traité de fauconnerie* de Schlegel, des photographies d'Autours et d'autres Oiseaux de chasse en action, des chaperons de Faucons algériens, un sifflet chinois pour Pigeon messager, etc. ; M. le D^r Arbel, plusieurs Faucons de chasse montés, et les principaux engins d'un équipage de fauconnerie moderne, des photographies de quelques planches curieuses d'un ancien ouvrage ; M. R. Saint-Loup, des dessins originaux, des albums japonais, des faïences et porcelaines représentant des Oiseaux ; M. Millot, une aquarelle et une série très remarquable d'Oiseaux de France montés dans des poses pleines de vérité, par M. J. Terrier, chef des travaux taxidermiques au Muséum ; M. E. Juillerat, une aquarelle d'Oiseau ; M. L. Ternier, la série presque complète des dessins originaux qui ont servi à illustrer son livre sur la *Sauvagine*. M. Petit, naturaliste à Paris, avait apporté une grande partie de la collection de nids formée par feu M. Lescuyer et une petite

série d'Oiseaux albinos, et M. le baron de Berlepsch avait envoyé des spécimens de nichoirs artificiels, très ingénieusement disposés, dont il est l'inventeur et qui sont destinés aux Oiseaux qui nichent dans des trous d'arbres creux ou dans d'autres cavités naturelles. Ces nichoirs sont fabriqués à Büren, en Westphalie, par MM. H. et O. Scheid frères.

M. le baron de Berlepsch avait joint à cet envoi des instructions détaillées et des exemplaires de son livre *Der gesante Vogelschutz* édité par la librairie F.-E. Köhler, de Géra-Untermhaus, qui avait exposé la série des publications de la Société allemande pour la protection des Oiseaux (*Deutscher Verein zum Schutze der Vogelwelt*). A côté de cette série se trouvait la série complète de l'*Ornis*, exposée par les soins de M. E. Oustalet, président du Comité ornithologique international, l'*Islenght Fuglatal* de B. Gröndal, le mémoire de M. J.-A. Harvie-Brown intitulé: *On a correct colour Code, or sortation Code in colours*, mémoire qui a été inséré dans les *Proceedings of the International Congress of Zoology of Cambridge, 1898*, et diverses publications du département de l'Agriculture des États-Unis relatives à la protection des Oiseaux, etc.

Enfin plusieurs vitrines renfermaient une collection nombreuse de poussins d'Oiseaux d'Europe et d'Oiseaux exotiques; une série importante de sujets offrant des phénomènes d'albinisme, de flavisme ou de mélanisme et appartenant à des espèces très variées; une collection considérable d'Oiseaux recueillis récemment dans le Soudan et le Fouta-Diallon par M. le Dr Maclaud; des nids et des œufs de Salanganes provenant de différentes îles et présentant une assez grande diversité dans leur forme et leur nature; des œufs de Mégapodes des Philippines envoyés au Muséum il y a quelques années par M. Alfred Marche; enfin tous les types des espèces nouvelles qui sont parvenues récemment au Muséum et qui ont été décrites dans cet établissement. Ces types proviennent de Madagascar, de l'Afrique tropicale, de l'Indo-Chine ou de la Chine occidentale. M. E. Oustalet a attiré spécialement sur ces exemplaires l'attention des membres du

84 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

Congrès qu'il a guidés ensuite à travers les galeries d'Ornithologie en leur fournissant quelques renseignements sur les acquisitions les plus importantes du Muséum dans le cours de ces dernières années.

Deuxième séance de la 1^{re} sous-section de la 4^e section (Protection des Oiseaux), le vendredi 29 juin (après-midi).

Président : M. le docteur V. Fatio.

Secrétaires : MM. le comte d'Orfeuille et Schalow.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

La correspondance comprend divers travaux manuscrits et imprimés.

M. ALBERT GRANGER, membre de la Société linéenne de Bordeaux, ne pouvant assister au Congrès, a envoyé le tirage à part d'un mémoire intitulé : *Essai d'une classification des Oiseaux de France utiles ou nuisibles*, mémoire qui a paru dans le tome XVII (1894) du *Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Béziers*.

M. LUIGI AMADUZZI, membre de la Fédération des chasseurs italiens, adresse le texte imprimé d'une conférence qu'il a faite dans la grande salle municipale de Tarente, le 16 février 1900, sous ce titre : *De la nécessité d'une loi protectrice des Oiseaux insectivores à propos de l'enquête sur la Mouche de l'Olivier (Della necessità de una legge protettrice degli Uccelli insettivori a proposito dell' inchiesta sulla Mosca olearia)*.

M. LE PROFESSEUR A. MATHÉY-DUPRA, de Verrières (Suisse), exprime ses regrets de ne pouvoir se rendre à Paris et envoie un mémoire manuscrit *sur la protection des Oiseaux*.

M. A. BOUCARD écrit aussi de Spring Vales (île de Wight) qu'il se trouve, à son grand regret, dans l'impossibilité de prendre part au Congrès et adresse au Président du Congrès un mémoire manuscrit *sur les Oiseaux utiles et nuisibles*.

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 85

M. RAVERET-WATTEL, directeur de la station piscicole du Nid-de-Verdier près Fécamp (Seine-Inférieure), envoie une note manuscrite *sur la nécessité de classer le Martin-pêcheur parmi les Oiseaux nuisibles* (1).

M. LE PROFESSEUR D^r R. BLASIES dépose sur le bureau le tirage à part d'un travail qu'il a publié dans le Bulletin mensuel du *Deutsche Verein zum Schutze der Vogelwelt* et dans lequel il expose, d'après des observations portant sur une période de quarante-neuf ans, les résultats funestes de la capture en masse des Turdidés au point de vue de la conservation des diverses espèces (*Die Abnahme der Drosseln durch den Krammetsvogelfang, auf Grundlage neunundvierzigjähriger Fangresultate, Ornith. Monatschrift des Deutsch. Vereins zum Schutze der Vogelwelt*, t. XXV, n^o 6, p. 243-265).

M. T.-S. PALMER, sous-directeur du *Biological Survey* au département de l'Agriculture des États-Unis, envoie trois mémoires qui ont été insérés dans les publications officielles de ce département. Dans le premier se trouvent exposées les mesures législatives déjà prises ou à prendre dans les différents États de l'Union pour la protection des Oiseaux qui ne rentrent pas dans la catégorie du gibier (*Legislation for the protection of Birds other than Game Birds, U. S. Department of Agriculture, Bull. n^o 12, 1900*). Dans le second mémoire (*Extermination of Noxious Animals by Bounties, Yearbook of Department of Agriculture for 1896*), l'auteur discute les avantages et les inconvénients du système des primes payées pour la destruction des animaux nuisibles; dans le troisième (*The danger of Introducing Noxious Animals and Birds, Yearbook of Department of Agriculture for 1898*), il montre le danger qu'il y a d'introduire dans un pays des Mammifères et des Oiseaux exotiques qui par leur régime peuvent devenir nuisibles à l'agriculture.

Un autre volume du *Yearbook of the Department of Agriculture* (1899), présenté dans la même séance, renferme

(1) Les mémoires et notes de MM. Mathey-Dupra, Boucard et Raveret-Wattel sont publiés dans la seconde partie du *Compte rendu du Congrès*.

encore un mémoire de M. T.-S. PALMER (*A Provision of Economic Ornithology in the United States*), où l'auteur étudie les rapports des Oiseaux avec l'économie industrielle et agricole.

M. F.-E.-L. BEAL adresse une note qu'il a publiée, en 1897, dans le numéro 54 du *Farmers' Bulletin* édité par le département de l'Agriculture des États-Unis. Cette note, illustrée d'une vingtaine de figures, traite des relations de quelques espèces communes d'Oiseaux avec l'agriculture (*Some common Birds in their relations to Agriculture*).

M. A. ARNOULD, inspecteur adjoint des Eaux et Forêts, délégué du ministère de l'Agriculture, met à la disposition des membres du Congrès un certain nombre d'exemplaires de l'*Étude des mesures internationales de protection des Oiseaux utiles à l'agriculture* qu'il a rédigée en vue de l'Exposition universelle de 1900 et qui a été publiée par les soins de l'administration des Eaux et Forêts.

M. E. OUSTALET, président du Congrès, communique la lettre suivante qui lui a été adressée par M. le D^r YUNGBE-SJÖSTEDT, délégué du gouvernement suédois :

« Depuis que la Commission internationale assemblée à Paris en 1895 a remis au gouvernement suédois un protocole en vue de la conclusion d'une convention internationale pour la protection des Oiseaux utiles à l'agriculture, protocole qui accompagnait le Rapport du représentant de la Suède à ce Congrès, diverses autorités de ce pays ont été appelées à s'occuper des questions précédemment traitées par la commission. En 1896, l'Administration royale des Domaines a donné sur ce sujet un avis conforme à celui de l'Administration royale de l'Agriculture et plus tard, en 1898, a proposé d'introduire quelques modifications dans les règlements de la chasse.

« Je me permets donc, monsieur le Président, de vous exposer en quelques lignes l'état actuel de la question dans notre pays.

« On doit maintenant admettre, d'une façon générale, que les petits Oiseaux qui mangent des Insectes sont, pour l'agriculture et l'économie forestière, des auxiliaires pré-

ciens contre les attaques des Insectes nuisibles. Bien que le Comité qui, en Suède, a eu à s'occuper des projets de modifications à apporter dans l'exercice du droit de chasse, ait admis la nécessité de la protection pendant la période d'incubation et d'éducation des jeunes, même pour les espèces d'Oiseaux qu'on ne chasse pas et spécialement pour les petits Passereaux, il n'a pas cru devoir, dans son projet, introduire à leur sujet une disposition particulière, et cela principalement parce que, dans notre pays, il ne se manifeste pas, en général, une tendance à détruire les petits Oiseaux.

« L'Administration royale des Domaines a été appelée par le gouvernement à donner son avis sur cette question et a conclu que la chasse aux petits Oiseaux, dans notre pays, n'est pas la véritable cause de leur diminution constatée, celle-ci devant être attribuée aux persécutions que ces Oiseaux ont à subir pendant leurs migrations à travers les pays méridionaux et pendant leur hivernage. Elle considère la protection des petits Oiseaux pendant la période de reproduction comme justifiée en principe et pense que la question doit être d'autant moins rejetée que le gouvernement suédois vient de recevoir une proposition d'entente internationale pour la protection de ces Oiseaux. Si même une convention générale tarde à être conclue, l'Administration royale des Domaines estime qu'il ne faut pas tarder à promulguer une loi dans ce sens et elle propose que l'Étourneau vulgaire (*Sturnus vulgaris*) et d'autres Passereaux soient protégés du 1^{er} mars au 31 août. Dans cette protection on ne doit pas comprendre les *Fringilla domestica* et *montana*, les *Lanius*, le *Garrulus glandarius*, les *Corvus corax* et *cornix* et la *Pica europaea*. Dans les jardins les *Turdus* et la *Pyrrhula vulgaris* pourront être tués et capturés librement pendant toute l'année.

« Cette question est traitée spécialement dans les documents suivants :

« 1^o Rapports de l'Administration royale des Domaines du 14 décembre 1896 et du 16 octobre 1897 ;

88 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

« 2^o Rapport imprimé de l'Administration royale des Domaines du 7 février 1899;

« 3^o Rapport de l'Administration royale des Domaines et de l'Administration de l'Agriculture du 21 mai 1900;

« 4^o Rapport de la Société centrale pour la protection des Animaux à Stockholm en date du 8 mars 1900..»

Après la lecture de la correspondance, M. LE CHEVALIER CHARLES OHLSEN a la parole pour exposer une série de propositions pour la conservation des Oiseaux. Ces propositions sont ainsi conçues :

« 1. — Que tout Gouvernement d'Europe édicte des lois convenables sur l'exercice de la chasse, ou réforme rationnellement celles existantes en se tenant aux modes, lieux et temps requis par les conditions de son propre pays, mais en ayant pour objectif de faciliter l'accord désiré pour une loi internationale de défense collective du gibier et tendant à la conservation et à la multiplication des Oiseaux utiles.

« De plus que chaque Gouvernement fasse rigoureusement observer les lois nationales avec la prohibition absolue et commune à tous les États des points suivants :

« *a.* De prendre œufs d'Oiseaux, nids et nichées d'Oiseaux en n'importe quel temps.

« *b.* De capturer ou de tuer les Oiseaux, de chasser ou de prendre le gibier pendant que la chasse est fermée, et aussi de pratiquer le transit, le commerce, l'offre d'œufs, de nids ou de nichées d'oiseaux, sans restriction de temps, mais pendant toute l'année :

« *c.* D'employer : filets, pièges, trappes ou tout autre engin de destruction quel qu'en soit le genre (à l'exception du fusil), même dans la période où la chasse est permise.

« *d.* De chasser les Oiseaux le long des cours d'eau pendant la saison des sécheresses.

« *e.* De persécuter les Hirondelles (*Hirundo rustica*), les Martinets (*Cypselus*), les Tête-chèvre (*Caprimulgids*) et autres insectivores, lesquels méritent dans tous les cas une protection spéciale ou générale.

« *f.* Du transit et de la vente des Cailles, tant au prin-

temps qu'en automne, alors qu'elles émigrent d'Afrique pour passer en Europe et *vice versa*.

« II. — Les lois et prescriptions cynégétiques et celles relatives aux Oiseaux devront émaner toujours du seul gouvernement central, c'est-à-dire du ministère compétent, et jamais des autorités locales, provinciales ou préfectorales, auxquelles incombera seulement l'obligation rigoureuse, sévère et scrupuleuse de l'exécution desdites lois.

« III. — Que les divers États soient tous invités à créer, chacun à cet objet, un inspecteur gouvernemental spécial, avec le double devoir de surveiller rigoureusement que toutes les lois sur la chasse soient exactement observées, et d'envoyer, tous les ans, un rapport sur l'accroissement ou la diminution des espèces d'Oiseaux, en y ajoutant les observations respectives analytiques.

« IV. — Que l'on encourage les sociétés cynégétiques existantes et que l'on pousse à la formation de nouvelles sociétés, si besoin est, dans le but de sauvegarder rationnellement le gibier; que l'on fasse de même vis-à-vis des ligues de protection des Oiseaux, en leur prescrivant un secrétaire stipendié et choisi à cet effet non parmi les purs ornithophiles, mais parmi les vrais ornithologues; que les Institutions, quelles qu'elles soient, travaillent auprès de leur gouvernement respectif en vue d'une saine législation nationale sur l'exercice de la chasse, en corrélation avec la loi internationale désirée.

« V. — Que l'on introduise dans les écoles élémentaires de chaque État l'enseignement de la biologie et des habitudes des Oiseaux, avec les règles à suivre pour les protéger et les multiplier, et que l'on institue encore des chaires ambulantes à l'effet de répandre par ce double moyen, chez les enfants aussi bien que chez les adultes, l'intérêt pour la faune ailée, en considération de la grande utilité des Oiseaux pour ce qui a rapport avec l'agriculture et avec l'hygiène. Pour faire respecter les plantations et les Oiseaux, célébrer annuellement dans toutes les communes de l'État la fête scolastique des arbres unie à une fête des Oiseaux.

90 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

« VI. — Pourvoir à la plantation d'arbres, bosquets et haies vives indiqués pour la demeure et la nidification des Oiseaux, et inviter les gouvernements, municipalités et corps moraux à donner l'exemple, en disposant pour cette œuvre bienfaisante des terrains de leur propriété ou de leur dépendance.

« VII. — Faire une étude sérieuse des moyens aptes à empêcher que les phares soient, comme à présent, la cause de destruction d'un si grand nombre d'Oiseaux, sans pour cela en amoindrir d'aucune façon le but hautement humanitaire.

« VIII. — Supprimer dans toutes les expositions tant nationales qu'internationales les prix aux engins ou préparations destinés à nuire aux Oiseaux ou à les détruire, à l'exception seulement du fusil.

« IX. — Prévenir par des dispositions répressives les dommages apportés, par les Chats, aux Oiseaux et à leur nidification dans les campagnes, vergers et jardins.

« X. — Combattre la mode féminine touchant les ornements faits de plumes, peaux ou ailes d'Oiseaux, et modérer pour cela, autant que possible, l'industrie plumassière.

« XI. — Accorder une note d'éloge mérité aux personnes qui s'occupent des maladies des plantes causées par des Insectes et encourager les études de ce genre en corrélation avec l'ornithologie, de manière à démontrer la haute mission économique des Oiseaux insectivores, sauvegarde naturelle de l'agriculture ; louer et encourager les études de l'hygiène moderne sur les maladies contagieuses de l'homme et spécialement les précieuses et récentes observations sur le rôle des Insectes dans la malaria, ces études et observations devant avoir pour conséquence la protection des Oiseaux, et devant prendre une direction ornithophile. A ces propositions je dois finalement en ajouter une dernière, qui devra régler toute l'économie du projet que je viens de tracer. La voici :

« XII. — Que ce Congrès prie le Gouvernement français d'inviter au plus tôt les autres Gouvernements d'Europe à nommer des délégués pour une nouvelle Commission

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 91

internationale chargée d'élaborer des lois générales destinées à assurer en tous pays la protection des Oiseaux utiles, en se basant sur les délibérations de la Commission internationale qui s'est réunie pour le même but à Paris en 1895. Cette Commission, il est vrai, avait fixé un délai de trois ans pour la ratification de ses délibérations par les Gouvernements respectifs, et le temps s'est écoulé sans que cela se soit fait; aussi pour éviter que la nouvelle Commission n'ait pas de résultat pratique, il serait nécessaire que les délégués nommés par les États qui y prendront part eussent de pleins pouvoirs pour ratifier les conclusions adoptées par la Commission et que leurs Gouvernements respectifs s'engageassent à les exécuter.

« Cette nouvelle Commission prendrait en considération les onze paragraphes ci-dessus, comme aussi les autres résolutions du Congrès international ornithologique de 1900 relatives au même sujet. »

M. LE PROFESSEUR R. BLASIUS demande que l'on discute simultanément le projet de M. le baron de Berlepsch, présenté à une séance précédente, et celui de M. Ch. Ohlsen.

M. BADOÛ expose les services que rendent les Hirondelles et insiste sur la nécessité qu'il y a à interdire dans les modes féminines l'emploi des dépouilles de ces Oiseaux, dont il a vu importer du Midi un millier de sujets par mois.

M. LE D^r QUINET critique la convention austro-italienne conclue il y a quelques années. Il soutient que les Hirondelles n'offrent aucune utilité parce qu'elles se nourrissent, dit-il, de Diptères utiles.

MM. HARTERT et O. HERMAN répondent à M. le D^r Quinet, dont ils sont loin de partager l'opinion au sujet des Hirondelles.

M. LALOUE défend, contre les partisans de la protection des Oiseaux, les intérêts des ouvrières en plumes.

M. VERNET trouve le projet de M. Ohlsen excellent, mais un peu long; il préfère se rallier au projet de M. le baron de Berlepsch, tout en demandant qu'on y introduise un paragraphe relatif au transport des Cailles.

M. DYBOWSKI, délégué du ministère des Colonies, estime qu'il ne faut pas proposer les mêmes lois pour la France et pour les colonies qui sont des pays neufs. En Tunisie, les Moineaux sont nuisibles. On y voit réunis sur certains points jusqu'à 200 000 nids de ces Oiseaux dont on a pris, d'un seul coup, une quantité représentant un poids total de 82 kilogrammes. Il a même fallu ordonner de couper à une certaine hauteur les *Eucalyptus*, ces arbres servant d'asiles aux Moineaux au moment de la nidification.

M. LE COMTE DU PÉRIER DE LARSAN, député de la Gironde, fait la communication suivante :

« Dans une séance précédente du Congrès ornithologique, un de nos collègues exprimait des doutes sur l'efficacité des Congrès en général et sur les résultats que pouvaient avoir des délibérations et des résolutions qu'aucune sanction légale ne vient accompagner.

« J'ai le regret d'avouer que je partage ce scepticisme.

« Oui, sans doute, nous disons ici d'excellentes choses, nous émettons des vœux très conformes aux intérêts que nous avons à défendre ; mais nous ne légiférons pas. Aussi tout cela reste à l'état de discours et de vœux, et quand nous portons ceux-ci aux gouvernants de nos divers pays, ils ont, permettez-moi l'expression triviale, d'autres chats à fouetter, absorbés qu'ils sont par ce qu'on appelle la politique.

« Qu'y a-t-il à faire pour atteindre le but que nous visons ?

« Il y a ceci : que ceux d'entre nous qui peuvent faire entendre leur voix dans les conseils de leur Gouvernement et auxquels leur position permet de participer à la direction des affaires de leurs pays respectifs, prennent l'initiative des mesures grâce auxquelles une protection sérieuse sera attribuée aux Oiseaux que nous voulons tous conserver.

« Or cette initiative, je l'ai prise dans le Parlement français, dont j'ai l'honneur de faire partie. Il y a plusieurs mois de cela, j'ai déposé une proposition de loi sur la protection des petits Oiseaux ; mais, chez nous, comme

probablement dans tous les parlements du monde, à cause de la politique qui fait perdre tant de temps, les réformes sont lentes à arriver. Elles arrivent cependant, pourvu qu'on les poursuive avec ténacité et persévérance.

« Ma proposition de loi, déposée, je le répète, depuis plusieurs années, est presque en tête de notre ordre du jour et j'espérais, messieurs, pouvoir l'apporter toute votée au Congrès ornithologique, en disant à ses membres étrangers : Voici ce que vient de décider le grand pays qu'est la France, voici l'initiative qu'elle a prise sans chercher d'abord avec les Puissances voisines un accord qui, jusqu'à présent, n'a pas pu s'établir et dont, en tous cas, la réalisation eût retardé considérablement l'exécution des mesures à prendre. A vous maintenant, Allemagne, Angleterre, Autriche, Italie, Espagne, Belgique, etc., etc., dont je vois ici les représentants autorisés, à vous de suivre l'exemple que nous donnons !

« Hélas ! quelques interpellations plus ou moins oiseuses, quelques discussions tapageuses, mais stériles, ont retardé la discussion de mon projet de loi qui n'a pu être encore appelé. Mais il reste en tête de l'ordre du jour de la Chambre des députés, et je suis heureux de vous dire que son adoption paraît certaine, tant par cette assemblée que par le Sénat.

« Messieurs, permettez-moi de vous dire, aussi rapidement que possible, ce qu'est la loi dont je poursuis l'adoption.

« Pour la formuler je me suis placé à ce point de vue : il n'y a pas d'Oiseaux nuisibles à l'agriculture. Donc tous doivent être protégés, sans aucune distinction.

« Je me heurte ici à certains préjugés d'une part, à certaines théories plus ou moins scientifiques d'autre part.

« Ces préjugés existent chez l'homme non instruit, chez le cultivateur qui, voyant, par exemple, le Moineau, un des Oiseaux les plus décriés, lui manger quelques grains de blé pendant les dix ou douze jours, quinze au plus,

94 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

que le blé, assez mûr pour être détaché de son épi, n'est pas encore ramassé, oublie que, pendant onze mois et demi de l'année, ce même Moineau ne vit, lui et ses nichées, car il en fait toujours deux ou trois par an, que d'Insectes, de larves, de mauvaises graines.

« Oh, sans doute, je ne voudrais pas soutenir que quelques Oiseaux, la Pie, par exemple, aient leur utilité, et c'est si bien mon avis, que ma proposition, qui interdit la destruction des nids d'Oiseaux, fait une exception pour les nids d'Oiseaux de proie et de Pie. Mais la Pie étant un Oiseau mauvais à manger, ne se chasse avec aucun des engins dont je réclame l'interdiction, et, par conséquent, ma proposition de loi n'aura pas pour résultat de lui accorder une protection dont je suis le premier à reconnaître qu'elle n'est pas digne.

« Je viens, messieurs, de parler des préjugés répandus dans les campagnes ; mais que dire de certaines théories émises par des hommes de science ?

« Eh ! mon Dieu, vous avez pu tout à l'heure en juger. L'un de nos collègues, appartenant à un pays voisin, dans le monde savant duquel il occupe un rang élevé, émettait, il y a une demi-heure, des idées dont j'écoutais le développement avec la plus profonde stupéfaction.

« Ainsi, pour ne prendre que l'une d'elles, notre collègue affirmait que l'Hirondelle devait être déclarée Oiseau nuisible, très nuisible même, et cela, savez-vous pourquoi ? parce qu'elle mange les Mouches, Insectes très utiles, affirmait aussi notre collègue. Ce qui, du reste, ne l'avait pas empêché de déclarer auparavant l'Araignée digne de toute protection, parce qu'elle vit de Mouches ; d'où il paraîtrait résulter que la Mouche est nuisible quand c'est l'Araignée qui la dévore et utile quand elle est la proie de l'Hirondelle.

« Mais je laisse de côté cette contradiction pour en revenir à l'Hirondelle et déclarer à notre collègue que jamais, au grand jamais, il ne fera admettre par le peuple de la campagne, le peuple qui a besoin des Oiseaux pour sauver son agriculture, que l'Hirondelle, l'Oiseau béni par excellence, soit un Oiseau nuisible.

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 95

« J'ai donc pensé, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, qu'il n'y avait pas à distinguer, dans la protection des Oiseaux, entre les espèces utiles et les espèces nuisibles, celles-ci n'existant pas, ou, tout au moins, leur nombre étant si peu important qu'il n'y a pas lieu d'en faire l'objet d'exceptions qui viendraient rendre très difficile l'application de la loi dont je poursuis le vote.

« Pas de distinction à faire non plus : 1^o entre les Oiseaux insectivores et les Oiseaux granivores, ceux-ci ayant aussi leur très grande utilité, car ils débarrassent la terre d'une quantité de mauvaises graines dont la germination nécessite maintenant, dans les blés par exemple, des sarclages qu'on ne connaissait pas, autrefois, lorsque l'Alouette, plus abondante, s'abattait en vols immenses dans les terrains laissés en jachère et les purgeait de toutes les mauvaises graines qui plus tard étoufferaient le blé qu'on aura semé ; 2^o entre les Oiseaux de pays et les Oiseaux de passage. Les deux vivent d'insectes et de mauvaises graines et sont également utiles.

« Et puis, combien y a-t-il d'Oiseaux qui ne soient pas de passage, qui soient absolument sédentaires ? En mettant de côté le Faisan et la Perdrix, qui sont du gibier, je ne vois, quant à moi, comme Oiseaux sédentaires, que le Moineau, la Pie et le Merle noir. S'il en est d'autres, ils sont bien peu nombreux. Donc, permettre de détruire l'Oiseau de passage, comme on le demande souvent, c'est autoriser la destruction à peu près de tous les Oiseaux.

« J'arrive, messieurs, à la loi de protection que j'ai proposée et qui, j'en ai la conviction, sera adoptée par le Parlement français. Cette loi est extrêmement simple, ce qui est très important dans une matière qu'ont obscurcie jusqu'à présent les chinoïseries des réglementations préfectorales ou autres les plus disparates, les plus saugrenues. Elle est ainsi formulée : Interdiction de chasser le gibier à plume autrement qu'au fusil.

« Vous comprenez l'économie de cette proposition : ce qu'il y a à atteindre, à proscrire, à supprimer, ce n'est point le chasseur qui, désireux de se donner un peu de

distracted, de se procurer une fine brochette, va tuer quelques petits Oiseaux avec des coups de fusil qui lui coûtent aussi cher au moins que ne vaut son gibier et qui ne sera jamais un destructeur. C'est l'oiseleur de profession, celui qui couvre de lacets ou de filets toute une région et qui extermine toute la gent ailée qui a le malheur d'y passer.

« Je peux, messieurs, vous en parler sagement, car dans mon pays, dans le sud-ouest de la France, cette chasse, ou plutôt cette destruction, se fait d'une façon effroyable. Le tiers de l'arrondissement que j'ai l'honneur de représenter à la Chambre est couvert de lacets du 1^{er} octobre au mois de février de chaque année, et pas un Oiseau n'échappe.

« Ah! si je ne regardais que mon intérêt personnel, je n'aurais garde de proposer une loi de ce genre. Mais je suis cultivateur avant tout; j'appartiens à cette grande famille de gens qui vivent de la terre, qu'on appelle les paysans, et c'est leur intérêt dont j'ai pris en main la défense, en faisant tous mes efforts pour arriver à protéger leur auxiliaire le plus utile, le plus indispensable, l'Oiseau dont bien souvent, hélas! ils méconnaissent les services.

« Ma proposition permet de chasser tout ce qu'on voudra au fusil, même l'Hirondelle, un des Oiseaux les plus utiles, n'en déplaise à notre collègue, et celui qu'entourent dans nos campagnes le respect et la vénération. Mais elle proscrit tout ce qui est piège, lacet, engins de toute sorte, sauf trois exceptions insignifiantes, sans aucun danger pour les espèces d'Oiseaux autres que celles auxquelles elles s'appliquent et qu'il me serait facile de justifier à vos yeux, si les quelques détails et considérations dans lesquels je serais obligé d'entrer ne devaient prendre un peu trop du temps qui nous est limité.

« Savez-vous, messieurs, combien un oiseleur peut prendre de petits Oiseaux dans une matinée avec des lacets, quand le temps est favorable? Mille à douze cents! Encore s'il était isolé! mais dans le pays où cette chasse se pratique, tous les champs sont couverts de lacets.

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 97

« Il y a quelques années j'ai fait un calcul qui m'a amené à établir que dans quelques stations d'un chemin de fer qui traverse mon arrondissement, il avait été expédié en messageries, pendant cinq mois, environ sept cent mille petits Oiseaux ! Calculez le nombre d'Insectes, de larves, de Pucerons, à deux cents par jour, d'après les entomologistes, que ces Oiseaux ainsi massacrés auraient détruit dans une année ! C'est, vous le voyez, une extermination.

« Messieurs, je m'arrête, en m'excusant d'avoir aussi longtemps gardé la parole. Je tenais à vous faire connaître la proposition de loi que j'espère bien faire voter à la Chambre, la seule qui me paraisse pouvoir pratiquement protéger les Oiseaux, ce qui est notre but à tous.

« Je demande au Congrès de lui faire bon accueil, et j'exprime le vœu que, quand la France l'aura adoptée, les autres nations européennes, aux délégués desquelles je m'adresse tout spécialement, veuillent bien entrer dans la même voie et adopter des mesures semblables pour le plus grand bien de l'agriculture et des agriculteurs. »

M. LE D^r QUINET dépose sur le bureau le vœu suivant qui réunit les signatures de MM. le D^r Arbel, E. Oustalet, R. Saint-Loup, V. Fatio, L. Ternier, R. de Clermont, Th. Studer, G. Cocu, E. Radot, H. Vernet, et qui est ainsi conçu :

« Les soussignés, délégués et membres du III^e Congrès ornithologique international de 1900, désirent voir voter par les membres de la quatrième section (ornithologie économique et protection des Oiseaux) la proposition du D^r Quinet émise dans la séance du 27 juin 1900 et ainsi formulée :

« Les délégués des divers gouvernements de l'Europe,
 « présents au Congrès ornithologique international de
 « 1900, s'engagent à proposer à leurs Gouvernements
 « respectifs de vouloir bien confier à des entomologistes
 « la tâche de faire des recherches sur l'alimentation des
 « Oiseaux, en pratiquant des séries d'autopsies sur des
 « tubes digestifs d'Oiseaux à diverses époques de l'année.

98 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

« Un ornithologiste serait, d'autre part, chargé de déterminer les espèces d'Oiseaux autopsiées.

« L'ensemble des travaux de ces savants embrasserait une période de cinq années et serait remis au Comité ornithologique international. Celui-ci serait chargé d'en dégager les conclusions et d'établir ainsi une classification scientifique des espèces d'Oiseaux réellement utiles à l'homme ainsi que celle des espèces nuisibles ou indifférentes. »

M. H. VERNET dépose de son côté le vœu qu'il soit conclu une convention internationale dans laquelle les États contractants s'engageraient :

1° A interdire sur tout leur territoire de tuer ou de capturer, en quelque saison que ce soit, les Oiseaux migrants utiles.

Les espèces reconnues nuisibles pourraient être tuées ou capturées en toute saison, sauf restriction que chaque État serait en droit d'apporter.

2° A protéger du 1^{er} avril au 15 août le gibier migrateur. Il ne serait permis de tuer ledit gibier qu'au fusil, et du 15 août au 31 mars seulement. Chaque État conserverait son entière liberté pour tout ce qui concerne le gibier sédentaire.

3° A interdire d'enlever les œufs, de capturer ou de détruire les couvées des Oiseaux migrants utiles et du gibier migrateur.

Des exceptions aux dispositions des trois articles ci-dessus pourraient être admises par les autorités compétentes, mais uniquement en vue d'intérêts scientifiques ou en vue de repeuplement.

4° A interdire d'une façon absolue de se servir de procédés de capture en masse, que ce soit des procédés capables de prendre des Oiseaux en quantité à la fois, ou des pièges ou engins qui, disposés en grand nombre, puissent atteindre au même résultat.

5° A interdire le transport commercial et le transit de la Caille vivante, tant dans le pays même que dans les colonies ou les protectorats des États contractants.

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 99

Dans la pensée de M. H. Vernet, la réalisation du vœu énoncé ci-dessus serait confiée à une Commission internationale composée d'un délégué pour chaque État signataire.

Seraient considérées comme gibier sédentaire les espèces suivantes : *Tetrao urogallus*, *T. medius*, *T. tetrix*, *Lagopus alpinus*, *L. albus*, *L. scoticus*, *Bonasia umbellus*, *Perdix rubra*, *P. græca*, *P. chuckar*, *P. petrosa*, *Sterna cinerea*, *Phasianus colchicus*, *Francolinus vulgaris*, *Pterocles alchatus*, *Pt. arenarius*, *Tetraogallus caspius*, etc., plus certains Gallinacés ou Coureurs exotiques importés dans certaines chasses (Dindons, Tinamous, etc.).

M. LE PRÉSIDENT dit qu'il est heureux de penser que le travail élaboré par la Commission internationale de 1895 va enfin avoir un résultat, et, groupant les propositions de MM. de Berlepsch, Ohlsen, Quinet et Vernet, il donne lecture d'un projet de vœux comprenant les six articles suivants, applicables surtout à la région paléarctique, mais susceptibles d'être étendus aux colonies.

« 1^o Protéger, d'une manière efficace, durant les cinq à six mois comprenant l'époque de reproduction, tous les Oiseaux qui ne sont pas généralement reconnus comme incontestablement nuisibles, aussi longtemps que l'on n'aura pas réussi à établir des listes d'Oiseaux partout et toujours utiles.

« Des exceptions pourront être prévues en faveur de la science et en cas de légitime défense.

« 2^o Interdire complètement tous les procédés de capture en masse, que ce soit des procédés capables de prendre les Oiseaux en grande quantité à la fois (filets, etc.), ou des pièges ou engins (lacets, etc.), qui, disposés en grand nombre, puissent atteindre au même résultat.

« 3^o Interdire également le commerce, le transit, le colportage, la vente et l'achat des Oiseaux protégés et de leurs œufs ou de leurs petits, pendant les époques de protection prévues.

« Le gibier migrateur, la Caille en particulier, qui

diminue toujours plus, devrait bénéficier surtout des mêmes protections et interdictions.

« 4^o Prier chaque État de faire faire sur son territoire des recherches à la fois ornithologiques et entomologiques, en vue de déterminer l'alimentation des espèces, et par là leur degré d'utilité.

« Rapport sur l'utilité de ces espèces devrait être fourni au Comité ornithologique international dans l'espace de cinq années.

« 5^o Favoriser, par tous les moyens possibles (haies, nichoirs, etc.), la multiplication des Oiseaux utiles, insectivores principalement.

« 6^o Répandre dans la jeunesse des données en même temps intéressantes et utiles sur la biologie des Oiseaux en général. »

M. H. VERNET retire sa proposition de vœux et se rallie au projet de vœux dont M. le Président vient de donner lecture. Les deux premiers articles de ce projet, mis aux voix, sont adoptés par la majorité de la section et seront soumis aux votes de l'assemblée générale, avec l'article 3 qui est renvoyé au président pour nouvelle rédaction.

M. XAVIER RASPAIL demande que la section adopte et présente en outre à la séance générale le vœu suivant :

« Le III^e Congrès ornithologique international séant au palais des Congrès de l'Exposition universelle de 1900, après avoir pris connaissance des instructions que M. le baron Van der Bruggen, ministre de l'Agriculture de Belgique, a prescrites à son administration forestière, tant pour favoriser la reproduction de plusieurs espèces d'Oiseaux insectivores que pour assurer leur existence en hiver, lui adresse ses félicitations et émet le vœu que les ministres compétents des autres Gouvernements de l'Europe fassent preuve d'une semblable sollicitude à l'égard des Oiseaux utiles à l'agriculture. »

Le vœu est adopté.

M. HERMAN adresse à ses collègues une courte allocution.

La séance est levée à cinq heures et demie.

Séance de la 5^e section (Comité ornithologique international), le samedi 30 juin 1900 (matin).

Président : M. le D^r Oustalet.

Secrétaire : M. J. de Claybrooke.

M. LE D^r R. BLASIUS donne lecture d'un projet de règlement destiné au Comité ornithologique international permanent, projet qui avait été présenté en 1895 à une commission composée de MM. R. Blasius, Collet, J. von Csato, V. Fatio, E. Oustalet, E. von Middendorff et von Tschusi zu Schmidhoffen, et qui, d'après les décisions prises à cette époque, devait être approuvé par le prochain Congrès.

Le règlement en question (projet publié dans l'*Ornis* en 1895), est discuté article par article, et la section, après délibération, arrête définitivement le texte suivant :

Règlement du Comité ornithologique international permanent.

§ 1^{er}. — *But et composition du Comité.*

Le C. O. I. P. a pour but l'étude et la protection des Oiseaux et recueille tous les faits qui se rattachent aux mœurs, aux migrations et à la distribution géographique de ces animaux. Il provoque la création, en différents points du globe, de stations d'observation aussi nombreuses que possible.

Il se compose de membres donateurs, de membres ordinaires et de correspondants (observateurs et auteurs).

§ 2. — *Direction.*

La direction du Comité appartient à un bureau composé d'un Président, d'un Secrétaire pour la correspondance, d'un Secrétaire-rédacteur et d'un Trésorier.

§ 3. — *Membres donateurs.*

Les membres donateurs sont ceux qui ont fait don au Comité d'une somme de 600 francs au moins, en vue de constituer un capital social. Ils reçoivent à vie et gratuitement les publications du Comité.

§ 4. — *Membres ordinaires.*

Les membres ordinaires sont nommés en assemblée du Comité et à la majorité des voix. D'une façon générale, leur nombre est proportionné à l'étendue et à l'importance des États; il n'est pas limité. Chaque membre paye une cotisation annuelle de 20 francs; il reçoit gratuitement les publications du Comité.

§ 5. — *Correspondants.*

Les correspondants (observateurs et auteurs) sont des personnes qui prennent part aux travaux du Comité par des rapports périodiques. Ils peuvent recevoir à leurs frais 50 exemplaires (tirages à part) de leurs mémoires.

§ 6. — *Président.*

Le Président a la direction du Comité.

Il est choisi par l'assemblée du Comité qui précède chaque Congrès et nommé pour la période comprise entre deux Congrès. Il préside le Congrès qui termine sa gestion. Il a pleins pouvoirs pour les affaires qui ne sont pas suffisamment importantes pour être soumises au Comité. Il a dans ses attributions toutes les questions qui intéressent le développement du Comité.

Il peut à chaque moment demander aux Secrétaires des éclaircissements sur les affaires en cours. Il peut charger le Secrétaire de la correspondance des négociations relatives aux questions qui lui semblent oppor-

tunes; il lui remet les livres, les périodiques, les lettres et documents qui sont destinés au Comité, en même temps que ses instructions pour l'usage qui doit en être fait.

Le Trésorier doit rembourser au Président les avances faites pour le compte du Comité, telles que frais de bureau, de poste et autres semblables; mais ces dépenses devront être ratifiées par le Comité.

Les fonctions de Président sont gratuites.

Le Président doit transmettre ses pouvoirs à son successeur dans le délai maximum de deux ans, à partir du Congrès qui a nommé ce dernier.

§ 7. — *Secrétaires.*

Le Président a le choix du Secrétaire-Rédacteur, chargé de rédiger les publications du C. O. I. P., et du Secrétaire de la correspondance, lesquels sont considérés comme membres du Comité, s'il n'en font pas déjà partie.

Le Secrétaire de la correspondance doit faire, au moins chaque trimestre, un rapport sur l'état des affaires du Comité, et plus souvent si le président l'y invite. Il doit se conformer aux instructions qu'il reçoit du Président; mais il a le droit d'appel auprès du Comité. Il doit enregistrer régulièrement la correspondance et la classer dans les dossiers; il doit tenir en ordre les archives et la bibliothèque du Comité. Tous les trimestres, quand un numéro de l'*Ornis* est paru, il en notifie l'entrée à la bibliothèque. De concert avec le Président, il établit un procès-verbal des séances du Comité; il rend compte des faits intéressants qui se sont produits au sein du Comité, ainsi que des décisions prises, afin que le tout soit publié dans l'*Ornis*. Il fait la distribution et l'envoi des publications dont le Président a la direction.

Les Secrétaires conservent leurs fonctions, comme le Président, pendant une période de deux ans, au maximum, après la clôture du Congrès.

Les Secrétaires peuvent recevoir une rémunération, si l'état des finances le permet.

§ 8. — *Trésorier.*

Le Trésorier est nommé par le Comité, au moment de chaque Congrès, pour la période suivante; cette nomination doit être ratifiée par le Congrès.

Il opère toutes les recettes du Comité. Il ne peut effectuer aucun paiement sans l'ordonnancement du Président. Chaque note à payer doit porter son visa et celui du Président; faute de quoi, il reste personnellement responsable du montant. A la fin de l'année, il remet au Président un arrêté de compte que ce dernier communique aux membres du Comité et qu'il fait publier. Le Président adresse une copie certifiée de cet arrêté de compte aux Gouvernements qui accordent une subvention.

A toute époque le Président a le libre examen des livres et du contenu de la caisse.

L'encaisse au-dessus de 300 francs doit être déposée en compte courant dans une maison de banque de premier ordre, et ne peut en être retirée que sur la signature du Président et du Trésorier. Celui-ci est personnellement responsable des deniers du Comité, sauf le cas de force majeure ou de banqueroute de la banque. Les capitaux doivent également être déposés dans une banque de premier ordre et ne peuvent en être retirés que sur la signature du Président et du Trésorier. Tous les deux sont responsables des biens du Comité, sauf cas de force majeure ou de banqueroute de la banque.

Le Trésorier aura deux ans après le Congrès qui termine sa gestion, pour rendre ses comptes.

Avant chaque Congrès, les comptes de la période écoulée sont soumis à l'assemblée du Comité et une commission de trois membres les examine, en se faisant assister d'experts-comptables, si cela est nécessaire. L'assemblée du Comité délivre le quitus.

Les recettes consistent en :

1^o Subventions annuelles des États. Ceux-ci sont priés d'envoyer le montant de la subvention directement au

Trésorier; mais d'en aviser le Président qui en accuse réception;

2^o Cotisations annuelles des membres;

3^o Fonds provenant de la vente des publications du Comité;

4^o Fonds provenant de la vente des doubles de la bibliothèque;

5^o Fonds provenant de la vente des collections offertes au Comité;

6^o Dons en argent, pourvu qu'ils soient faits dans le but spécial d'améliorer les recettes annuelles; autrement ils devraient être capitalisés;

7^o Excédents éventuels des recettes du Congrès. Le transfert à la caisse du Comité devra en être opéré par les soins du Trésorier.

Les dépenses consistent en :

1^o Montant des frais de port, papiers, etc., du bureau;

2^o Impressions et frais d'envoi des publications du Comité.

§ 9. — *Publications.*

L'*Ornis* continuera à être publié avec le même format et les mêmes dispositions générales; cependant, la langue dans laquelle la feuille de titre est imprimée, à l'exception de la mention « *Ornis* », peut changer suivant la nationalité du président du Comité.

L'importance des publications en général, et de l'*Ornis* en particulier, se règle sur les matières disponibles et sur les ressources de la caisse. On prendra en considération, par ordre de préférence :

1^o Les communications et rapports officiels; 2^o les rapports ornithologiques des membres du Comité; 3^o les rapports ornithologiques des Comités régionaux des différents États; 4^o les mémoires sur les mœurs, les migrations et la distribution géographique des Oiseaux; 5^o les comparaisons de faunes locales. Les mémoires d'ornithologie générale, les descriptions d'espèces, l'histoire du

406 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

développement et l'anatomie des Oiseaux, les catalogues de collections ornithologiques avec des remarques sur certaines espèces, comme en publient déjà certaines revues ornithologiques (par ex. le *Journal für Ornithologie*, l'*Ibis*, l'*Arck*, etc.), ne sont admis que comme exception.

Le Secrétaire de la correspondance pourvoit, sous la surveillance du Président, à la vente des publications.

Le Président dirige l'impression des publications.

La note d'impression de chaque publication doit être réglée aussitôt après la publication. Lorsque l'argent nécessaire ne se trouve pas en caisse, il ne doit rien être publié.

Le président détermine chaque fois le chiffre du tirage. Le chiffre de 500 ne devra pas être dépassé, sauf les cas de nécessité.

Les publications peuvent être échangées contre d'autres périodiques et ouvrages ornithologiques et zoologiques pour la bibliothèque du Comité. Le Président décide de l'opportunité de tels échanges.

§ 10. — *Bibliothèque.*

Elle est administrée par le Secrétaire de la correspondance, sous la surveillance du Président. Un catalogue devra être établi. Tout imprimé doit porter le timbre officiel du Secrétaire, ainsi que la date d'entrée. L'entrée éventuelle des imprimés sera publiée dans chaque fascicule de l'*Ornis*. Il ne sera acheté, pour l'usage du bureau et pour les nécessités de la publication, que les livres indispensables. Les livres peuvent être prêtés aux membres du Comité et aux donateurs. Pour les autres prêts, le Secrétaire reste personnellement responsable. Tous les livres et les brochures doivent être conservés brochés; les périodiques et les ouvrages paraissant par fascicules ou livraisons seront brochés dès que le volume sera complet. Quand l'état de la caisse le permet, ces derniers, ainsi que les livres les plus usuels, peuvent être reliés. La disposition des livres dans le bureau du Secrétaire doit être

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 407

telle que chaque ouvrage puisse être facilement trouvé.

La liste des doubles sera publiée chaque année avec le prix de vente (un tiers du prix marqué). Les membres donateurs, les membres du Comité et les correspondants ont le droit d'achat par préférence. L'augmentation de la bibliothèque se fait par des achats, dans les limites indiquées plus haut, par l'échange des publications et par des dons. Par échange, on devra chercher à obtenir autant que possible toutes les publications ornithologiques et toutes les publications zoologiques qui contiennent des mémoires sur l'ornithologie.

§ 11. — *Collections.*

Aucune collection permanente ne sera formée. Celles qui viendraient par don seront estimées le plus tôt possible dans les formes d'usage, puis vendues, même à tout prix, après avis inséré dans l'*Ornis*. Toutes décisions à cet égard seront prises par le Président.

§ 12. — *Séances du Comité.*

Il y aura des réunions du Comité, tout au moins une réunion ordinaire, à l'occasion de chaque Congrès, au plus tard un jour avant l'ouverture dudit Congrès.

Le Président annonce aux membres du Comité la date de cette réunion, au moins deux mois à l'avance.

Il appartient en outre au Président, quand il se présente des questions importantes, de convoquer les membres du C. O. I. P. à une réunion extraordinaire. De même, au moins cinq membres du Comité, appartenant, à autant d'États différents, peuvent proposer au Président de convoquer les membres à une réunion extraordinaire.

Ces réunions ont lieu dans la ville où réside le Président et sous sa direction. Des décisions peuvent y être prises quand, en dehors des membres du bureau, au moins cinq membres appartenant à autant d'États différents sont présents.

408 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

Dans le cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Les séances extraordinaires doivent être annoncées au moins quatre mois à l'avance à tous les membres du C. O. I. P. par lettres recommandées, avec l'indication de toutes les questions soumises à l'examen. Pour éviter autant que possible les réunions du Comité, qui occasionnent de grands sacrifices d'argent et de temps, il est loisible au Président, de lui-même ou sur la proposition d'au moins cinq membres appartenant à différents États, de solliciter les votes par correspondance des membres du C. O. I. P. pour toutes les décisions importantes. Pour être valables, ces votes doivent être parvenus dans le délai de quatre mois après l'envoi des plis recommandés.

§ 13. — *Congrès.*

Les Congrès se tiendront autant que possible tous les cinq ans, et le roulement en sera établi de façon à ce qu'ils aient lieu successivement dans les différents pays.

Le Congrès a lieu, à moins de circonstances particulières, dans la ville où réside le Président du Comité. Celui-ci prépare le Congrès suivant et forme un Comité local du Congrès, qui l'organise de concert avec le Comité.

Sont membres du Congrès :

- 1^o Les membres donateurs ;
- 2^o Les membres ordinaires ;
- 3^o Les délégués officiels des États et associations diverses ;
- 4^o Les personnes qui se sont signalées par des services rendus à l'ornithologie ;
- 5^o Les personnes connues par leurs écrits, dans le domaine de l'ornithologie ou de la zoologie ;
- 6^o Les personnes qui payent la cotisation afférente au Congrès et s'y sont fait inscrire.

§ 14. — *Dissolution du Comité.*

En cas de dissolution du Comité, les fonds et ressources de toute nature seront remis, après décision prise en assemblée du Comité, à une autre association scientifique.

L'ordre du jour appelant la fixation du lieu de réunion du prochain Congrès, M. LE PRÉSIDENT annonce que les noms des villes de Barcelone, Bruxelles, Sophia et Londres ont été seuls mis en avant par quelques-uns de ses collègues.

Plusieurs membres insistent sur les avantages que présenterait Londres, où se trouvent un des plus grands musées de l'Europe et de nombreuses Sociétés savantes.

M. LE PRÉSIDENT croit de son côté devoir appeler l'attention sur ce fait que la Bulgarie offrirait des ressources précieuses pour l'organisation d'excursions ornithologiques, lesquelles seraient en outre facilitées par l'intérêt que S. A. R. le prince de Bulgarie veut bien porter aux travaux du Comité.

M. LE PRÉSIDENT invite la section à choisir entre ces différentes villes. La question ayant été mise aux voix, la majorité de la section est d'avis de choisir Londres. Cette désignation, d'après les décisions prises au Congrès précédent, entraînant le choix d'un ornithologiste anglais comme Président, le nom de M. R. Bowdler-Sharpe, du British Museum, est proposé par plusieurs membres et accepté par acclamations.

La séance est levée à onze heures et demie.

Séance générale du samedi 30 juin (après-midi).

Présidents : M. le baron Edm. de Selys-Longchamps, président d'honneur, et M. E. Oustalet, président effectif.

Secrétaire : M. J. de Claybrooke.

La séance est ouverte à trois heures.

M. LE BARON EDMOND DE SELYS-LONGCHAMPS, président

d'honneur, ouvre la séance et remet la présidence effective à M. Oustalet.

M. OUSTALET, président, donne d'abord lecture d'un télégramme de S. A. R. le prince Ferdinand I^{er} de Bulgarie, exprimant tous les vœux que Son Altesse Royale forme pour le succès du Congrès. M. le président prie M. le D^r Leverkühn, représentant officiel de Son Altesse Royale de vouloir bien la remercier de sa délicate attention.

M. LE PRÉSIDENT présente ensuite les excuses d'un des doyens de la science ornithologique, M. le professeur Barboza du Bocage, que son âge et surtout l'état de sa santé ont empêché de prendre part à une réunion avec laquelle il est de tout cœur. Sur la proposition de M. Oustalet, M. Barboza du Bocage est élu par acclamations membre d'honneur du Congrès.

M. LE PRÉSIDENT a le regret d'annoncer également que M. le D^r Dubois, de Bruxelles, qui devait prendre part aux travaux du Congrès en qualité de délégué du ministère de l'Instruction publique et de l'Intérieur du royaume de Belgique, a été pris, la veille du jour où il devait partir pour Paris, d'une attaque d'influenza qui l'a forcé à renoncer à son voyage.

Il donne lecture d'une lettre dans laquelle M. Vian exprime le vif regret que son âge et l'état de sa santé ne lui permettent point de prendre part aux travaux du Congrès et d'un télégramme par lequel M. le professeur Palacky de Prague adresse tous ses meilleurs vœux à ses collègues.

M. LE PRÉSIDENT est heureux de constater que la plupart des États de l'Europe ont bien voulu se faire représenter officiellement au Congrès par des délégués dont il donne la liste. Plusieurs Sociétés savantes et diverses Associations de France et de l'étranger se sont également fait représenter et les naturalistes de tous pays ont répondu à l'appel du Comité d'organisation avec un si aimable empressement que le Congrès, qui ne s'occupe cependant que d'un seul groupe d'animaux, compte autant d'adhérents qu'un Congrès de Zoologie générale.

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 111

Les ouvrages suivants sont déposés sur le bureau au nom de leurs auteurs et éditeurs :

V. FATIO : *Faune des Vertébrés de la Suisse* : volume II. *Histoire naturelle des Oiseaux*, 1^{re} partie, Genève et Bâle, 1899. Ce volume comprend tout ce qui est relatif aux Rapaces, Grimpeurs, Percheurs, Bâilleurs et Passereaux ; il est accompagné de 3 planches hors texte dont 2 en couleur, d'une carte géographique coloriée, de 133 figures dans le texte dont 127 originales, et de 26 tableaux.

E.-H. GIGLIOLI : *Primo Resoconto di risultati della inchiesta ornitologica in Italia*. Parte secunda. *Avifanna locali*. Florence, 1890.

J.-A. HARVIE BROWN : *On a correct Code on sortation Code in colours*, Edimbourg, 1899 (tirage à part d'un mémoire inséré dans les *Transactions of the Edinburgh Field Naturalists' and Microscopical Society*, session 1898-1899). Dans ce travail l'auteur propose l'adoption d'une série de couleurs, pour différencier soit les diverses régions zoologiques sur les cartes, soit les fiches de catalogues consacrées aux animaux de telle ou telle région.

BEN. GRÖNDAL : *Islenskt Flugetal (Aves Islandiæ)*, Reykjavik, 1895 (tirage à part d'un mémoire publié dans *Skyrslu um hid isl. natturfrædisfjel*, 1894-1895).

D^r G.-V. D'ALMÁSY : *Madártani Betakintes a román Dobrudshba (Ornithologische Recognoscirung der rumänischen Dobrudocha)*, Budapest, 1898 (tirage à part d'un mémoire inséré dans *Aquila*, 1898, t. V).

M. LE PRÉSIDENT annonce qu'il a reçu en outre de M. Lehuédé, naturaliste à Batz (Loire-Inférieure), la liste manuscrite des Oiseaux les plus remarquables que M. Lehuédé a obtenus sur les côtes de Batz et de Pornichet, du mois de novembre 1874 au mois de juin 1900 et qu'il conserve dans son petit musée, lequel renferme actuellement une centaine d'espèces.

M. LE PRÉSIDENT rappelle que la liste des communications faites dans les séances générales ou dans les séances de sections devra être remise aux secrétaires dans le délai de huit jours, faute de quoi ces communications ne pour-

ront pas être insérées dans le compte rendu du Congrès.

Il annonce qu'il va être procédé, en suivant l'ordre des sections, à l'examen des vœux qui ont été formulés par ces différentes sections.

La première section (Ornithologie systématique, anatomie, physiologie) n'a émis aucun vœu.

La seconde section (Distribution géographique des Oiseaux, faunes actuelles ; migrations) a émis le vœu suivant, sur la proposition de MM. Herman et Blasius :

« Le troisième Congrès ornithologique international, afin d'éclaircir autant que possible les phénomènes de la migration des Oiseaux, émet le vœu qu'il soit organisé, dans une des prochaines années, un système d'observations générales s'étendant sur toute l'Europe, sur la migration vernale de l'Hirondelle de cheminées (Hirundo rustica) et de quelques espèces d'Oiseaux très connues, comme la Cigogne blanche (Ciconia alba) et le Coucou vulgaire (Cuculus canorus) et donne au Comité ornithologique international permanent l'autorisation de faire les démarches nécessaires pour réaliser ce vœu et de rédiger un rapport sur les résultats obtenus.

« Les moyens pour atteindre ce but seraient :

« 1° Des cartes postales affranchies comme celles du Bureau Central ornithologique hongrois.

« 2° Les gares des chemins de fer et les postes de toute l'Europe seraient chargées de noter l'arrivée des Hirondelles.

« 3° Les gouvernements des divers États seraient priés d'accorder la franchise du port postal et de se charger des dépenses nécessaires. »

Ce vœu, mis aux voix, est adopté par le Congrès.

La seconde section a émis en outre un deuxième vœu, sur la proposition de M. Lorenz von Liburnau :

1° Que des postes d'observations sur les migrations des Oiseaux comme ceux qui existent en Autriche, en Hongrie, en Bosnie soient établis dans d'autres pays ;

2° Que des observateurs (ornithologistes) soient envoyés en plusieurs pays, dans les parties méridionales de l'Europe et dans les parties septentrionales de l'Afrique, en même temps ;

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 413

3^o *Que les Gouvernements soient invités à donner dans ce but des missions aux observateurs qui devront effectuer et rédiger leurs observations suivant un plan uniforme;*

4^o *Que ces observations soient adressées au Comité ornithologique international qui les centralisera, les examinera et en fera le dépouillement.*

Ce vœu, mis aux voix, est adopté.

La troisième section (Mœurs, régime, embryogénie, nidification des Oiseaux et oologie) n'a formulé aucun vœu.

La quatrième section (Ornithologie économique, protection des espèces utiles à l'agriculture, destruction des espèces nuisibles, chasse) a émis plusieurs vœux. Avant d'en donner lecture, le président de la section, M. le Dr Victor Fatio fait quelques observations :

« Je voudrais vous rappeler, dit-il, que, parmi les vœux qui ont été formulés hier et votés en séance de section, l'un a été renvoyé au Président pour rédaction. C'est le vœu relatif à la question du commerce, transit et protection des Cailles. Quand nous arriverons à cet article, naturellement une discussion pourra se rouvrir si tout le monde n'est pas d'accord sur la rédaction nouvelle. Les autres vœux ont été votés par la section presque à l'unanimité dans la séance d'hier. Ils concernent surtout la région paléarctique ; mais les mesures qu'ils réclament pourront ensuite, si possible, être étendues aux colonies. »

M. FATIO donne lecture de l'ensemble de ces vœux, qu'il reprend ensuite successivement, à la demande de M. le Président.

1^o *Protéger d'une manière efficace, durant les cinq ou six mois comprenant l'époque de reproduction des Oiseaux, tous les Oiseaux qui ne sont pas généralement reconnus comme incontestablement nuisibles, et cela aussi longtemps qu'on n'aura pas réussi à établir des listes d'Oiseaux partout et toujours utiles.*

Des exceptions pourront être prévues en faveur de la science et en cas de légitime défense.

M. Fatio explique ce qu'il faut entendre par ce dernier

paragraphe, conçu en termes un peu généraux. Lorsqu'une espèce se multipliera à l'excès, dit-il, on se trouvera dans des conditions où elle viendra à causer des dommages, les propriétaires pourront être amenés et seront autorisés à se défendre contre elle.

M. Fatio fait observer aussi que les listes d'Oiseaux utiles, auxquelles il est fait allusion dans le premier paragraphe, sont difficiles à établir et ont été jusqu'ici un écueil dans tous les Congrès. « C'est, dit-il, un travail intéressant à faire, mais qui pourra être très long. En attendant que les États se soient mis d'accord sur un certain nombre d'espèces partout et toujours utiles, il serait bon d'accorder, pendant la période de reproduction, une protection générale à tous les Oiseaux qui ne sont pas nuisibles. Il semble que c'est le meilleur moyen de conserver les espèces qui sont nos auxiliaires ou qui peuvent l'être. »

Après ces observations, le premier vœu, mis aux voix, est adopté.

2^o *Interdire complètement tous les procédés de capture en masse, que ce soit des procédés capables de prendre les Oiseaux en grande quantité à la fois (filets, etc.) ou des pièces ou engins (lacets, etc.) qui, disposés en grand nombre, puissent atteindre le même résultat.*

M. LE BARON DE SELYS-LONGCHAMPS demande la parole au sujet de ce vœu et présente les observations suivantes : « Je crois qu'il faut être prudent dans les interdictions générales ; il faut, jusqu'à un certain point, tenir compte des habitudes de chaque pays et aussi de la facilité que les Oiseaux pourront rencontrer dans certaines contrées pour se reproduire en grand nombre, alors que dans d'autres ils sont menacés de disparaître. Cette interdiction totale des filets et des lacets pourrait occasionner un grand mécontentement dans différents pays où les Oiseaux foisonnent.

« J'ai voté avec empressement l'article premier, parce qu'il contient un principe sur lequel tout le monde doit être d'accord : c'est la protection, à certaines époques de l'année, notamment pendant le temps de la reproduction.

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 115

Pour le reste, il faut penser à ce qui touche à l'alimentation publique. Il y a certains Oiseaux qui peuvent être considérés comme gibier utile à l'alimentation, et d'autres, au contraire, qu'il faudrait tâcher de protéger et de maintenir sous le bénéfice d'une interdiction pendant toute l'année.

« Je voudrais donc que, dans le projet de loi proposé, on considérât surtout l'article premier et que, pour ce qui concerne les interdictions, on étudiât encore la question avant de prendre des mesures définitives, en raison des mœurs publiques, des habitudes prises et aussi à cause de la question du gibier alimentaire. » (*Applaudissements.*)

M. FATIO répond en ces termes : « Je suis fâché de n'être pas tout à fait de l'avis de l'honorable baron de Selys-Longchamps. J'ai assisté déjà, comme je l'ai dit, à plusieurs Congrès internationaux et j'ai vu que le principal écueil à la création de lois internationales provenait de ce que chaque État désirait conserver ses prérogatives.

« Je crois que nous aurons de la peine à nous mettre d'accord sur ce point, mais je pense qu'en principe nous devons émettre un vœu pour qu'on fasse son possible pour y arriver. Nous ne faisons pas des articles de lois, nous émettons des vœux, nous disons que telle chose est désirable.

« Je suis chasseur, depuis un grand nombre d'années. Je blâme presque tous les moyens de destruction, à l'exclusion du fusil qui est le moins destructeur.

« A ce point de vue permettez-moi une petite digression. Nous protégeons, en Suisse, les petits Oiseaux; nous avons pour cela des lois sévères et nous avons cherché à répandre l'instruction dans les écoles, pour donner aux enfants l'amour des Oiseaux et non l'amour de la destruction. Quand on leur a bien enseigné la biologie d'une espèce, ils la connaissent et la détruisent moins. C'est un excellent moyen. Nos gouvernants sont même disposés à attribuer exclusivement à la loi promulguée en 1875 le fait que les Oiseaux se sont multipliés en Suisse dans le cours de ces dernières années. Mais, à mon avis, il y a un autre

facteur qui a certainement amené cette multiplication ; c'est le perfectionnement des armes à feu. Cela paraît singulier ! Voici l'explication : il n'y a pas un paysan chez nous qui ne veuille posséder un fusil perfectionné. Mais les cartouches, pour ces fusils, reviennent cher ; on n'use plus de la cartouche qui revenait à quelques centimes ; les cartouches utilisées dans ces fusils coûtent de 18 à 20 centimes. C'est-à-dire qu'un coup de fusil vaut plus que l'Oiseau que l'on tuerait.

« Pour en revenir au fond de la question, je crois que si on autorise le fusil, on diminue la destruction, et que si on concerne la chasse au fusil, les chasseurs seront contents. Peut-être que les industriels qui profitent de l'Oiseau ne le seront pas autant. Mais nous poursuivons un but, la protection des Oiseaux. Or, à ce point de vue, la capture en masse, en Belgique, en Italie, comme ailleurs, doit être condamnée ; c'est un vœu qui doit être au fond de tous les cœurs, même dans les États qui veulent conserver leurs droits.

« Je regretterais qu'on ne votât pas cet article à cause des exceptions que chacun pourra soulever, parce que les exceptions deviendraient la règle. »

M. QUINET : « Je m'associe aux paroles de mon illustre concitoyen, M. le baron de Selys-Longchamps, pour faire observer, comme je l'ai déjà dit au Congrès, qu'en autorisant le fusil au détriment des autres engins de capture, c'est une loi absolument partielle que l'on veut ; c'est une loi qui favorise les riches, ceux qui peuvent se permettre des ports d'arme, au détriment de ceux qui ne le peuvent pas. J'ai prouvé que l'on peut, avec le fusil, tirer autant d'Alouettes qu'on en peut prendre avec le filet ; j'ai prouvé qu'il y a autant d'art à capturer de petits Oiseaux avec le filet qu'il y en a d'en tirer avec le fusil. Si vous supprimez simplement les pièges à demeure, les raquettes, etc., que l'on dépose en attendant que la victime vienne s'y prendre, je partagerais votre manière de voir. Mais j'ai demandé qu'on fasse une exception pour un engin spécial de tenderie, le filet.

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 417

« Tout le monde sait que les filets sont des trappes que l'on pose dans la plaine, qui ont de 10 à 30 mètres et qui prennent les Oiseaux de passage que l'on mange, le gibier qui n'est pas chanteur. Je dis que ceux qui s'adonnent à cet exercice de la tenderie ont autant de droits que ceux qui font la chasse au fusil, et je ne vois pas pourquoi vous avantageriez une classe de citoyens au détriment d'une autre.

« L'argument de M. Fatio qui concerne le prix des cartouches ne compte pas. On fait des cartouches à 6 et 8 centimes ; on y mettra une demi-charge de poudre et on tirera à quelques mètres, car, avec l'appeau, un oisecleur peut faire descendre l'Oiseau à quelques mètres. Les Linottes et les Pinsons tombent en bande ; il n'y aura qu'à tirer dedans. Le coup de fusil portera deux fois, une fois par terre et une fois à quelques mètres en l'air.

« Si on voulait en arriver là, il faudrait supprimer l'appeau. »

M. FATIO : « Il est regrettable, messieurs, qu'il y ait des pays où l'on considère les petits Oiseaux comme du gibier. Ce sont des auxiliaires, et il faut distinguer entre le gibier et les auxiliaires, entre les Oiseaux sédentaires qui sont la propriété, sinon de l'État, au moins du propriétaire chez lequel ils nichent, et les Oiseaux de passage qui sont propriété internationale. Je crois que ce sont ceux-ci que doit protéger le Congrès international.

« C'est une mauvaise chose que de considérer les petits Oiseaux comme un gibier. Pour moi, un chasseur aux petits Oiseaux n'est pas un chasseur. Chasser les petits Oiseaux, c'est de la destruction. »

M. DUBOWSKI : « D'une façon générale je m'associe pleinement aux vœux du Congrès au sujet de la protection des petits Oiseaux, et c'est parce que je voudrais qu'ils fussent rendus tellement pratiques qu'on ne pût élever d'objection contre eux.

« Je ne sais si ce vœu d'interdire telles sortes de pièges peut être adopté par tous. Lorsque j'ai voulu faire prendre des mesures de protection en faveur des Oiseaux en

Tunisie, j'ai trouvé des oppositions systématiques, parce qu'on m'a objecté que nous heurtons le droit privé des Arabes qui avaient le droit d'exercer la chasse par tous les moyens possibles sur leur territoire. Pendant trois ans j'ai dû batailler pour arriver à un résultat complet. Il y aurait là peut-être des mesures un peu attentatoires à la liberté de chacun et qu'on ne pourrait sanctionner partout par la répression. Il est difficile d'empêcher que l'on ait, dans une propriété privée, des appeaux, des trébuchets, des Oiseaux qui en fassent venir d'autres, et qu'on prenne ceux-ci au filet. Vous aurez beau interdire d'employer ces engins, vous ne pourrez pas regarder par-dessus le mur de la propriété privée.

« Il y a d'autres moyens efficaces. Nous n'avons pu, en Tunisie, établir la prohibition de l'emploi des filets, mais nous avons fait quelque chose de plus utile : nous avons interdit la vente et le colportage. Dans ces conditions, il n'y avait plus besoin d'interdiction : quiconque se promenait avec une cage, vous lui disiez : « Donne-moi la cage que je lâche l'Oiseau. »

« Nous n'avons pu empêcher de chasser; mais au nom de l'agriculture, que je représentais, en Tunisie, à la suite de grandes chaleurs que nous avons eues, on n'a pas pu m'empêcher de faire rendre par le Bey un décret interdisant rigoureusement l'exportation des Cailles. A partir de ce moment les Cailles sont tombées à 10 centimes à Tunis et les braconniers n'ont plus eu intérêt à les chasser. La chasse est tombée *ipso facto*.

« Si on prescrit une de ces mesures de défense, il serait inutile de prendre une mesure que je considère comme additionnelle et qui pourrait rencontrer de l'opposition dans certains États, tout en portant atteinte à l'adoption des autres vœux du Congrès que je désire voir adopter dans leur généralité. »

M. VERNER : « Il y aurait danger à autoriser les tenderies employées en Belgique. Si chaque État demande seulement un système, nous n'en viendrons jamais à bout et tout sera permis.

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 119

« Il y a un point sur lequel je suis d'accord avec M. le délégué belge ; c'est d'assimiler l'appeau au filet. Je demande que l'appeau soit interdit. »

M. ALBERT DUYAL : « Il est indispensable d'interdire les tendues de filets. Les filets ne sont pas manœuvrés seulement de jour, comme le fusil, mais la nuit. Ils sont placés sur des kilomètres ; il y en a qui ont jusqu'à 1800 mètres. Qui ira surveiller les braconniers et les gens qui se livrent à cette chasse ? Et puis le filet ne distingue pas les Oiseaux ; il en prend qui sont utiles en même temps que d'autres qui ne le sont pas ; et comment distinguerez-vous les espèces utiles de celles qui ne le sont pas ? »

M. QUINET : « Les Oiseaux qui passent la nuit n'ont rien à voir avec ceux dont nous parlons ; ce sont des Échassiers, des Oiseaux d'eau.

« La tenderie au filet se fait en plein jour, jamais la nuit. Quand même vous le défendriez par toutes les lois du monde, il y aura toujours des braconniers qui tendront au traîneau.

« J'ai encore une objection à faire. Si vous votez cet article tel qu'il est conçu, dans toute sa rigueur, vous allez à l'encontre de l'article suivant. Celui-ci est la motion que j'ai proposée au Congrès, tendant à faire nommer par le gouvernement des entomologistes, des naturalistes ayant fait des études spéciales, qui, au moyen d'autopsies d'estomacs d'Oiseaux, nous renseigneraient sur les espèces utiles ou nuisibles auxquelles nous avons affaire.

« Il semble qu'il y ait contradiction entre les articles 2 et 3 et celui qui va suivre puisque, *a priori, ex cathedra*, vous allez décider que tous les Oiseaux sont utiles, et que, dans l'article suivant, vous allez demander quels sont les Oiseaux utiles qu'il faudrait protéger.

« Le Congrès doit être scientifique, ou il n'a pas de raison d'exister. Il doit commencer par faire établir scientifiquement quelles sont les espèces utiles, nuisibles ou indifférentes. Après une période de cinq années d'études

faites avec le concours de naturalistes compétents, vous présenterez des projets de lois aux gouvernements. »

M. ERNEST HARTERT : « Il n'y a pas de doute pour moi que tous les projets de lois recommandés ou proposés ici, bien qu'ils soient dénommés projets de lois internationales, ne concernent que l'Europe seulement et non les autres contrées, les pays tropicaux par exemple sur lesquels nous ne sommes pas suffisamment renseignés. Il est impossible de proposer des lois pour des contrées que nous ne connaissons pas. »

M. LE BARON VON BERLEPSCH demande qu'il soit permis de chasser au fusil partout et toujours.

M. REMY SAINT-LOUP : « Je rappellerai que nous avons à voter sur un vœu émis d'une façon précise. La discussion est peut-être assez claire pour qu'on se prononce. Puisque nous devons protéger les Oiseaux, il est inutile de mettre en comparaison le fusil avec le filet ; si nous pouvons supprimer le filet, supprimons le filet, ce sera toujours autant de gagné pour les Oiseaux. »

M. LE PRÉSIDENT met aux voix l'article tel qu'il est proposé par la Commission.

L'article est adopté.

M. le président donne lecture du troisième vœu, ainsi conçu :

3^o Interdire également le commerce et le transit, le colportage, la vente et l'achat des Oiseaux protégés et de leurs œufs et petits pendant les époques de protection prévues.

Le gibier migrateur, les Cailles en particulier, qui diminue de plus en plus, devrait bénéficier partout des mêmes protections et interdictions.

M. le Président rappelle qu'il a été fait de ce vœu une traduction allemande dont M. Büttikofer donne lecture.

M. ALBERT DUVAL : « Je désirerais que l'on ajoutât le recel au transit : je l'avais demandé hier. Il existe dans nombre de nos villages des gens qui font le commerce des œufs ; ce serait supprimer leur commerce, qui est très préjudiciable aux petits Oiseaux, que d'interdire de receler les Oiseaux protégés, leurs œufs et leurs nids. »

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 121

M. VICTOR FATIO : « Transit, colportage, vente et achat, cela ne suffit-il pas ? »

M. ALBERT DUVAL : « Les individus qui font ce commerce le font la nuit et non le jour. Avec cette rédaction, il faut que les individus qui vendent soient pris au moment où ils vendent. Or les agents, dans les campagnes, sont peu nombreux ; dans certaines communes même il n'y a pas de garde champêtre qui puisse s'opposer à ce commerce. Tandis que s'il s'agit du recel, on peut les prendre à toute heure. »

UN DES MEMBRES DU BUREAU fait observer qu'avec le mot *recel* introduit dans les conventions on ferait surgir des difficultés considérables ; il se produirait des discussions sans fin à propos des droits privés.

M. ALBERT DUVAL : « Du moment où cela donnerait lieu à des difficultés diplomatiques, je n'insiste plus sur le mot *recel*. Il faudra se contenter de ce qu'on voudra nous accorder. »

M. LALOUE : « Nous avons accepté l'article 3 tel qu'il avait été proposé. Tel qu'on l'a modifié depuis hier, il constitue une atteinte à la liberté de l'industrie et du commerce. C'est à ce titre que je vous prie de m'écouter pendant un instant.

« Vous avez mis dans l'article 3 que, pendant les époques de protection on ne pourra faire circuler aucun Oiseau. Je dois dire que, en notre qualité de commerçants en fleurs et plumes, nous avons dans nos magasins pour plusieurs millions d'Oiseaux. Allez-vous interdire de faire circuler des Oiseaux en peau, qui sont apprêtés depuis plusieurs années et que nous gardons en magasin en attendant que la mode veuille bien les prendre ?

« Ces Oiseaux viennent de toutes les parties du monde ; très peu viennent d'Europe ; presque tous viennent de la Chine ou du Japon.

« Allez-vous compromettre toute une industrie, nuire à tout un monde de travailleurs et surtout de femmes, par un vœu émis par une société savante ? Nous ne sommes pas des savants. Nous apprécions les efforts que vous faites

pour la protection des Oiseaux ; nous disons plus : nous sommes avec vous sur presque tous les points ; il n'y a qu'un point qui nous intéresse, c'est la question du commerce.

« Vous reconnaissez qu'il y a des moments où les Oiseaux peuvent devenir gênants pour l'agriculture. Alors vous en autorisez la destruction. Vous avez même dû, à certains moments, recourir à l'armée pour les détruire. Vous les avez détruits, ou vous les avez mangés, ou vous les avez jetés au fumier. Cela a servi à peu de chose.

« Nous qui empaillons l'Oiseau, nous l'expédions : nous produisons un pécule non seulement à l'ouvrier et à l'ouvrière, mais même à l'agriculteur qui, en tuant de petits Oiseaux qui peuvent nous servir et en les faisant empailler, en tire profit. Vous nuirez donc non seulement au commerce, mais à l'agriculture.

« Nous demandons que vous autorisiez le commerce et la circulation des Oiseaux qu'on aura tués dans les pays où on aura été obligé de s'en débarrasser parce qu'ils étaient en trop grand nombre ou pour toute autre raison, Oiseaux qui sont préparés depuis un an ou plus et qui n'ont rien à voir avec ceux que vous visez.

« Nous vous demandons donc d'intercaler dans votre article, que nous acceptons pour le reste, les quatre mots suivants : *vivants ou en chair*. La rédaction serait la suivante : *Interdire également le commerce et le transit, etc., des Oiseaux vivants ou en chair, de leurs œufs et petits, pendant les époques de protection prévues*.

« Cela veut dire que les Oiseaux apprêtés depuis plusieurs années pourront circuler. C'est tout ce que nous demandons. Si vous ajoutez seulement ces quatre mots, nous serons satisfaits et vous aurez gain de cause.

« Ce que vous voulez, c'est empêcher la destruction des Oiseaux maintenant ; mais je ne suppose pas que vous vouliez empêcher le commerce des Oiseaux tués il y a quinze ans. Ils ne comptent plus pour vous, mais ils comptent pour nous, car nous avons en magasin des stocks énormes de ces Oiseaux. Voulez-vous que nous les jetions ?

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 123

« Ce serait une grave atteinte à la liberté. J'espère que vous êtes assez savants pour le comprendre et que vous ne voudrez pas porter atteinte à l'industrie et aux intérêts du pays, car il faut reconnaître que l'industrie des plumes, qui est importante, arrive au troisième rang au point de vue de l'exportation pour l'Amérique ; elle vient avant les tissus, les fourrages, les blés, etc. L'intérêt d'un pays ne réside pas seulement dans les produits qu'il fait et qu'il consomme ; il est surtout dans les produits qu'il fabrique et qu'il exporte. Par l'exportation, le commerce va chercher l'argent des pays étrangers pour l'amener chez nous.

« Ce n'est pas le résultat auquel nous arriverions si vous veniez à tuer une des industries qui ont su résister à la concurrence étrangère. Vous avez intérêt à présenter des vœux qui soient pris en considération, et je ne crois pas qu'il se trouve un Parlement qui veuille supprimer, d'un trait de plume, des gens qui méritent considération et qui depuis cinquante ans vivent de leur métier.

« On disait l'autre jour qu'ils changeront de métier. C'est comme si on demandait à un savant d'abandonner ses études, de se faire, par exemple, agriculteur ou industriel. Peut-être arriveriez-vous plus facilement que nous, mais il faudrait que vous fissiez un apprentissage. Nous avons fait un apprentissage pour exercer notre industrie ; si vous nous coupez notre industrie, nous ne saurions plus que faire, nous serions réduits à chercher ailleurs des moyens d'existence que nous ne trouverions peut-être pas.

« Je vous demande en grâce d'inscrire dans votre vœu ces quatre mots : *vivants ou en chair*. De cette façon il ne sera pas permis de transporter un Oiseau vivant ou un Oiseau qui vient d'être tué, mais il sera permis de faire commerce des Oiseaux qui viendront d'autres pays. »

M. FATIO : « Je ne mettrai pas en parallèle le commerce de la plume et l'agriculture. Nous sommes ici pour protéger les Oiseaux utiles à l'agriculture. On a dit, il y a un moment, que la loi que nous souhaitons s'appliquera

surtout aux régions paléarctiques. Si on fait cette réserve, MM. les négociants en plumes conserveront encore dans les autres régions des sources assez riches à exploiter. J'en ai eu la preuve en visitant l'Exposition ; on nous a montré au Japon des quantités de boîtes couvertes d'un verre dans lesquelles il y avait jusqu'à trente individus en peau, pour le prix de 3 fr. 50. C'était à vider ses poches pour en acheter.

« On peut avoir ailleurs assez d'Oiseaux, et de plus beaux que les nôtres, pour les parures. Ce ne sont pas les Insectivores, que nous comptons protéger, qui fournissent de bien belles parures.

« Vous voyez que nous n'empiétons pas sur votre domaine ; vous conservez un domaine énorme et le plus beau, et je crois qu'il serait dommage de jeter des bâtons dans les roues d'une nouvelle loi utile à l'agriculture dans les régions paléarctiques, à l'agriculture de l'Europe, en particulier. L'agriculture, en Europe, a une si grande importance, qu'il faut que chacun fasse des concessions. Les concessions que nous demandons à l'industrie plumassière ne sont pas importantes au point de vue de la parure, tandis qu'elles le sont au point de vue de l'agriculture. »

M. DYBOWSKI : « On a dit et répété que les mesures que l'on projette sont destinées simplement à l'Europe, et tout à l'heure j'entendais dire que certaines nations de l'Europe se renfermaient dans un égoïsme très grand et ne voulaient pas adopter de mesures pouvant les gêner.

« Pourquoi vous désintéresser des autres contrées ? Ne croyez-vous pas qu'il y a là aussi des intérêts réels ? Ou bien vos mesures sont bonnes et doivent être généralisées ; ou bien elles sont inutiles et je ne vois pas pourquoi vous êtes si rigoureux pour vous-mêmes. Il suffit d'avoir vécu un peu dans nos colonies pour être convaincu de ce fait qu'il y a aussi là et des Oiseaux utiles et des fléaux à redouter que ces Oiseaux peuvent enrayer ou diminuer. L'agriculture coloniale, pour être récente, n'en est pas moins aussi intéressante que l'autre et touche à des inté-

rêts généraux. Il suffit d'y aller voir et surtout d'y avoir été à des intervalles de quelques années pour constater que, dans certaines régions, les Oiseaux les plus utiles vont en disparaissant rapidement.

« Il me souvient que lorsque j'ai visité le Sénégal et le Congo, pour la première fois, il y a dix ans, je rencontrai sur les marchés, chez les empailleurs et les marchands, infiniment plus de certains Oiseaux que ces années dernières. Il y a infiniment moins de Foliotocoles, de Merles métalliques qui se nourrissent d'Acridiens.

« Je ne dis pas que nous arriverons de suite à prendre des mesures pour protéger d'une façon efficace ces Oiseaux, mais, du moins, ne comprendrez-vous pas que c'est l'œuvre d'un Congrès comme le vôtre, que d'émettre des vœux pour que les intérêts que je signale ne soient pas complètement méconnus, pour que l'on se préoccupe de ne pas laisser détruire des Oiseaux qui consomment des quantités considérables d'œufs de ces Acridiens qui menacent le Nord de l'Afrique ?

« Si vous voulez dire que l'Europe vous suffit, si vous ne favorisez pas la destruction des Acridiens dans le Nord de l'Afrique, vous devez craindre qu'ils ne franchissent la Méditerranée pour vous rappeler à des mesures plus larges et à l'exclusion de cette sorte d'égoïsme qui vous fait vous renfermer dans les régions que vous habitez.

« Par conséquent, il serait utile d'émettre des vœux un peu plus généraux pour dire qu'il serait désirable que de semblables mesures fussent prises en considération afin d'être appliquées, non point immédiatement peut-être, mais dans un avenir prochain, non seulement en Europe, mais aussi dans les colonies. »

M. HERMAN considère comme une habitude sauvage la mode de porter des plumes de parure et déclare qu'un Congrès scientifique n'a pas à s'occuper d'intérêts commerciaux.

M. BOLLACK s'exprime ainsi : « Représentants de la Chambre syndicale des fleurs et plumes, nous ne serions pas ici si on n'attaquait pas notre corporation elle-même ;

nous n'élèverions pas la voix si ce Congrès scientifique ne s'attaquait pas à l'industrie que nous représentons. L'opinion que M. Herman vient d'exprimer relativement à la mode des plumes de parure est une opinion toute personnelle.

« On nous représente comme détruisant les Oiseaux du monde entier. Or c'est en proportion infime que notre industrie se sert des Oiseaux de l'univers. Les besoins de l'alimentation occasionnent une destruction d'Oiseaux plus grande que l'industrie de la parure. Mais, encore une fois, nous avons besoin de ces Oiseaux pour faire vivre de nombreuses ouvrières. Nous avons d'abord l'intention de faire signer des milliers de ces ouvrières et de déposer ces signatures sur votre bureau. Nous ne l'avons pas fait, mais nous venons vous demander de ne pas prendre de décision aussi radicale que celle qui vous est proposée. Si le Congrès adoptait des résolutions aussi radicales, nous serions obligés de nous défendre.

« Nous vous demandons d'ajouter les mots *vivants et en chair*. Vos Oiseaux seront protégés ; notre industrie pourra s'exercer tranquillement et nous pourrons faire vivre nos ouvrières. »

UN DES MEMBRES DU CONGRÈS fait observer qu'en approuvant l'article qui tend à défendre les moyens de destruction autres que le fusil, l'assemblée a par cela même défendu le commerce des Oiseaux morts, puisque les Oiseaux tués au moyen du fusil ne paraissent pas pouvoir être utilisés pour l'industrie des plumes de parure.

M. LALOUÉ : « Nous avons approuvé toutes les mesures que vous avez voulu prendre en vue de la protection des Oiseaux. Tout ce que nous désirons, c'est de pouvoir nous servir de ceux que vous permettrez de tuer.

« Maintenant, voulez-vous me permettre de déposer sur le bureau un vœu que nous proposons au nom de la Chambre syndicale des fleurs et plumes ? Vous verrez que nous approuvons toutes les mesures qui ont en vue une protection utile.

M. LE PRÉSIDENT demande à M. Fatio s'il a quelque

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 127

objection à formuler contre la proposition qui vient d'être faite d'introduire dans le texte du vœu les mots *vivants et en chair*.

M. FATIO répond qu'il faudrait alors ajouter aussi les mots *en conserves*.

M. LE PRÉSIDENT : « S'il m'est permis de prendre la parole, je vous soumettrai cette seule objection : avec le texte modifié comme on le propose, on ne pourra plus, il est vrai, expédier des Oiseaux vivants ou en chair, mais rien n'empêchera de dépouiller immédiatement les Oiseaux et de les envoyer à l'état de dépouilles. Par conséquent, si la mode a besoin d'Hirondelles, on en tuera. »

M. LALOUE : « Vous avez grand tort d'avoir peur. Nous n'employons presque pas d'Oiseaux de France. La plupart de nos Oiseaux viennent du Japon où ils sont en trop grande quantité. Au besoin, nous consentirions à ce que vous fissiez des vœux pour l'Europe. Laissez-nous les États que vous ne connaissez pas. »

M. DYBOWSKI : « Pardon, tout nous touche ! »

M. LE PRÉSIDENT : « Vous dites que vous n'employez que des Oiseaux exotiques. Ceci n'est pas tout à fait exact ; car on a employé aussi des milliers d'Hirondelles venant d'Espagne. »

M. DYBOWSKI : « Et de Tunisie. »

M. LE PRÉSIDENT : « Il me serait facile de vous fournir quelques chiffres. D'un autre côté, M. Dybowski vient de dire que dans nos colonies des Oiseaux utiles, ceux qui représentent les Étourneaux de notre pays, les Merles bronzés diminuent d'une façon effrayante. Que ferez-vous lorsque vous aurez détruit cette source de production de plumes de parure ?

« Le projet de vœu qu'on vous présente demande de protéger les Oiseaux pendant la période de reproduction ; vous pouvez donc alimenter votre industrie et votre commerce pendant six mois de l'année. Si le projet défendait le colportage pendant toute l'année, on comprendrait vos protestations.

« Je ne veux pas intervenir davantage dans la discus-

sion, mais je tenais à rectifier un ou deux points. »

M. LALOUE : « Interdire le commerce des plumes pendant six mois, c'est comme si l'on interdisait de manger du pain pendant la même période. Si vous voulez bien lire notre contre-projet, vous verrez que nous ne sommes pas opposés à la protection des Oiseaux utiles. »

M. LE PRÉSIDENT, jugeant que la question est suffisamment élucidée, donne lecture du contre-projet qui vient de lui être remis par MM. Laloue et Bollaek et qui réclame au nom de la Chambre syndicale des fleurs et plumes la liberté du commerce et du transit *de tous Oiseaux servant à l'industrie, sauf en ce qui concerne les espèces rares ou reconnues utiles, soit au point de vue de la reproduction, soit au point de vue de l'agriculture.*

M. le Président fait remarquer que ce contre-projet diffère complètement de la proposition que les mêmes personnes avaient faite antérieurement et qui consistait à introduire les mots *vivants ou en chair* dans le passage concernant l'interdiction de la vente des Oiseaux à certaines époques. Il demande ce que les auteurs du contre-projet entendent par *espèces rares*.

M. LALOUE répond que ce sont toutes celles dont on pensera qu'il y a lieu de défendre la destruction.

M. LE PRÉSIDENT fait observer encore que les auteurs du contre-projet paraissent demander qu'on établisse des listes d'espèces utiles et que l'établissement de ces listes, qui comprendront des centaines d'espèces, exigera beaucoup de temps et soulèvera des difficultés considérables.

M. LALOUE répond que ce temps et ces difficultés ne sont rien en comparaison des intérêts engagés dans l'industrie de la plume.

M. DEVAL trouve qu'à défaut de plumes, l'industrie pourra se rabattre sur les fleurs artificielles, qui valent bien les plumes comme ornements.

M. LE PRÉSIDENT rappelle qu'il se trouve en présence de deux propositions distinctes émanant des mêmes personnes et prie MM. les représentants du Syndicat des fleurs et plumes de choisir entre ces deux propositions.

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 129

M. LALOUE demande que l'on adopte de préférence l'addition des mots *vivants ou en chair*, qui suffira, dit-il, pour interdire le transport des Oiseaux que l'on tuera pendant la période de protection, mais qui permettra aux négociants en plumes de transporter des Oiseaux qui ont été tués il y a deux ou trois ans.

M. FATIO estime que par l'addition de ces mots on diminuera sensiblement la protection et il se déclare opposé à cette addition.

M. R. SAINT-LOUP se demande s'il est nécessaire que le Congrès tranche complètement cette question qui soulève tant de difficultés et s'il ne vaudrait pas mieux en ajourner la solution. Il lui semble difficile de prendre aujourd'hui une détermination définitive.

M. BURCKHARDT préférerait que l'addition qui n'avait pas été proposée hier ne fût pas introduite aujourd'hui dans le projet, et que la question fût ajournée.

Après quelques observations de M. LALOUE, de M. FATIO et de M. LE BARON DU TEIL, M. LE PRÉSIDENT met d'abord aux voix l'addition proposée par MM. Laloue et Bollack et qui constitue un amendement au projet présenté par M. Fatio au nom de la section.

L'addition proposée des mots *vivants ou en chair* est repoussée à la grande majorité, cette addition n'ayant réuni que quatre voix.

M. LE PRÉSIDENT met ensuite aux voix le vœu n^o 3 tel qu'il a été présenté par M. Fatio.

Ce vœu est adopté à une grande majorité.

M. DYBOWSKI demande que le Congrès émette en outre le vœu que les mesures proposées soient étendues dans la mesure du possible aux colonies.

Sur une observation de M. LALOUE qui voudrait que les mesures ne fussent appliquées que dans les colonies françaises, M. DYBOWSKI déclare que dans son idée il ne s'agit pas seulement des colonies françaises, mais de *toutes les colonies*, ce qui est naturel puisque le Congrès est international.

M. LE PRÉSIDENT met aux voix l'article additionnel de M. Dybowski ainsi conçu :

3^o bis *Étendre ces mesures autant que possible aux colonies des différents pays.*

Cet article est adopté.

M. FATIO donne lecture du vœu n^o 4 :

4^o *Prier chaque État de faire faire sur son territoire des recherches à la fois ornithologiques et entomologiques en vue de déterminer l'alimentation des espèces et par là leur degré d'utilité.*

M. FATIO fait remarquer qu'il a résumé dans cette phrase courte un vœu remis au bureau de la section par M. le D^r Quinet. Ce dernier avait introduit dans sa proposition un laps de cinq ans pour les recherches. M. Fatio a hésité à le faire dans la crainte que cela ne soulevât des discussions. « En tout cas, au point de vue scientifique, dit-il, la proposition de M. Quinet a certainement sa raison d'être et pourrait être utile ou intéressante. Je crois devoir l'appuyer de toutes mes forces. »

M. A. DUCAL pense que, pour rentrer dans les idées de M. Quinet, il faudrait distinguer, parmi les Insectes dont les Oiseaux se nourrissent, les Insectes nuisibles des Insectes utiles. « Ce serait, dit-il, seulement deux mots à ajouter. »

M. FATIO croit qu'il est aussi difficile de faire cette distinction d'une manière certaine chez les Insectes que chez les Oiseaux.

M. LE D^r QUINET insiste pour que l'on fixe une période de quatre ou cinq ans (il ne tient pas au chiffre) pour la durée des recherches, afin que chaque Gouvernement sache, lorsqu'il nommera des spécialistes, que ces spécialistes devront se mettre immédiatement au travail pour aboutir dans un délai de quatre ou cinq ans. « Si vous ne fixez pas de date, dit-il, vous serez paralysés, car vous ne saurez pas à quel moment vous recevrez les rapports de tel ou tel pays. Au contraire, à l'échéance du délai, le Comité international réclamera aux Gouvernements leurs rapports. Je demande que l'on mette dans la proposition une période quelconque pendant laquelle on pourra efficacement faire des études ou des autopsies d'Oiseaux. Je crois que cinq ans est une période moyenne.

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 131

M. LE PRÉSIDENT met aux voix l'article proposé par M. FATIO au nom de la section.

Le vœu est adopté.

M. LE PRÉSIDENT met ensuite aux voix l'addition proposée par M. Quinet : « Le rapport sur ces observations devra être donné au Comité international dans l'espace de cinq ans. »

Cette addition est adoptée (1).

M. FATIO donne ensuite lecture des vœux n^{os} 5 et 6 :

5^o *Faciliter par tous les moyens possibles (tels que haies, nichoirs, etc.) la multiplication des Oiseaux utiles insectivores.*

6^o *Répandre dans la jeunesse des idées en même temps intéressantes et utiles sur la biologie des Oiseaux.*

M. FATIO fait observer qu'il a mis *intéressantes et utiles* parce qu'il ne suffit pas de donner des notions utiles, il faut les présenter de façon à captiver l'attention des enfants afin de les amener à s'intéresser aux Oiseaux.

M. FATIO donne ensuite lecture du vœu suivant présenté par M. Xavier Raspail et adopté par la section de protection des Oiseaux :

Le III^e Congrès ornithologique international, séant au Palais des Congrès de l'Exposition universelle de 1900, après avoir pris connaissance des instructions que M. le baron van der Bruggen, ministre de l'Agriculture de Belgique, a prescrites à son administration forestière, tant pour favoriser la reproduction de plusieurs espèces d'Oiseaux insectivores que pour assurer leur existence en hiver, lui adresse ses félicitations et émet le vœu que les ministres compétents des autres Gouvernements de l'Europe fassent preuve d'une semblable sollicitude à l'égard des Oiseaux utiles à l'agriculture.

M. VOITELLIER demande que ce vœu soit scindé en deux parties et qu'il soit statué sur chacune d'elles.

La scission mise aux voix n'est pas prononcée et le vœu dans son ensemble est adopté.

(1) Dans une lettre adressée au Président après la clôture du Congrès, M. le Dr Quinet exprime le vif désir que le délai soit réduit à quatre ans.

132 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

M. LE BARON A. CRETTE DE PALLUEL demande que le Congrès émette le vœu suivant :

« Considérant que l'ornithologie est une science utile en elle-même et dans ses applications, le Congrès exprime le vœu que l'on recherche et mette à l'étude les voies et moyens pouvant contribuer : 1^o à augmenter le nombre des adeptes de cette science ; 2^o à faciliter les études, les recherches et les relations des ornithologistes des différents pays ; 3^o à amener les progrès des moyens de préparation des spécimens ornithologiques. Le Comité ornithologique international serait chargé de faire le nécessaire pour obtenir ces résultats. »

Cette proposition, mise aux voix, ne réunit pas un nombre de suffrages suffisant pour être prise en considération.

M. R. SAINT-LOUP présente les vœux suivants au nom de la sous-section d'acclimatation :

1^o *Que le Comité ornithologique international veuille bien centraliser, en vue du prochain Congrès, les questionnaires et réponses acquises relativement, d'une part aux Nandous et aux Tinamous, d'autre part aux œufs des Oiseaux et aux conditions précises de l'incubation. Ces documents nouveaux, centralisés par les bureaux permanents des Congrès ou par les Comités d'organisation, pourraient être mis en ordre et apportés devant le prochain Congrès.*

2^o *Que des tentatives soient faites pour l'acclimatation du Nandou de Darwin (Rhea Darwini).*

3^o *Que de nouveaux essais soient tentés pour éclairer l'opinion sur l'acclimatation du Tinamou gris (Nothura Darwini).*

4^o *Que des efforts soient faits pour l'étude pratique des différentes espèces de Tinamous connus par les acclimatateurs.*

Ces vœux, mis aux voix, sont adoptés.

M. LE BARON DU TEL, l'un des secrétaires de la sous-section d'aviculture, donne lecture des vœux émis par cette sous-section. Le premier est ainsi conçu :

1^o *Que l'État invite les Sociétés ou Comités d'agriculture subventionnés par lui, à donner des prix à l'aviculture lors des concours annuels.*

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 133

M. LE BARON DU TEIL développe quelques considérations en faveur de ce vœu qui est mis aux voix et adopté.

2^o *Qu'il soit fait remise d'une médaille commémorative aux membres du Congrès.*

M. LE BARON DE TEIL fait observer que c'est sur sa demande que la section d'acclimatation a émis ce vœu dont la réalisation, dit-il, doit être désirée par tous. En effet, chacun désirera sans doute conserver un souvenir de cette importante réunion qui s'est produite pendant l'Exposition universelle de 1900, à la fin d'un siècle, et qui a attiré un si grand nombre de savants étrangers.

M. LE PRÉSIDENT demande que cette proposition, qui est plutôt un désir qu'un vœu, soit renvoyée à l'examen du Comité d'organisation qui recherchera les moyens de la faire aboutir, la réalisation du projet devant entraîner une assez forte dépense.

M. LE BARON DU TEIL donne lecture d'un troisième vœu présenté par M. Castello y Carreras, par lui-même et par quelques autres membres de la section d'acclimatation et conçu en ces termes :

3^o *Que les États, aussi bien les États étrangers que la France, veuillent bien, dans l'enseignement agricole donné dans les écoles communales, faire une part à l'aviculture.*

Ce vœu, mis aux voix, est adopté.

M. CASTELLO Y CARRERAS présente un autre vœu. « Depuis de longues années, dit-il, on persiste par erreur à classer parmi les races espagnoles beaucoup de races qui n'existent même pas en Espagne. Aussi, dans l'intérêt de l'aviculture systématique, j'ai prié MM. les membres de la section d'aviculture de tenir compte des raisons que je leur ai exposées afin qu'à l'avenir on ne considère plus comme race espagnole la race qui leur est connue et qu'ils désignent sous le nom de *Gallus hispaniolensis*, et qu'on appelle cette race *Gallus albifacies*, ce qui aurait l'avantage de rappeler le caractère principal de la race qui est d'avoir la peau blanche, sans rien préjuger de son origine.

M. WACQUEZ fait observer que ce vœu a un caractère

un peu trop spécial pour être soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Il lui paraît suffisant qu'il figure au procès-verbal de séance de la section.

M. CASTELLO Y CARRERAS n'insiste pas pour sa proposition.

M. LE PRÉSIDENT demande s'il y a encore des vœux à formuler sur des sujets généraux.

M. DUCAL formule le vœu suivant auquel M. Chatain s'associe pleinement :

Le Congrès ornithologique international adresse des remerciements aux Puissances qui ont bien voulu adhérer à la convention internationale pour la protection des Oiseaux et exprime le vœu que cette convention soit ratifiée le plus tôt possible par les autres Puissances.

Ce vœu, mis aux voix, est adopté.

M. LE PRÉSIDENT fait la communication suivante :

« Dans une séance particulière, tenue ce matin, le Comité ornithologique international a adopté un nouveau règlement qui le concerne et dont il n'est pas nécessaire de donner ici lecture, puisque c'est un règlement d'ordre intérieur. Il résulte des décisions prises que, autant que possible, un roulement s'établira entre les différents pays de manière que les Congrès aient lieu successivement dans différentes villes et que le président change après chaque Congrès.

« En vertu de ce règlement, il a été procédé à l'élection d'un nouveau Président qui entrera en fonctions dans un délai maximum de deux ans à partir du Congrès qui l'a nommé. Nous avons choisi comme Président du Comité chargé de s'occuper de la préparation du prochain Congrès M. le D^r Bowdler Sharpe, conservateur au Musée Britannique. (*Applaudissements.*)

« Il a été décidé également que le prochain Congrès aurait lieu dans une autre ville de l'Europe. Plusieurs noms de villes ont été mis en avant. Je vais vous les citer (cela vous permettra de juger); ce sont, par ordre alphabétique : Barcelone, Bruxelles, Londres, Sophia. Je vais mettre aux voix successivement le choix de ces différentes villes.»

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 135

Le nom de Barcelone ne réunit que cinq voix.

Le nom de Bruxelles le même nombre.

Londres, à une première épreuve, réunit quinze voix pour et sept contre sur trente-huit votants. Il n'y a pas de majorité.

M. LE D^r PAUL LEVERKÜHN demande la parole et fait ressortir les avantages que présenterait Sophia comme lieu de réunion, l'intérêt que présenteraient des excursions faites dans un pays extrêmement pittoresque et inconnu de la plupart des membres réunis aujourd'hui dans cette enceinte.

M. LE PROFESSEUR R. BLASIS objecte que ce matin, dans la séance du Comité ornithologique, les quatre villes indiquées ayant déjà été proposées, la majorité du Comité s'est rangée à l'avis de choisir Londres comme lieu de réunion.

M. LE PRÉSIDENT dit que l'assemblée lui paraît maintenant suffisamment éclairée. Il met aux voix le choix de la ville de Sophia, puis celui de la ville de Londres. Sophia réunit dix-huit voix et Londres vingt.

Londres a par conséquent la majorité et cette ville est adoptée.

M. R.-B. SILARPE est proclamé Président du Comité pour une nouvelle période. Il remercie ses collègues en ces termes :

« M. le Président et chers confrères, je suis très sensible à l'honneur que vous m'avez fait en me choisissant comme Président du prochain Congrès. Je puis vous assurer que, quoique je sois très occupé au Musée Britannique, je ferai tout ce qui me sera possible, lorsque vous viendrez à Londres, pour vous être utile et pour rendre le Congrès ornithologique de Londres aussi brillant que les autres Congrès qui ont eu lieu précédemment dans cette capitale. On dit généralement que Londres ne présente pas beaucoup d'attractions, mais j'ai toujours eu le plaisir de constater que les membres des Congrès qui se sont réunis en Angleterre ont été très contents de la réception qui leur a été faite. Je n'ai donc aucune inquiétude à cet égard.

136 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

« Je vous remercie encore une fois et j'ajoute, spécialement pour mes amis français, que je viens de passer une semaine très heureuse en prenant part à ce Congrès qu'ils ont organisé. Je leur exprime ici ma reconnaissance pour les attentions qu'ils ont eues pour moi et pour la bienveillance qu'ils m'ont témoignée non seulement comme délégué de l'Angleterre, mais encore comme ami. »

M. LE PRÉSIDENT annonce que le Comité ornithologique international a décidé de s'adjoindre un certain nombre de membres nouveaux pour augmenter un peu son personnel et pour remplacer des membres décédés depuis sa fondation. Ces membres nouveaux sont, par ordre alphabétique :

- MM. ALMASY (Dr G.-V. D^r), Borostyánkő (Com. Vas, Hongrie).
 ARRIGONI DEGLI ODDI (comte E.), professeur à l'Université de Padoue, Ca' Oddo (province de Padoue) et 2233 via Torricelli, Padoue (Italie).
 BEDDARD (F.-E.). M. A., prosecteur à la Société zoologique de Londres, Zool. Society's Gardens, Regents Park, Londres N. W. (Angleterre).
 BERG (baron DE), Landforstmeister, Ministère d'Alsace-Lorraine, division des Finances, Strasbourg (Alsace).
 BERLEPSCH (baron von), Cassel (Allemagne).
 BLAAUW (H.-E.), Gooilust, S'Graveland (Hollande).
 BONHOTE (J.-Lewis), secrétaire de l'*Avicultural Society*, Ditt on Hall, Few Ditton, Cambridge (Angleterre).
 BUEN (Dr Odon DE), professeur d'histoire naturelle à l'Université, Barcelone (Espagne).
 BURCKHARDT (Rod.), professeur à l'Université, Bâle (Suisse).
 CAMPO (marquis de), président de la Fédération colombophile espagnole.
 CASTELLO Y CARRERAS (don Salvador), président de la Société nationale des Aviculteurs espagnols, directeur de l'École royale d'aviculture, 173, Disputacion, Barcelone (Espagne).
 CRETTE DE PALLUEL (baron A.), secrétaire de section au Congrès ornithologique de 1900, 26, rue des Écuries-d'Artois, Paris.
 DALMAS (comte Raymond DE), 26, rue du Berri, Paris.
 ERLANGER (baron C. von), Nieder-Ingelheim (Hesse rhénane, Allemagne).
 GAAL DE GYULA (Gaston), Crásrta poste K. Öps (Hongrie).
 GUERNE (baron Jules DE), secrétaire général de la Société d'acclimatation de France, 6, rue de Tournon, Paris.

- III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 137
- MM. HARTERT (Ernest), conservateur du Musée zoologique de Tring (Herts, Angleterre).
- HORVATH (Dr Géral), directeur de la station entomologique, Musée national (National Museum), Budapest (Hongrie).
- KEMPEN (Ch. VAN), 12, rue Saint-Bertin, Saint-Omer (Pas-de-Calais).
- KÖNIG (VON und ZU Warthausen, baron Rich.), K. Kammerer, château Warthausen, près Biberach (Wurtemberg, Allemagne).
- KÖNIG (Dr A.), professeur, 164, Coblenzstrasse, Bonn. a. R. (Allemagne).
- LLAVE (Dr Diego DE LA), président de la Société colombophile de Catalogne.
- LEVERKÜHN (Dr Paul), chef des Institutions scientifiques et Bibliothèque de S. A. R. le prince Ferdinand I^{er} de Bulgarie, au palais de Sophia (Bulgarie).
- MÁDAY (Isidore), conseiller ministériel, Budapest (Hongrie).
- MAMMOTTAN (Dr), maire du XVI^e arrondissement de Paris, 31, rue Desbordes-Valmore, Paris-Passy.
- MARTORELLI (professeur G.), directeur de la collection Turati, Museo civico, Milan (Italie).
- MIR Y NAVARRO (D.-N.), professeur d'histoire naturelle à l'Institut, Barcelone (Espagne).
- MÖHRUS (Dr C.), professeur, Regierungsrath, directeur de la collection d'histoire naturelle du Musée royal d'histoire naturelle, K. Museum für Naturkunde, Berlin (Allemagne).
- NEHRKORN (Dr A.), Amstrat, Riddagshausen près Brunswick (Allemagne).
- NÜSSLIN, professeur, Carlsruhe (Allemagne).
- ORFÈUILLE (comte d'), impasse des Gendarmes, Versailles (France).
- PARROT (Dr C.), docteur-médecin, 36, Klenzestrasse, Munich (Bavière, Allemagne).
- PERIER DE LAUSAN (comte DU), membre de la Chambre des députés, 144, rue de Rennes, Paris, et château de Brillette, Moulis (Gironde, France).
- RASPAIL (Xavier), Gouvieux (Oise, France).
- ROTHSCHILD (honorabile Walter), Tring (Angleterre).
- SAROSSY KAPÉLL (François), conseiller ministériel, au ministère de l'Agriculture, Budapest (Hongrie).
- SAINT-LOUP (Dr Remy), sous-directeur du laboratoire de Cytologie de l'École des hautes études, au Collège de France.
- SCHALOW (Herman), 15 II, Schleswiger Ufer, Berlin N. W. (Allemagne).
- SIMON (Eugène), 16, villa Saïd, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.

138 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

MM. TERNIER (Louis), avocat à la Cour d'appel, Honfleur (Calvados, France).

VIAN (Jules), membre fondateur de la Société zoologique de France.

WENZEL-CAPEK, professeur, Oslawen (Moravie, Autriche).

WILSON (Scott-Barchard), F. Z. S., F. B. U., Heatherbank, Weybridge Heath (Surrey, Angleterre).

ZOS Y MARTORELL (Don Silvino), président de l'Académie royale des sciences naturelles, ingénieur en chef des mines de la province de Barcelone, Barcelone (Espagne).

Ces nouveaux membres sont élus par acclamation et leurs noms seront ajoutés à la liste du Comité ornithologique international.

M. GIGLIOLI demande la parole et s'exprime en ces termes :

« Je crois être l'interprète de tous ceux qui sont présents, avant de nous séparer aujourd'hui, en donnant un remerciement chaleureux et cordial à notre Président, M. Oustalet, à notre Secrétaire général, M. de Claybrooke, et au secrétariat du Comité international ornithologique à Paris, pour la façon cordiale dont nous avons été reçus. »
(*Applaudissements.*)

M. LE PRÉSIDENT : « Je remercie M. Giglioli, mon ami, des paroles si flatteuses qu'il vient de prononcer pour mon zélé et dévoué collaborateur M. de Claybrooke et pour moi.

« Nous voici arrivés au terme de nos travaux. J'espère, je suis même certain qu'ils n'auront pas été inutiles. Si nous n'avons pas pu explorer toutes les parties du champ que nous avons délimité, nous en avons parcouru des portions importantes.

« Les recherches sur le développement des Oiseaux, sur le changement de plumage, les mues, l'histoire de certaines espèces fossiles, la description des hybrides, des aperçus nouveaux sur la faune des diverses contrées, le projet d'établissement d'un réseau ornithologique à travers l'Europe entière, des notions nouvelles sur l'aviculture, des renseignements curieux et inédits sur l'acclimatation

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL. 439

de certaines espèces, enfin, l'adoption d'une constitution nouvelle pour le Comité ornithologique international, sont certainement des œuvres qui resteront.

« Ces œuvres ont rempli l'ordre du jour des cinq journées que nous avons passées ensemble et qui ont fui avec une rapidité que je regrette pour ma part, car elles ont été pour moi l'occasion de vivre en contact constant avec des personnes qui m'ont témoigné une sympathie dont je leur suis profondément reconnaissant. (*Applaudissements.*) »

« Si personne ne demande plus la parole, je déclare close la session du III^e Congrès ornithologique international de 1900 et je vous donne rendez-vous pour demain soir au banquet. »

« Les communications qui n'ont pas été envoyées jusqu'à présent devront être remises dans le délai de huit jours à M. de Claybrooke, secrétaire général. »

La séance est levée à cinq heures.

Le soir de ce même jour, sur l'invitation de M. le baron J. de Guerne, secrétaire général de la Société d'acclimatation, la plupart des membres du Congrès et un grand nombre d'autres personnes se sont réunies au siège de la Société, 41, rue de Lille, et ont entendu avec un vif intérêt deux conférences, faites l'une par M. le Dr Arbel, l'autre par M. le Dr Racovitza. La première avait trait à la fauconnerie ancienne et moderne, la seconde aux observations ornithologiques faites par les naturalistes de la *Belgica* sur les terres australes. Ces deux conférences étaient accompagnées d'excellentes projections photographiques. D'autres projections représentant des Oiseaux sauvages ou domestiques ont été mises sous les yeux des membres du Congrès et des invités par M. le baron de Guerne.

Enfin, le lendemain, dimanche, à sept heures et demie, un grand banquet a réuni au restaurant Marguery les membres du Congrès auxquels avaient bien voulu se joindre plusieurs savants français, parmi lesquels MM. A. Gaudry et H. Filhol, membres de l'Institut et professeurs au

140 III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

Muséum, M. Gariel, membre de l'Académie de médecine et secrétaire général des Congrès de l'Exposition de 1900, etc.

Des toasts ont été portés par M. Oustalet, président du Congrès, aux chefs d'États et aux délégués officiels des Gouvernements auprès du Congrès, ainsi qu'à M. Gariel et aux dames présentes à cette réunion, par M. R.-B. Sharpe, le nouveau Président du Comité ornithologique, et par M. Chatain, délégué du ministère des Affaires étrangères.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE
DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE,
DES POSTES
ET DES TÉLÉGRAPHES.
EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900.

Paris, le 1 mai 1900.

Le Président de la Commission d'organisation,
E. OUSTALET.

Les adhésions et les communications relatives au Congrès sont reçues par M. J. DE CLAYBROOKE,
Secrétaire de la Commission d'organisation, 5, rue de Sontay, Paris.

DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE,
DES POSTES
ET DES TÉLÉGRAPHES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900.

Paris, le 1 mai 1900.

DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'EXPLOITATION.

CONGRÈS INTERNATIONAUX.

→←

III^e CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

PARIS, 26-30 JUIN 1900.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser le programme du **Congrès ornithologique international**, qui se tiendra à Paris pendant l'Exposition universelle de 1900, du 26 au 30 juin.

La Commission d'organisation fait appel aux ornithologistes de tous les pays et leur demande de bien vouloir lui apporter leur concours pour accroître l'importance et l'éclat de cette réunion qui doit resserrer les liens existant entre les naturalistes et continuer l'œuvre élaborée dans les Congrès de 1884 et de 1891, à Vienne et à Budapest.

Un programme détaillé vous sera envoyé incessamment; mais, par l'examen du programme sommaire que je vous adresse, vous pourrez déjà voir que des questions très importantes relatives à la classification, aux mœurs, aux migrations, à l'utilité, à l'élevage et à l'acclimatation des Oiseaux seront discutées devant le Congrès. La Commission d'organisation serait très heureuse que vous lui apportassiez votre précieux appui, tant par votre adhésion que par les documents que vous voudrez bien lui adresser sur les questions portées au programme.

Le Président de la Commission d'organisation,

E. OUSTALET.

Les adhésions et les communications relatives au Congrès sont reçues par M. J. DE CLAYBROOKE,
Secrétaire de la Commission d'organisation, 5, rue de Sontay, Paris.

MINISTÈRE
DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE,
DES POSTES
ET DES TELEGRAPHES.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900.

Paris, le 1 mars 1900.

DIRECTION GÉNÉRALE

Commission d'organisation qui s'était formée, a donné son agrément à une liste supplémentaire de personnes que ladite Commission, ayant élu son bureau dans une première séance, a décidé de s'adjoindre.

La Commission d'organisation se trouve actuellement constituée comme il suit :

MINISTÈRE
DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE,
DES POSTES
ET DES TÉLÉGRAPHES.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900.

Paris, le 1 mars 1900.

DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'EXPLOITATION.

CONGRÈS INTERNATIONAUX.

CONGRÈS ORNITHOLOGIQUE INTERNATIONAL.

(3^e SESSION. - 1900.)

Lors de la réunion à Budapest, en 1891, du deuxième Congrès ornithologique international, il a été décidé que le troisième Congrès se tiendrait à Paris, et que le nouveau président du Comité ornithologique international permanent, qui venait d'être élu, aurait pour mission de préparer la réunion de ce troisième Congrès.

D'accord avec les autres membres du bureau et conformément à l'avis exprimé par un grand nombre de membres du Comité ornithologique international, le président a pensé qu'il y aurait grand intérêt à faire coïncider le troisième Congrès avec l'Exposition universelle de 1900.

A la suite des démarches qui ont été faites auprès d'elle, la Commission supérieure des Congrès qui auront lieu à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900 a bien voulu rattacher le troisième Congrès ornithologique international à la série des Congrès de l'Exposition, et, après avoir approuvé la composition de la Commission d'organisation qui s'était formée, a donné son agrément à une liste supplémentaire de personnes que ladite Commission, "ayant élu son bureau dans une première séance, a décidé de s'adjoindre.

La Commission d'organisation se trouve actuellement constituée comme il suit :

COMMISSION D'ORGANISATION.

BUREAU :

Président d'honneur :

M. MILNE EDWARDS, membre de l'Institut, directeur du Muséum d'histoire naturelle.

Président :

M. OUSTALET (E.), docteur ès sciences, assistant au Muséum, président du Comité ornithologique international permanent.

Secrétaire-Trésorier :

M. DE CLAYBROOKE (J.), sous-chef des groupes de l'Agriculture à l'Exposition universelle de 1900, secrétaire du Comité ornithologique international permanent ⁽¹⁾.

MEMBRES :

MM.

| MM.

— 3 —

Dans les séances du 1^{er} mai et du 30 juin 1899, la Commission d'organisation a adopté les bases de l'organisation du 3^e Congrès ornithologique international et a décidé de constituer un Comité de patronage, dont la composition est la suivante :

COMITÉ DE PATRONAGE.

MM. ALLEN (le Dr B.), Gehl-Reigerhusat, professeur de Zoologie à l'Académie française (Bretagne).

COLLETT (le professeur Dr Robert), directeur du Musée zoologique de Christiania (Norvège).

CORDEAUX (J.), membre de la *British Ornithologist's Union*.

COUES (le Dr Elliot), membre à vie de *American Ornithologist's Union*, Smithsonian Institution, Washington (États-Unis).

COMMISSION D'ORGANISATION.

BUREAU :

Président d'honneur :

M. MILNE EDWARDS, membre de l'Institut, directeur du Muséum d'histoire naturelle.

Président :

M. OUSTALET (E.), docteur ès sciences, assistant au Muséum, président du Comité ornithologique international permanent.

Secrétaire-Trésorier :

M. DE CLAYBROOKE (J.), sous-chef des groupes de l'Agriculture à l'Exposition universelle de 1900, secrétaire du Comité ornithologique international permanent ⁽¹⁾.

MEMBRES :

MM.	MM.
BUREAU (le Dr Louis), professeur à l'École de médecine et directeur du Musée d'histoire naturelle de Nantes.	MÉGNIN (Pierre), membre de l'Académie de médecine, directeur du journal l'Éleveur.
DEBREUIL, avocat, membre de la Société nationale d'acclimatation.	PETIT, membre de la Société zoologique de France.
GADEAU DE KERVILLE (H.), membre de la Société zoologique de France.	PICHOT (P.-A.), directeur de la <i>Revue britannique</i> .
GINDRE-MALHERBE, vice-président de la Société protectrice des animaux.	RASPAIL (Xavier), membre de la Société zoologique de France et de la Société nationale d'acclimatation.
GOURIE (R.), artiste peintre, membre de la Société zoologique de France et de la Société nationale d'acclimatation.	SAINT-LOUP (Remy), docteur ès sciences, maître de conférences à l'École pratique des hautes études.
LAVERGNE DE LABARQUIÈRE (J.-L.), membre de la Société zoologique de France.	SIMON (Eugène), membre de la Société zoologique et de la Société entomologique de France.
MARMOTTAN (le Dr), maire du XVI ^e arrondissement de Paris, membre fondateur de la Société zoologique de France.	TERNIER (L.), avocat, membre de la Société zoologique de France.
	VIAN (Jules), président honoraire de la Société zoologique de France.

⁽¹⁾ M. le baron Louis d'Hamonville, qui avait été nommé trésorier de la Commission d'organisation du Congrès, étant récemment décédé, M. Jean de Claybrooke a bien voulu se charger de remplir les fonctions de trésorier.

Dans les séances du 1^{er} mai et du 30 juin 1899, la Commission d'organisation a adopté les bases de l'organisation du 3^e Congrès ornithologique international et a décidé de constituer un Comité de patronage, dont la composition est la suivante :

COMITÉ DE PATRONAGE.

- MM. ALTM (le Dr B.), Geh. Regierungsrat, professeur de Zoologie à l'Académie forestière d'Eberswalde (Allemagne).
- ARRIGONI DEGLI ODDI (le comte E.), professeur de Zoologie à l'Université de Padoue (Italie).
- BARROZA DE BOGAGE (Don J.), ancien ministre, directeur du Musée zoologique de Lisbonne (Portugal).
- BEDDARD (Frank), membre de la Société royale, prosecteur à la Société zoologique de Londres.
- BERG (le baron DE), Landforsteister, au Ministère d'Alsace-Lorraine, à Strasbourg.
- BERLEPSCH (le comte H. von), Erbkämmerer in Kurhessen, au château Berlepsch, près Gerstenbach (Hesse).
- BLASIUS (le professeur Dr Rudolph), ancien président du Comité ornithologique international, à Brunswick (Allemagne).
- BLASIUS (le professeur Wilhelm), Hofrath, directeur du Musée grand-ducal d'histoire naturelle et du Jardin botanique, à Brunswick (Allemagne).
- BLAAU (F.-E.), à S'Graveland, Noord-Holland (Pays-Bas).
- BONAPARTE (S. A. le prince Roland), membre de la Société zoologique de France.
- BREWSTER (W.), à Cambridge, Massachusetts (États-Unis).
- BRANICKI (le comte Xavier), à Varsovie (Russie).
- BRUSINA (Sp.), directeur du Musée zoologique d'Agram (Croatie, Autriche).
- BULGARIE (S. A. R. le prince Ferdinand 1^{er} DE), membre du Comité ornithologique international.
- BÜTTIKOFER (J.), directeur du Jardin zoologique de Rotterdam (Pays-Bas).
- CLARKE (William-Eagle), attaché au *Museum of Science and Art* d'Édimbourg (Grande-Bretagne).
- COLLETT (le professeur Dr Robert), directeur du Musée zoologique de Christiania (Norvège).
- CORDEAUX (J.), membre de la *British Ornithologist's Union*.
- COUES (le Dr Elliot), membre à vie de *American Ornithologist's Union*, Smithsonian Institution, Washington (États-Unis).

MM. CRETÉ DE PALLUEL (le baron Albert), membre de la Société nationale d'acclimatation de France.

DAVID (l'abbé Armand), correspondant du Muséum, membre de la Société zoologique de France.

DUBOIS (le D^r Alph.), conservateur au Musée royal d'histoire naturelle, à Bruxelles (Belgique).

ELLIOT (D.-G.), directeur du *Field Columbian Museum*, à Chicago (États-Unis).

ESTERNO (le comte D^r), membre de la Société nationale d'acclimatation de France.

FATIO (le D^r Victor), membre de la Société de Physique et histoire naturelle de Genève et de la Société zoologique de France.

FILHOL (le professeur H.), membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, professeur d'Anatomie comparée au Muséum.

FINSCH (le D^r O.), conservateur au Musée royal d'histoire naturelle, à Leyde (Pays-Bas).

FÜRBRINGER (le professeur D^r Max), Hofrath, professeur d'Anatomie à l'Université d'Iéna (Allemagne).

GEOFFROY SAINT-HILAIRE (Albert), ancien président de la Société nationale d'acclimatation de France.

GIGLIOLI (le D^r E.-H.), professeur d'Anatomie comparée et de Zoologie des Vertébrés à l'Institut royal supérieur, à Florence.

MM. GUNN (F. Du Cane), membre de la Société royale, président de la *British Ornithologists'*

MM. LORENZ DE LIBURNAL (le Dr.), conservateur au Musée impérial et royal d'histoire naturelle,
à Vienne (Autriche).

LÜTKEN (le professeur Dr Christian), au Musée royal de l'Université, à Copenhague
(Danemark).

MAËS (Alb.), membre de la Société zoologique de France.

MARTIN (René), avocat, membre de la Société zoologique de France.

MENZBIER (le professeur Michel), membre de la Société impériale des naturalistes de
M~~os~~
magne).

REISER (Othmar), conservateur au *Landesmuseum* de Sarajevo (Bosnie, Autriche).

RIDGWAY (Robert), membre de l'*American Ornithologists Union*, Smithsonian Institution,
Washington (États-Unis).

ROTSCHILD (l'honorable Walter), à Tring-Park (Angleterre).

- MM. GRETTÉ DE PALLUEL** (le baron Albert), membre de la Société nationale d'acclimatation de France.
- DAVID** (l'abbé Armand), correspondant du Muséum, membre de la Société zoologique de France.
- DUBOIS** (le Dr Alph.), conservateur au Musée royal d'histoire naturelle, à Bruxelles (Belgique).
- ELLIOT** (D.-G.), directeur du *Field Columbian Museum*, à Chicago (États-Unis).
- ESTERNO** (le comte D'), membre de la Société nationale d'acclimatation de France.
- FATIO** (le Dr Victor), membre de la Société de Physique et histoire naturelle de Genève et de la Société zoologique de France.
- FILHOL** (le professeur H.), membre de l'Institut et de l'Académie de médecine, professeur d'Anatomie comparée au Muséum.
- FINSCH** (le Dr O.), conservateur au Musée royal d'histoire naturelle, à Leyde (Pays-Bas).
- FÜRRINGER** (le professeur Dr Max), Hofrath, professeur d'Anatomie à l'Université d'Iéna (Allemagne).
- GEOFFROY SAINT-HILAIRE** (Albert), ancien président de la Société nationale d'acclimatation de France.
- GIGLIOLI** (le Dr E.-H.), professeur d'Anatomie comparée et de Zoologie des Vertébrés à l'Institut royal supérieur, à Florence.
- GODMAN** (F. Du Cane), membre de la Société royale, président de la *British Ornithologist's Union*.
- GIEBNE** (le baron J. de), secrétaire général de la Société nationale d'acclimatation de France.
- GURNEY** (John Henry), membre de la Société zoologique de Londres.
- HARTLAUB** (le Dr G.), membre étranger de la Société zoologique de Londres, à Brème (Allemagne).
- HARTERT** (Ernst), directeur du Musée zoologique de Tring (Grande-Bretagne).
- HARTING** (J.-É.), membre de la Société linnéenne, de la Société zoologique de Londres et de la *British Ornithologist's Union*.
- HARVEY-BROWN** (John-A.), membre de la Société zoologique de Londres et de la *British Ornithologist's Union*.
- HERMAN** (Otto), directeur du Bureau central ornithologique de Budapest (Hongrie).
- JANET** (Ch.), ingénieur des Arts et manufactures, président de la Société zoologique de France.
- KEMPEN** (Ch. van), membre de la Société zoologique de France.
- LE MYRE DE VILERS**, député, président de la Société nationale d'acclimatation.
- LEVERAUX** (le Dr P.), directeur des Institutions scientifiques et Bibliothèque de S. A. R. le prince Ferdinand 1^{er} de Bulgarie.

MM. LORENZ DE LIBURNAU (le D^r), conservateur au Musée impérial et royal d'histoire naturelle, à Vienne (Autriche).

LÜTKEN (le professeur D^r Christian), au Musée royal de l'Université, à Copenhague (Danemark).

MAËS (Alb.), membre de la Société zoologique de France.

MARTIN (Bené), avocat, membre de la Société zoologique de France.

MENZBIER (le professeur Michel), membre de la Société impériale des naturalistes de Moscou.

MERRIAM (le D^r Clinton Hart), ornithologiste attaché au Département de l'agriculture à Washington (États-Unis).

MEYER (le D^r A.-B.), Geheim. Hofrath, directeur du Musée de zoologie, d'anthropologie et d'ethnographie, à Dresde (Saxe, Allemagne).

MIDDENDORF (Ernest), propriétaire, au château de Heilenorm, près Elva (Livonie, Russie).

MÖBIUS (le professeur Carl), Geh. Regierungsrath, directeur des Collections zoologiques du Muséum royal d'histoire naturelle, à Berlin (Allemagne).

MONACO (S. A. S. le prince Albert I^{er} DE), correspondant de l'Institut de France.

NEWTON (le professeur Alfred), professeur de Zoologie et d'Anatomie comparée au *Magdalen College*, Université de Cambridge (Angleterre).

OBERHOLSER (Harry G.), attaché au *Biological Survey* du Département de l'agriculture, à Washington (États-Unis).

ORLÉANS (S. A. le prince Henri DE), membre de la Société nationale d'acclimation de France.

ORFÈVILLE (le comte D^r), membre de la Société nationale d'acclimation de France.

PALACKY (le professeur J.), professeur à l'Université de Bohême, à Prague (Bohême, Autriche).

PALMÉN (le professeur D^r G.-A.), à Helsingfors (Finlande, Russie).

PRÁZÁK (le D^r J.-P.), à l'Université d'Édimbourg (Grande-Bretagne).

RADDE (le D^r G. VON), conseiller d'État actuel, directeur du Musée d'histoire naturelle de Tiflis (Caucase, Russie).

REICHENOW (le D^r A.), conservateur au Musée royal d'histoire naturelle de Berlin (Allemagne).

REISER (Othmar), conservateur au *Landesmuseum* de Sarajevo (Bosnie, Autriche).

RIDGWAY (Robert), membre de l'*American Ornithologists' Union*, Smithsonian Institution, Washington (États-Unis).

ROTSCHILD (l'honorable Walter), à Tring-Park (Angleterre).

MM. SALVADORI (le comte T.), conservateur au Musée zoologique de Turin (Italie).

SAUNDERS (Howard), membre de la Société zoologique de Londres et la *British Ornithologist's Union*, éditeur de *Ibis*, à Londres (Angleterre).

SCHALOW (Herman) vice-président de la *Deutsche Ornithologische Gesellschaft*, à Berlin.

SCLATER (le Dr Philip Lutley), secrétaire de la Société zoologique de Londres.

SÉLAS-LONGCHAMPS (le baron Edmond DE), sénateur, membre de l'Académie des sciences de Belgique, à Liège (Belgique).

SHARPE (le Dr R. Bowdler), senior assistant au British Museum (Natural History Dep^t), à Londres.

SHELLEY (le capitaine G.-Ernest), membre de la Société zoologique de Londres et de la *British Ornithologist's Union*.

SHUFELDT (le Dr R.-W.), membre de l'*American Ornithologist's Union*.

SIXÉTY (le marquis DE), membre de la Société nationale d'acclimatation.

STEINER, membre de l'*American Ornithologist's Union*, Smithsonian Institution, Washington (États-Unis).

STOLZMANN (J.), conservateur du Musée Branicki, à Varsovie (Russie).

STUDER (le Dr Th.), professeur de l'Université, directeur du Musée, à Berne (Suisse).

TCHESI ZU SCHMIDHOFFEN (Victor Ritter von), directeur de l'*Ornithologisches Jahrbuch*.

THOMAS (le Dr J. C.), membre de la Société protectrice des animaux.

RÈGLEMENT DU CONGRÈS.

ARTICLE PREMIER.

ART. 6.

Le Congrès comprendra des séances générales, des séances de section, des visites aux établissements scientifiques.

MM. SALVADORI (le comte T.), conservateur au Musée zoologique de Turin (Italie).

SAUNDERS (Howard), membre de la Société zoologique de Londres et la *British Ornithologists Union*, éditeur de *Ibis*, à Londres (Angleterre).

SCHALOW (Herman) vice-président de la *Deutsche Ornithologische Gesellschaft*, à Berlin.

SECLATER (le Dr Philip Lutley), secrétaire de la Société zoologique de Londres.

SÉLYS-LONGCHAMPS (le baron Edmond DE), sénateur, membre de l'Académie des sciences de Belgique, à Liège (Belgique).

SHARPE (le Dr R. Bowdler), senior assistant au British Museum (Natural History Dept), à Londres.

SHELLEY (le capitaine G.-Ernest), membre de la Société zoologique de Londres et de la *British Ornithologists Union*.

SHUFELDT (le Dr R.-W.), membre de l'*American Ornithologists Union*.

SINÉTA (le marquis DE), membre de la Société nationale d'acclimatation.

STEINER, membre de l'*American Ornithologists Union*, Smithsonian Institution, Washington (États-Unis).

STOLZMANN (J.), conservateur du Musée Branicki, à Varsovie (Russie).

STUDER (le Dr Th.), professeur de l'Université, directeur du Musée, à Berne (Suisse).

TEHUSI ZU SCHMIDNOFFEX (Victor Ritter von), directeur de l'*Ornithologisches Jahrbuch*.

UNICHT, président de la Société protectrice des animaux.

WINGE (Herluf), conservateur du Musée zoologique de l'Université, à Copenhague (Danemark).

RÈGLEMENT DU CONGRÈS.

ARTICLE PREMIER.

Le troisième Congrès ornithologique international se tiendra à Paris, au cours de l'Exposition universelle de 1900, du 26 au 30 juin.

ART. 2.

Seront membres du Congrès : 1^o les délégués des Gouvernements français et étrangers; 2^o toutes les personnes qui auront envoyé leur adhésion au secrétaire de la Commission d'organisation avant l'ouverture du Congrès ou qui se feront inscrire pendant la durée de celui-ci et qui auront acquitté la cotisation dont le montant est fixé à 20 francs.

ART. 3.

Les sociétés zoologiques, d'acclimatation, d'aviculture et de protection des animaux peuvent faire partie du Congrès en s'y faisant représenter par un ou plusieurs délégués. La cotisation est due pour chaque délégué.

ART. 4.

Les membres du Congrès recevront, pour le paiement de leur cotisation, une carte qui leur sera délivrée par les soins de la Commission d'organisation.

Ces cartes, qui ne donnent aucun droit à l'entrée gratuite de l'Exposition, sont strictement personnelles. Toute carte prêtée sera immédiatement retirée.

ART. 5.

Les membres du Congrès recevront franco le compte rendu du Congrès.

ART. 6.

Le Congrès comprendra des séances générales, des séances de section, des visites aux établissements scientifiques.

ART. 7.

Les membres du Congrès ont seul le droit d'assister aux séances et aux visites préparées par la Commission d'organisation, de présenter des travaux et de prendre part aux discussions.

Les délégués des administrations publiques françaises et étrangères jouissent des avantages réservés aux membres du Congrès.

ART. 8.

Le Congrès se partage en cinq sections :

1. Ornithologie systématique, anatomie, paléontologie.
2. Distribution géographique, migrations.
3. Biologie, nidification, oologie.
4. Ornithologie économique, protection des Oiseaux, aviculture, acclimatation.
5. Organisation du Comité ornithologique international permanent. (Cette section est réservée spécialement aux membres du Comité ornithologique international.)

ART. 9.

Les travaux du Congrès seront préparés par la Commission d'organisation.

L'Assemblée générale de la Société internationale des ornithologues.

chargée du soin de réunir les textes des communications et d'en assurer la publication ainsi qu'il a été dit à l'article 20.

ART. 12.

Les sections constitueront dans leurs premières réunions leurs bureaux respectifs qui seront composés d'un président, de vice-présidents et de secrétaires.

ART. 18.

La Commission d'organisation pourra demander des réductions aux auteurs des résumés; elle pourra effectuer ces réductions ou décider que le titre seul sera inséré, si l'auteur n'a pas remis le résumé modifié en temps utile.

ART. 7.

Les membres du Congrès ont seul le droit d'assister aux séances et aux visites préparées par la Commission d'organisation, de présenter des travaux et de prendre part aux discussions.

Les délégués des administrations publiques françaises et étrangères jouissent des avantages réservés aux membres du Congrès.

ART. 8.

Le Congrès se partage en cinq sections :

1. Ornithologie systématique, anatomie, paléontologie.
2. Distribution géographique, migrations.
3. Biologie, nidification, oologie.
4. Ornithologie économique, protection des Oiseaux, aviculture, acclimatation.
5. Organisation du Comité ornithologique international permanent. (Cette section est réservée spécialement aux membres du Comité ornithologique international.)

ART. 9.

Les travaux du Congrès seront préparés par la Commission d'organisation.

ART. 10.

Les travaux présentés aux Congrès sur des questions mises à l'ordre du jour dans le programme de la session seront discutés en séance générale. Les travaux qui ne figureront pas dans ce programme publié à l'avance seront lus en séances de section.

Aucun travail ne peut être présenté en séance, ni servir de point de départ à une discussion si, avant le 1^{er} mai 1900, l'auteur n'en a communiqué le résumé et les conclusions à la Commission d'organisation.

ART. 11.

A la séance d'ouverture du Congrès, le bureau de la Commission d'organisation remplit les fonctions de bureau provisoire du Congrès et fait procéder immédiatement à l'élection du bureau définitif qui est composé d'un président, de six vice-présidents, d'un secrétaire général et de quatre secrétaires, et à la constitution des différentes sections. Toutefois, la Commission d'organisation demeure

chargée du soin de réunir les textes des communications et d'en assurer la publication ainsi qu'il a été dit à l'article 20.

ART. 12.

Les sections constitueront dans leurs premières réunions leurs bureaux respectifs qui seront composés d'un président, de vice-présidents et de secrétaires.

ART. 13.

Les bureaux des sections s'entendront avec le bureau du Congrès pour fixer l'ordre du jour des séances générales.

ART. 14.

Les orateurs ne pourront occuper la tribune pendant plus de quinze minutes ni parler plus de deux fois dans la même séance sur le même sujet, à moins que l'assemblée consultée n'en décide autrement.

ART. 15.

Les communications pourront être faites non seulement en français, mais en anglais, en allemand et en italien; toutefois la langue française sera adoptée pour les publications et les procès-verbaux du Congrès.

ART. 16.

Les conclusions soumises aux séances générales seront toujours présentées par écrit.

ART. 17.

Les membres du Congrès qui auront pris la parole dans une séance devront remettre au secrétaire, dans les vingt-quatre heures, un résumé de leurs communications, pour la rédaction des procès-verbaux. Dans le cas où ce résumé n'aurait pas été remis, le texte rédigé par les secrétaires en tiendra lieu.

ART. 18.

La Commission d'organisation pourra demander des réductions aux auteurs des résumés; elle pourra effectuer ces réductions ou décider que le titre seul sera inséré, si l'auteur n'a pas remis le résumé modifié en temps utile.

ART. 19.

Les procès-verbaux sommaires seront imprimés et distribués aux membres du Congrès, le plus tôt possible après la session.

ART. 20.

Un compte rendu détaillé des travaux du Congrès sera publié par les soins de la Commission d'organisation. Celle-ci se réserve de fixer l'étendue des communications ou mémoires livrés à l'impression.

ART. 21.

Le bureau du Congrès statue en dernier ressort sur tout incident non prévu au règlement.

PROGRAMME SOMMAIRE DU CONGRÈS.

1^{re} SECTION

5^e SECTION.

Organisation et fonctionnement du Comité ornithologique international.

Élection de nouveaux membres.

(Cette section est réservée spécialement aux membres du Comité).

ART. 19.

Les procès-verbaux sommaires seront imprimés et distribués aux membres du Congrès, le plus tôt possible après la session.

ART. 20.

Un compte rendu détaillé des travaux du Congrès sera publié par les soins de la Commission d'organisation. Celle-ci se réserve de fixer l'étendue des communications ou mémoires livrés à l'impression.

ART. 21.

Le bureau du Congrès statue en dernier ressort sur tout incident non prévu au règlement.

PROGRAMME SOMMAIRE DU CONGRÈS.

1^{re} SECTION.

Ornithologie systématique : classification; description de genres nouveaux et d'espèces nouvelles; nomenclature.

Anatomie et embryogénie des Oiseaux.

Paléontologie : classification, description de genres nouveaux et d'espèces nouvelles; faunes anciennes, relations des espèces éteintes avec les espèces actuelles.

2^e SECTION.

Distribution géographique des Oiseaux. — Faunes actuelles. — Espèces éteintes dans les temps historiques.

Migrations.

Déplacements accidentels. — Apparitions d'espèces rares dans certaines contrées.

3^e SECTION.

Biologie. — Mœurs. — Régime. — Nidification.

Oologie.

4^e SECTION.

Ornithologie économique : protection des espèces utiles à l'agriculture; destruction des espèces nuisibles. — Chasse.

Acclimatation.

Aviculture.

5^e SECTION.

Organisation et fonctionnement du Comité ornithologique international.

Élection de nouveaux membres.

(Cette section est réservée spécialement aux membres du Comité).

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES.

Le III^e Congrès ornithologique international se tiendra à Paris, du **26 au 30 juin 1900.**

Le programme détaillé avec l'indication des jours et des heures des séances générales et des séances des sections sera envoyé prochainement.

Toutes les communications relatives au Congrès doivent être adressées à **M. Jean de Claybrooke**, secrétaire de la Commission d'organisation, **rue de Sontay, 5, à Paris.**

La cotisation (art. 2 du Règlement) est fixée à **20 francs.**

Les membres du Congrès recevront gratuitement les publications du Congrès.

Les conditions dans lesquelles se feront les excursions qui pourront être organisées seront indiquées au moment du Congrès.